

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Le Québec déclare ne reconnaître aucune autorité à la commission Rowell

Pourquoi nous n'allons pas tout droit chez le diable...

Ceux mots sur le jeu des forces qui s'exercent dans le silence et l'obscurité — L'apparent démenti que donne à des plaintes cependant justifiées la vie courante — La leçon d'un cinquantenaire

Pourquoi nous n'allons pas tout droit chez le diable...

Cette formule d'allure peu solennelle, nous en convenons, pose tout de même un problème sur lequel il vaut la peine, quand l'occasion s'y prête, de réfléchir un moment.

Car, à chaque génération, nous entendons des plaintes et des lamentations, la plupart du temps justifiées. Nous avons qu'à regarder autour de nous pour être effrayés de tant de faiblesses, de tant de fautes d'omission et de commission, patentes pour tous.

Et nous ne parlons point des hommes politiques qui, la génération en génération, se dénoncent mutuellement comme des imbéciles, quand ce n'est pas comme d'affreux fripouilles.

Pourtant, en dépit de tout, et malgré de lamentables pertes, nous continuons de vivre, et même de marcher de l'avant. De 1763 à 1938, la route est marquée d'assez sensibles succès. Les hommes politiques eux-mêmes, quoi qu'ils aient pu dire, n'ont pas fait que du mal. Ils ont édifié une oeuvre.

* * *

D'où vient le contraste entre ces plaintes, ces pénibles constatations, si souvent justifiées, et ce résultat d'ensemble qui paraît les démentir?

Tout simplement du fait que ce sont les bobos qui nous frappent et les succès : du fait que les uns et les autres nous masquent le jeu de forces puissantes et qui, malgré tout, maintiennent et assurent notre vie.

En dehors de ceux qui tiennent l'affiche, qui crient très fort, qui nous scandalisent, il y en a tout de même une multitude d'autres, qui travaillent sans bruit, qui ajoutent à notre capital.

Pour expliquer que nous n'allions pas tout droit chez le diable, il faut tenir compte de ces forces puissantes, mais qui s'exercent dans le silence et l'obscurité.

Sans cela, notre histoire serait inexplicable.

* * *

Il faut apprendre à suivre le jeu de ces forces. Leur connaissance nous incitera à un sain optimisme. En nous racontant ces jours-ci l'histoire du Saguenay, notre camarade Benoist illustre bien cette leçon. Il montre comment les inconnus ou presque, sans qu'on le sache beaucoup à l'extérieur, ont, en moins d'un siècle, bâti un pays deux fois plus peuplé que ne l'était la Nouvelle-France de 1763.

Nous retrouvons sur tous les points du continent des faits semblables. Hier encore, dans l'intimité de la conversation, un homme comme M. Emile Laurivière confessaient et l'on sait pourtant qu'il a suivi d'assez près ces choses — que l'effort réalisé en Louisiane par les Acadiens avait été pour lui une heureuse révélation.

Tous ceux qui ont visité les centres franco-américains en rapportent des constatations analogues.

* * *

Il faut penser à ces forces obscures, aux possibilités qu'elles nous réservent, pour n'être pas tenté de céder au découragement. Il faut y penser pour deviner derrière certains états de surface les réalités profondes de notre vie collective.

Hélas! Cette pensée n'incite pas qu'à l'optimisme. Nous souffrons de maux beaucoup plus dangereux que ceux dont nous nous effrayons le plus, souvent.

La comparaison est devenue classique: on est justement

épouvanté par l'effroyable spectacle de la mort, en un accident, de dix ou vingt enfants. Nous sommes beaucoup moins frappés des conditions qui, chaque année, acheminent prématurément vers le cimetière des centaines et des centaines de petits.

Et nous pensons encore moins aux conditions qui retardent les mariages, qui inclinent à la limitation des naissances, qui diminuent tragiquement ainsi les forces futures de la nation.

Règle générale aussi, et c'est une erreur formidable, nous pensons beaucoup moins aux détériorations intellectuelles et morales que subit notre peuple, qu'à certains accidents physiques, plus facilement réparables pour le spectateur distraît.

D'où cette très simple conclusion que nous devrions faire un grand effort pour deviner les réalités essentielles, — puis, pour agir en conséquence.

* * *

Mais d'où viennent ces réflexions, qui paraissent un peu étrangères à l'actualité courante?

D'un fait qui illustre singulièrement, lui aussi, la puissance des forces auxquelles nous ne pensons guère et qui, cependant, collaborent de si efficace façon au maintien de la vie nationale.

Les anciens élèves des Frères de Saint-Gabriel et leurs amis célébreront dimanche, avec les autorités religieuses et civiles, le cinquantenaire de l'arrivée chez nous de cette congrégation religieuse.

Voici un demi-siècle, quand débarquèrent ici les six premiers Frères de Saint-Gabriel, l'événement ne fit pas grand bruit. — Beaucoup moins sûrement qu'un vol avec effraction, beaucoup moins qu'un drame quelconque, auquel personne ne pense plus, mais qui, dans le temps, passionna des milliers de gens.

Depuis, les Frères de Saint-Gabriel n'ont guère occupé la chronique. Ils n'ont pas tenu l'affiche dans les journaux. Ils ont paru se terrer dans leurs modestes maisons.

Mais ils ont travaillé. Ils ont fait du recrutement. Ils ont établi des maisons de formation. Ils ont pris la direction d'écoles importantes. On leur a confié une maison d'Angleterre. Ils ont des représentants jusqu'en Malaisie. Des milliers de Canadiens, avec une filiale pieuse, les appellent leurs maîtres, et la fécondité de leur action ne fera que grandir avec le temps.

Leur histoire, plus ou moins, n'est que celle de tant d'autres congrégations, auxquelles nous devons une si profonde gratitude.

Sur un autre plan, cette histoire est celle des familles qui poursuivent humblement, tenacement, leur effort à travers les siècles, sans que personne ne le remarque beaucoup.

Car cet effort, c'est la règle, c'est l'habitude, et ce qui frappe, c'est le désordre, c'est l'accident.

* * *

Et voilà par quel jeu de forces à demi oubliées, et qui s'appuient sur la plus haute des forces, la Force divine; voilà pourquoi, en dépit de tout, nous n'allons pas tout droit chez le diable...

Il n'était peut-être pas mauvais de rappeler brièvement cette vérité première, et qui donne le vol à de si hautes espérances...

Omer HEROUX

sous couleur d'éviter un danger imaginaire. On comprendrait à la rigueur qu'en temps de guerre il serait interdit de critiquer avec violence les actes de tel ou tel gouvernement ami; et encore. Mais qu'aux temps présents il ne soit même plus permis de critiquer ou de commenter avec sincérité et un tant soit peu vivement, la politique étrangère de Londres, de Paris, de Washington, voire même de Rome, de Prague, voilà qui dépasse l'entendement. Pour une fois M. King, si prudent, si précautionneux, s'est mal orienté. Cela lui apprendra aussi à attacher quelque sérieux que ce soit aux funambulesques et tintamarresques déclarations de Tommy Church. Attendons-nous que le Journal d'Ottawa leur tombe dessus, à l'un et à l'autre, au nom de la liberté de parole... Et ce sera bien fait, cette fois.

G. P.

Sa première dent

C'est dans un local modeste, très modeste même, presque nu, — comme il sied d'ailleurs à toute oeuvre naissante désintéressée, — que les fondateurs et directeurs de la Bibliothèque des Enfants ont tenu, hier soir, dans la paroisse de M. le curé Deslongchamps, à la Navitité, leur première assemblée générale annuelle. Assemblée générale annuelle, cela peut sembler légèrement prétentieux lorsqu'il s'agit d'une société ou plutôt d'une oeuvre dont la trésorière peut résumer dans deux minutes à peine le bilan. Disons donc en termes plus simples que la Bibliothèque des Enfants vient de faire son examen de conscience annuel, examen qui est, en somme, une simple formalité, car la direction de la Bibliothèque a la conscience tellement pure qu'elle n'a pas à se pressurer les méninges pour retrouver les péchés mis en réserve ou même les péccadilles oubliées. Après un an d'exercice financier (l'oeuvre de la Bibliothèque des Enfants est, comme on le pourra voir dans une autre page du Journal — sort indemne de l'aventure qu'elle a courue, ce qui ne veut pas dire qu'elle en sorte prospère).

Chaque esprit tant soit peu solide admettra qu'il n'en peut être autrement. Il comprendra qu'une oeuvre aussi exceptionnelle que la Bibliothèque des Enfants, établie dans des circonstances aussi difficiles, ne peut espérer vivre sur son capital, encore moins sur ses intérêts. De capital elle n'a point; et son rêve la plus ambitieuse est de pouvoir à la fin de l'année attacher les deux bouts. Pour cela elle peut compter uniquement sur ses amis, au rang desquels figurent en première place les administrateurs de la ville, qui, jusqu'ici, ont prouvé de façon pratique l'intérêt qu'ils prennent à cette oeuvre dont personne n'oserait nier l'utilité. La ville fait donc sa part; et cette part ajoutée aux dons particuliers et parfois obscurs a permis jusqu'ici à la Bibliothèque de faire ses frais. Malgré cela, comme le disait, hier soir, la présidente, Mme Pretty, la direction est toujours "aux abois", parce que, ajoutait-elle, "nos chers petits enfants — toutes les bibliothécaires pourront vous le dire — dévorent les livres, dans tous les sens"... Il faut donc souvent réparer, remplacer même, les livres déchirés par des petits ongles trop avides, maculés par des pouces trop insistants.

Aussi l'oeuvre de la Bibliothèque des Enfants compte-t-elle que ses amis de la première et de la deuxième heure lui continueront leur sympathie agissante et qu'ils feront aussi une saine propagande autour d'eux pour susciter au tout-petit de nouveaux amis qui aideront à maintenir l'oeuvre de la Bibliothèque soit par leurs souscriptions, soit par l'envoi de livres appropriés.

Lucien D.

Le carnet du grincheux

"Le gouvernement [d'Ottawa] ne veut pas et ne peut pas museler Radio-Canada (titre du Canada) Ottawa pourrait peut-être requérir l'aide, dans son impuissance, du Procureur général de Québec."

On recommande le renvoi des meneurs de grève d'étudiants de l'école normale. Sanction sévère et sans doute méritée. Il reste un recours à la gent ecclésiastique, en effet, qui, bien avant l'artisanat, a inventé la grève perdue.

Les Etats-Unis refusent de vendre de l'hélium au Reich. Cela amènera le Führer à songer à aller le prendre.

Le député communiste anglais Gallagher est comme l'hélium — sauf que c'est le contraire. Le second ne peut sortir de la grande république et le premier n'y peut entrer.

Quand le greffier de la Chambre corrige dans un texte une faute de français, un organe ministériel accuse le gouvernement de Québec de manipuler les textes. Le premier texte, dit-il, n'avait ni "que" ni "ne"; et sa critique n'a ni queue ni tête.

L'opposition, au conseil municipal, verse littéralement dans les pesanteurs politiques.

Le Grincheux

Ottawa aurait dû commencer par consulter toutes les provinces

Le gouvernement fédéral n'avait et il n'a pas le droit de faire enquête, de sa seule initiative, sur la situation des provinces — Celles-ci sont restées, depuis 1867, des Etats souverains, dans leur sphère propre — Ni la majorité des provinces, ni le gouvernement fédéral ne peuvent changer quoi que ce soit à la constitution; il faut l'accord unanime de toutes les parties au pacte de 1867 — Le Québec est contre toute centralisation de pouvoirs — Nécessité absolue d'une conférence de toutes les parties à la Confédération préalablement à tout projet d'amendement à la constitution

Texte du mémoire officiel présenté à la Commission cet avant-midi par Mre L.-E. Beaulieu, de la part du gouvernement du Québec

QUEBEC, 12. — Voici le texte du mémoire présenté aujourd'hui devant la Commission Rowell, par Mre Emery Beaulieu, au nom du gouvernement de la province de Québec :

Me Emery Beaulieu

Monsieur le président,

Messieurs,

Au nom du gouvernement de cette province, que j'ai l'honneur de représenter, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, et vous conviendrez sans doute que, dans cette province française et dans la vieille capitale de cette province, c'est en français que doivent vous être présentées les premières salutations officielles.

Nous avons appris avec regret la maladie du président de cette Commission, l'honorable M. Rowell, et nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

Au président de la Commission, à celui qui le remplace et à chacun des membres de cette Commission, j'offre les hommages de la province.

Québec ne reconnaît pas l'autorité de la Commission

Monsieur le président, votre Commission a été nommée en vertu d'un arrêté ministériel émanant du gouvernement fédéral et vous avez été chargés, entre autres choses, "to examine the financial position of the several governing bodies, and to determine if efficient government throughout the country is feasible under the present set of constitutional limitations and, if not, to recommend some form of reallocation of financial opportunities and responsibilities".

Le gouvernement de cette province se croit obligé de déclarer solennellement qu'il ne reconnaît pas au gouvernement fédéral le droit de conférer, de sa seule autorité, soit à une commission, soit à un individu, le droit de faire enquête sur la situation financière des gouvernements provinciaux. Sous l'empire de notre système fédératif, chaque province, dans la sphère qui lui est propre, constitue un Etat autonome, jouissant de toutes les prérogatives d'un Etat souverain et nullement assujéti au pouvoir fédéral. Le gouvernement fédéral ne peut pas plus s'arroger le droit d'enquêter, par l'intermédiaire de ses préposés, sur la situation financière des provinces, que celles-ci pourraient enquêter sur la situation financière du pouvoir central. Reconnaître l'autorité de votre Commission serait, en quelque sorte, reconnaître la supériorité de l'autorité fédérale dans des matières qui sont du domaine provincial et, malgré tout le respect qu'il éprouve pour les personnes composant la Commission, le gouvernement de cette province croirait manquer à son devoir s'il posait quelque acte impliquant pareille reconnaissance.

L'étude de la structure financière du pays et de ses parties constitutives, en vue de modifications possibles, ne devait être entreprise qu'après consultation et avec l'assentiment des provinces, représentées par leur Législature respectives. Cette province a toujours été prête et est encore prête à collaborer avec les autorités fédérales provinciales, pour procurer une plus grande somme de bien-être à la population du pays. Mais elle ne peut pas consentir à sacrifier ses prérogatives de province autonome, même si elle y est invitée sous le prétexte de travailler au bien commun.

Il semble que le gouvernement central ait voulu donner l'impression d'une supériorité fédérale sur la situation financière des provinces, que dans le mode qu'il a employé pour constituer la présente Commission. Cette Commission qu'il chargeait d'entrer en relations étroites avec les gouvernements provinciaux, c'est par simple dédain ministériel qu'il l'a nommée. C'est été plus conforme à la dignité des provinces que ceux qu'on leur déléguait fussent nommés par une loi du Parlement, après consultation avec les provinces.

Pour ces raisons et prenant à notre compte une parole de l'honorable M. Hepburn, premier ministre d'Ontario, nous devons déclarer que le gouvernement de la province de Québec ne comparait devant cette Commission, ni en qualité de demandeur, ni en qualité de défendeur; et qu'il n'entend être lié en aucune façon par les conclusions de votre rapport.

Si le gouvernement de Québec a

cru devoir se faire représenter à cette séance initiale, c'est qu'il n'a pas voulu manquer de courtoisie envers la Commission; c'est aussi parce que son silence aurait pu être considéré comme un acquiescement au principe qu'a posé le gouvernement fédéral, en confiant à une Commission nommée par lui seul la mission de faire enquête en vue d'amender l'acte fédératif de 1867.

Centralisation

Monsieur le Président, votre Commission a aussi été chargée "to express what in their opinion, subject to the retention of the distribution of legislative powers essential to a proper carrying out of the federal system in harmony with national needs and the promotion of national unity, will best effect a balanced relationship between the financial powers and the obligations and functions of each governing body, and conduct to a more efficient, independent and economical discharge of governmental responsibilities in Canada".

Malgré le choix très habile des termes employés dans le décret de nomination, il est clair que le gouvernement du Canada entend invoquer votre rapport, si vos conclusions s'y prêtent, pour introduire une mesure tendant à amender la constitution, dans le sens d'une centralisation de plus en plus accentuée. Ce but apparaît encore plus clairement, lorsqu'on réfère aux délibérations du comité spécial

nommé en vertu de la résolution passée le 28 janvier 1935, par le parlement fédéral et qui avait pour mission "to study and report on the best method by which the British North Act may be amended so that while safeguarding the existing rights of racial and religious minorities and legitimate provincial claims to autonomy, the Dominion Government may be given adequate power to deal effectively with urgent economic problems which are essentially national in scope".

Le gouvernement de cette province croit à propos d'exposer des maintenant, d'une façon catégorique et définitive, sa manière de voir sur la possibilité d'amender l'Acte de la Confédération de 1867.

Dans l'opinion du gouvernement de Québec, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est la ratification d'un pacte d'une nature nettement contractuelle. Il est puéril de rechercher si le pacte fédératif réunissait toutes les conditions requises pour la validité des contrats de droit civil. Les conventions entre Etats sont d'un autre ordre. Elles relèvent du droit public et non du droit privé.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1867 un certain nombre d'Etats, appelés provinces, autonomes et souverains sous l'égide de la Couronne britannique, ayant décidé de se grouper ensemble, ont convenu de se former en une fédération et ont délibérément scellé le système d'une union législative, par ce système, avec la centralisation des pouvoirs qu'il comporte, n'offrait aucune garantie aux minorités. Pour donner naissance à cette fédération, les provinces ont consenti à céder à l'entité fédérale

(Suite à la page 2)

M. King a-t-il eu tort de parler comme il l'a fait?

M. Coldwell signale qu'il est juste de pouvoir critiquer la politique anglaise, à la radio ou ailleurs, car elle peut nous entraîner dans une guerre — Divers points de vue

On s'accorde à croire que M. King est allé loin

(Par LEOPOLD RICHER)

Ottawa, 12. — Les adversaires de la loi du cadenas traversent une étonnante crise de conscience ou de logique. Ils mènent campagne contre la loi québécoise sous prétexte qu'elle restreint la liberté de parole, la liberté de la presse. Voici maintenant que M. Mackenzie King conseille fortement à Radio-Canada de limiter considérablement la liberté de parole des orateurs qui s'inscrivent, à la radio, des questions internationales. Ce qui est blanc dans un cas peut-il être noir dans un autre? M. Church, qui avait soulevé la discussion mardi soir, défend-il la thèse de la liberté de parole dans les seuls cas où cette liberté est favorable aux intérêts impérialistes? Il faudrait tout de même s'entendre sur les mots et sur les idées qu'ils représentent.

M. Mackenzie King a déclaré textuellement mardi soir (traduction du Hansard): "Si les problèmes sont si graves et si difficiles à résoudre, c'est dû en partie aux perpétuelles diffusions par un pays de ses commentaires sur les affaires intérieures d'un autre pays. L'estime que le gouvernement anglais a été bien inspiré de déclarer que, tout en voulant laisser la plus grande liberté possible à la radiodiffusion, il ne convient pas, dans la Chambre ni ailleurs, de critiquer les affaires des pays étrangers, surtout quand les critiques formulées pourraient s'avérer embarrassantes au gouvernement du jour. L'estime que j'ai raison de parler ainsi; peut-être ne serait-il pas nécessaire d'en dire davantage pour que la Société de Radio-Canada adopte elle-même une ligne de conduite semblable à celle que tous les membres de cette Chambre, je crois, cherchent à suivre dans leurs discussions".

On pourrait faire observer immédiatement qu'il y a une grande différence entre une discipline librement acceptée par les membres de la Chambre des Communes, et un ordre d'arrêt venant des autorités de Radio-État et devant s'appliquer aux personnes qui parlent à la radio. Cette discipline librement acceptée par les membres des Communes n'a pas d'ailleurs manqué de soulever des commentaires, pas tous favorables. Les députés ne se sont pas engagés à l'observer indéfiniment. Il pourra venir un jour où ils croiront de leur devoir de s'exprimer librement sur les questions internationales et de critiquer la politique de telle ou telle nation amie. C'est dire que les députés conservent le droit de parole s'ils ne s'en prévalent pas à tort et à travers. Mais si on l'enlève aux confédérés à la radio, ce sera bel et bien un acte contraire au grand principe de la liberté de parole, principe que l'on invoque contre la loi du cadenas. Comment peut-on condamner la loi québécoise alors que l'on demande de restreindre la liberté de parole dans la discussion des questions internationales? Troublant problème de logique...

M. Beverley Baxter et M. John Bassett

Des députés n'ont pas manqué de

(Suite à la page 9)

En page 2: Au Royaume du Saguenay. — "Terre fort malplaisante" ou l'erreur de Champlain, par Emile Benoist.

Non l'actualité

C'est ce tout petit mot de la langue française, encore plus court en anglais, que le Dr Hugo Eckener s'est fait répondre par M. Ickes, secrétaire de l'intérieur du pays voisin. Le Dr Eckener, au nom de l'Allemagne, est venu personnellement supplier les Etats-Unis de lui fournir un peu d'hélium pour gonfler — et il précède — le LZ-130. On le sait, le Dr Eckener est un pionnier du transport aérien par dirigeables. Ses performances passées dans ce domaine ont honneur à l'habileté et au génie allemands; il est vraiment regrettable que les expériences d'un Graf Zeppelin ou d'un Hindenburg ne puissent se poursuivre avec le LZ-130.

Vu la rareté de l'hélium dans le monde et par conséquent le prix que l'acheteur doit y mettre pour se le procurer, l'on sera tout à fait surpris de la tournure des événements. Un le Sam aurait-il perdu par hasard son sens des affaires? Car enfin, malgré toutes les formes et les euhémismes qu'un Allemand a pu y mettre — le Dr Eckener en est sans doute maître quand il est en voyage — la mission diplomatique-commerciale qu'il n'a certes pas débarqué en terre d'Amérique les poches vides, n'est-elle pas de mise?

En tout cas, le gouvernement du royaume Reich peut dormir tranquille, la conscience en paix. En onfiant cette demande au Dr Eckener, il ne pouvait choisir meilleur homme. Personne n'était susceptible de plaider une cause avec plus d'ardeur. S'il a échoué, qui donc en Allemagne pourrait fléchir le gouvernement des Etats-Unis?

Je fais du sentiment et quelqu'un pourra peut-être me répondre avec raison: le Dr Eckener lui-même, nous l'est de quelques milliers de dollars de plus.

L'argument américain, présenté pour motiver ce refus et selon lequel l'Allemagne pourrait se servir de l'hélium pour faire la guerre, ne vaut pas cher, croyons-nous. Avec une perfectionnement des avions, qui sont sérieusement pourvus de moteurs à réaction, on est justement

Bloc-notes

Une menace véritable de la part de ces gigantesques cibles dans le ciel? De toute façon, d'après les réussites allemandes, il semble que le transport de nombreux voyageurs par dirigeables soit possible, avec autant d'éléments de sécurité qu'au moyen des "plus lourds que l'air". Les plus grands avions ne vaudront probablement jamais, pour l'espace disponible et par conséquent le confort des voyageurs, le dirigeable. Ce dernier, gonflé à l'hélium, ne devrait pas être plus dangereux à faire évoluer que les clipper modernes. Quant au facteur vitesse, c'est un élément éminemment instable; il peut s'améliorer pour ce qui regarde les dirigeables.

Souhaitons que Washington se laisse fléchir et qu'à nouveau le Dr Eckener puisse venir froisser les nuages d'Amérique à bord du LZ-130. L'avenir du transport par dirigeables en dépend peut-être.

M. H.

Ni critique, ni réserves?

On ne trouve pas dans le Journal d'Ottawa, qui proteste si vigoureusement contre les limites raisonnables imposées à la liberté de parole dans la province de Québec, pour ce qui est de la propagande communiste, la dénonciation de l'attitude prise par M. King aux Communes, avant-hier, alors qu'il s'y prononça dans le sens de Tommy Church, désireux de faire imposer silence aux commentateurs à la radio qui font des réserves sur la politique étrangère de l'Angleterre. Je suis d'avis que Radio-Canada devrait montrer la même réserve que le parlement, qui évite de débattre de ce temps-ci les actes des parlements des autres pays et même d'y faire allusion en cette Chambre... La British Broadcasting Corporation agit avec discernement et prudence, quand elle refuse d'irradier des critiques susceptibles d'embarrasser le gouvernement de Londres", a dit entre au-

tres choses M. King, faisant entendre que Radio-Canada devrait suivre pareille tactique. Le Journal avait belle occasion d'écrire un article à sa manière, intitulé: This Happened in Ottawa, et de rééditer ses clichés de ces mois-ci sur le Free Speech, assimilant sans doute M. King à M. Duplessis. Le Droit le note judicieusement en ces termes: "Chaque semaine des commentaires de nouvelles étrangères paraissent sur le réseau national. Si on leur défend de critiquer la politique étrangère de la Grande-Bretagne ou d'une nation amie, ils devront abandonner cette partie intéressante de la nouvelle mondiale; ou, s'ils en parlent, ils n'auront d'autre alternative que de faire l'éloge de la politique étrangère de Londres ou des nations amies. Avec le nouveau règlement que M. King laisse entrevoir, Radio-Canada, lorsqu'il parlera de la politique étrangère de l'Angleterre ou d'une nation amie, devra s'en faire la ménagère. Ce sera tomber dans la même erreur que nous reprochons à certains pays totalitaires". En fait, s'il n'y a moyen que de louer à Radio-Canada la politique étrangère de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, voire de l'Italie, — car l'Italie, depuis la signature de l'accord de Rome, n'est-elle pas une nation amie de l'Angleterre, ou du moins ne peut-on prétendre avec quelque apparence de raison qu'elle l'est devenue? — autant admettre que la liberté de parole et d'appréciation n'existe plus du tout, du moins en cette matière, à la radio d'Etat. Dans ce cas, voilà un règlement qui irait autrement plus loin que la loi québécoise contre la propagande communiste. Car enfin, dit le Droit, "la politique étrangère d'un pays, après tout, est chose discutable. Le communisme, au contraire, est une doctrine essentiellement mauvaise". Comme quoi le libéralisme teinté d'opportunisme impérialiste de M. King devient en cette matière de radio de l'autocratie quasi tyrannique. Des députés de tous les partis ont dénoncé hier à Ottawa l'attitude singulière de M. King, qui, pour une fois, s'est mis presque à la remorque du fantasme Tommy Church,

Sur la tombe ensanglantée

de M. l'abbé Lapalme.

C'est avec un frisson d'horreur que j'apprends, par le *Devoir*, du 9 courant, la disparition violente de M. l'abbé Lapalme, curé distingué de Notre-Dame de la Côte des Neiges.

J'en demeure péniblement secoué comme par la mort d'un proche. L'amitié de ce prêtre hautement cultivé, patriote ardent, éducateur éminent, m'honorait autant qu'elle me procurait de joie intellectuelle.

Son livre courageux et rempli de légittimes aspirations: *Pèlerinage à l'école de rang*, m'avait tant impressionné que je ne pus résister au désir d'en connaître plus intimement l'auteur.

Dès le premier contact, au presbytère de St-Clotilde, je fus frappé par l'intelligence vive, la vaste érudition du pédagogue amateur, excellent écrivain à la plume alerte et incisive, en même temps que charmant causeur.

Je me souviendrai toujours de son magnifique bureau de travail dans sa belle demeure de la Côte des Neiges. Il contenait un véritable trésor, et combien inépuisable, de documentation pédagogique et scientifique de toute sorte, en même temps qu'il offrait au visiteur le parfait modèle de la classification savante et du souci de l'ordre le plus désirable.

Quel esprit cultivé peut oublier le *Dialogue des Vivants et des Morts*, mise au point énergique et vengeresse à des critiques souvent superficielles ou inconsidérées.

On me taxera peut-être de naïveté, mais je le dis sans ambages, M. l'abbé Lapalme était à mes yeux un de nos pédagogues les plus avisés et le plus courageux de tous.

Parmi les hésitations et les petits calculs qui paralysent tant de nos esprits les mieux cultivés, il a osé dire, sans ménagements inutiles, ce qu'un patriote éclairé a le droit de réclamer de la petite école, chargée, chez nous comme ailleurs, de combler les déficiences de la famille et de perpétuer notre culture technique qui est l'incomparable culture française, de sauvegarder les trésors inestimables de notre héritage.

Nous n'avions pas, que je sache, péché par excès d'idéal, dans ce domaine, et nous méritions bien la belle leçon de fierté que nous donne *Pèlerinage à l'école de rang*.

Au milieu d'une quiétude délicate et d'une satisfaction trop générale qui l'indignaient, il a paru comme un trouble-fête, un idéaliste malcommode. Cependant le temps est en train de lui donner rapidement et pleinement raison.

Emu jusqu'aux larmes devant sa dépouille mutilée, je m'incline sous la main mystérieuse de la divine Providence et je déplore, pour ma patrie, la perte d'une véritable valeur morale et intellectuelle.

En pleine ardeur combattive, malgré sa santé délicate et ses soixante-huit ans, M. l'abbé Lapalme aurait rendu encore longtemps de grands services aux heures de l'organe à l'âge où il doit connaître assez fréquemment un bon système scolaire. Sa parole ferme et franche comme une bonne lame aurait éclairé jusqu'à ceux qui se piquaient d'ignorer sa valeur.

Comment ne pas retenir un mouvement d'épouvante, en le voyant un jour dans la mort à ce jeune professeur réfléchi, pondéré, plein de belles promesses d'avenir, qui a si chèrement payé un moment d'oubli ou une simple distraction? Je ne puis voir fermer cette tombe ensanglantée sans m'agenouiller avec respect et prier longuement Dieu, toujours très bon, de nous donner en grand nombre des pasteurs, éducateurs de cette trempe et de cette qualité, des apôtres de la lignée des curés des âges héroïques, à l'âme éprise de culture profonde et plus soucieux de l'épanouissement de notre esprit catholique et français que de tout le reste.

Educateurs, religieux et laïques, répondons comme lui à l'ordre du Divin Maître: "Allez enseigner." Ensemble prions pour celui qu'un accident brutal impose d'avantage à nos esprits distraits, et qui fut un si magnifique exemple de zèle éclairé et de patriotisme véritable.

A. H. TREMBLAY, I.E. (Drummondville)

Avis de décès

SEGUIN — A Montréal, le 10 mai 1938, est décédée à 61 ans, Mme Légitime Seguin, épouse de feu Philias Seguin. Funérailles le vendredi 13 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure au 115 rue St-Philippe à 8 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAUVAIS — A Montréal, le 9, à 79 ans, Joseph-Philippe Beauvais, époux de Zélie Léonard.
BRODEUR — A Montréal, le 10, à 71 ans, Victorine Brodeur, épouse de feu le Dr J. Oscar Brodeur.
CHARBONNEAU — A Montréal, le 11, à 73 ans, Herménégilde Charbonneau, époux de Eliza Ste-Marie.
GUYOT — A Montréal, le 10, à 75 ans, M. Jean-Marie Guyot, époux de Marie-Adèle Bernier.
LAFRANC — A Montréal, le 10, à 37 ans, M. René Lafranc, née Rose-Anna Frechette.
LAFRANC — A Montréal, le 9, à 69 ans, Amélie Lafranc, veuve du brigadier A.-E. Lafranc.
LAFRANC — A Montréal, le 10, à 77 ans, M. Louis Lafranc, époux de feu Emma Gladu.
MASSE — A Montréal, le 10, à 77 ans, Pierre-Alexandre Masse, époux de Irène Massé, née Marie-Flore Michaud; en 2e, de Mme veuve Donald Lalonde.
PARE — A St-Vincent de Paul, le 9, à 64 ans, Georges Paret, époux d'Alexandre Paret.
PILON — A Montréal, le 9, à 63 ans, Félix Pilon, époux de Berthe Lallamie.
SEGUIN — A Montréal, le 10, à 61 ans, Mme veuve P. Seguin, née Imelda Legault.
VILLENEUVE — A Montréal, le 9, à 75 ans, Mme Vitarille Villeneuve, née Hermine Valade.
GENEVAL — A Montréal, le 9, à 76 ans, Mme veuve Charles Geneval, née Mathilde Benoit.
TIMELANT — A Montréal, le 10, à 45 ans, Mme Amélie Timelant, née Albertine Lacuyer.

Au Royaume du Saguenay

"Terre fort malplaisante" ou l'erreur de Champlain

IV

Le fondateur de Québec fut certainement tort de se laisser tromper par une première impression — Il a fallu deux siècles pour la corriger — Tadoussac dans le rôle de terminus océanique et de métropole — Messe avec moustiques

La première impression que l'on a des gens, des lieux et des choses est parfois la bonne, voire la meilleure; il vaut mieux cependant ne pas s'y fier sans bénéfice d'inventaire, car également l'impression première se peut fonder sur l'erreur. M. Samuel de Champlain lui-même, qui fut le fondateur de Québec, en conviendrait aujourd'hui, quant à ce qui concerne au moins l'impression qu'il eut du Saguenay.

En 1603, Champlain arrive au Canada. Il est chargé de prendre complète connaissance du pays. Celui qui l'envoie, Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe, est l'héritier du monopole commercial de Pierre Chauvin dans un territoire "de cent lieues seulement", au long de la rivière vers Tadoussac. De Chaste veut tirer parti de ce monopole mais il veut aussi coloniser le pays et Champlain a mandat de faire enquête en conséquence.

Le 24 mai, Champlain est en route de Tadoussac; le 27, à la Pointe-aux-Alouettes, côté sud de l'embouchure du Saguenay, il signe avec les Montagnais, les Algonquins, les Abénakis, le traité qui l'on connaît, qui en faisant des Français les alliés de ces trois nations contre celle des Iroquois, doit avoir tant de répercussions sur l'histoire à venir de la Nouvelle-France. Puis il entreprend la randonnée qui, en deux mois et demi, lui fera voir 600 milles de pays; il commence par la reconnaissance du fjord du Saguenay. Il le pénètre sur une distance de "douze ou quinze lieues", probablement jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui Le Tableau, constate qu'il s'agit d'une "belle rivière d'une profondeur incroyable", juge cependant que le pays n'est pas propice à la colonisation.

"Toute la terre que j'ai vue", écrit-il, "ce ne sont que montagnes de rochers la plupart couvertes de bois de sapin, de cyprès et de boule, terre fort malplaisante où le n'ai point trouvé une lieue de terre plane, tant d'un côté que d'autre."

Terre fort malplaisante! Il ne pouvait se douter qu'au haut des caps et des falaises, un peu plus avant dans le fjord surtout, l'ancienne mer qui porterait son nom avait déjà déposé de riches couches de belle et bonne terre arable; qu'un premier ministre, le grand Mercier, appellerait un jour cette région "le grenier de la province de Québec"; que Damase Potvin écrirait: *Au plaisir pays de Saguenay*.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, des gens qui connaissent un peu mieux le Saguenay recommanderont qu'on l'ouvre à la colonisation et à l'industrie. Les autorités ne les prendront pas au sérieux. Le Saguenay, pendant trois cents ans, restera pays à part, territoire fermé à tous, si ce n'est aux premiers occupants, les Indiens, aux trafiquants de la pelletterie, aux missionnaires.

Tadoussac fait exception toutefois. Sa situation géographique le met sur la route des navires qui viennent d'Europe. Son histoire connue est déjà longue de cinquante ans quand sa bâtisse l'Abbatiale de Québec, sans parler de son histoire obscure qui remonte à l'an mille et aux missionnaires, deux siècles et demi après cette première messe saguenéenne, les colons de la troupe des Vingt-et-Un auront également à la subir. Pour s'en défendre un peu, ils inventeront la torche en bois de cèdre. Nous verrons cela dans le temps. La prochaine fois, nous assisterons à la découverte du lac Saint-Jean.

Emile BENOIST

Catéchisme de l'organisation corporative

PAR LE P. RICHARD ARES, S. J.

Tous les hommes d'ordre, tous ceux qui cherchent une solution permanente à la crise dont souffre l'humanité se tournent de plus en plus vers l'organisation corporative. Ils ont pour les encourager, au premier chef, les paroles pressantes du Souverain Pontife dans ses dernières encycliques. Mais l'organisation corporative n'a rien de fantaisiste. C'est une institution basée sur des principes, déterminée par des lois, dirigée vers un but. Sans doute ses modalités peuvent varier et s'adapter au tempérament et aux traditions des différents pays, mais là encore faut-il respecter les normes du corporatisme et ne pas s'écarter de la voie que sa nature même et son but lui tracent. Des notions claires sur l'organisation corporative s'imposent donc. Peu les possèdent. Et c'est pourquoi une voix autorisée de chez nous réclame dernièrement la publication d'un catéchisme sur ce sujet. Ce désir vient d'être réalisé. Le P. Richard Ares, S. J., de l'Ecole Sociale Populaire, auteur d'un *Petit catéchisme anticommuniste* qui connut un vif succès, publie, sous le titre de *Catéchisme de l'organisation corporative*, une brochure de 64 pages où se trouve contenu tout ce qu'il faut connaître sur cette organisation. En procédant par questions et réponses, il clarifie un sujet assez complexe en lui-même. Cette brochure est en vente au prix de 25c l'unité au Service de librairie du *Devoir*, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Si vous voyagez... adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies du paquebot, chemins de fer, autobus, assurances, bagages et accélérateurs, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3261

Le Québec déclare ne reconnaître...

(Suite de la 1ère page)

tive une certaine partie de leurs pouvoirs, mais elle ont conservé, outre les pouvoirs législatifs non cédés, leur entité politique et leur constitution particulière, et elles sont ainsi demeurées, dans la sphère qui leur est propre, des États souverains.

Ce n'est pas du gouvernement central que dérivent les pouvoirs attributions des provinces; c'est, au contraire, de l'accord de volontés des provinces qu'est né le gouvernement central.

Ce caractère conventionnel du pacte fédératif a été trop souvent proclamé, tant par les hommes d'Etat que par les juristes, pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Cette doctrine, le gouvernement de cette province déclare la faire sienne.

Assentiment nécessaire de toutes les provinces

De là découle une conséquence primordiale. Participant de la nature des conventions, le pacte fédératif ne peut être ni amendé, ni modifié, sans l'assentiment de toutes les parties; c'est-à-dire de toutes les provinces. Il n'appartient ni à une majorité des provinces, ni encore moins au gouvernement fédéral d'y apporter des changements. Sur ce point, qu'il me soit permis de remercier et de féliciter, au nom de la province de Québec, l'honorable premier ministre de la province d'Ontario, d'avoir proclamé, lors de sa camparation devant cette Commission, l'intangibilité de l'acte fédératif, sans le consentement unanime des provinces:

"If there is to be change in Confederation (in my opinion), it can be brought about only by 'sentative of the people and with 'unanimity of approval'."

On objecte que les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'ont pas toutes le même caractère; que les uns ont pour objet immédiat la protection des droits des minorités; d'autres la réglementation des relations entre le pouvoir central et les provinces, et d'autres encore l'organisation du rattachement administratif fédéral, et qu'il conviendrait au moins de reconnaître au parlement fédéral le pouvoir d'amender les clauses qui n'intéressent pas directement les provinces. Mais à qui appartient-il de décider qu'une matière déterminée n'intéresse pas les provinces, et où s'arrête, une fois le principe reconnu? Dans une constitution, il n'y a pas de clauses secondaires.

Mal national et social

La centralisation qu'on paraît désirer dans certains milieux adverses aux droits des provinces est un mal national et social. La centralisation se rencontre principalement dans les pays dits totalitaires. Comme le déclare si bien l'honorable premier ministre de la province d'Ontario:

"The accumulation of powers leads to autocracy; its distribution is the safety zone of democracy." (p. 7407).

Le peuple de cette province a confiance dans le système parlementaire démocratique tel qu'établi par la constitution de 1867 et il croit que pour faire face aux conditions actuelles et introduire des réformes, s'il y a lieu, il n'est pas besoin d'amender la constitution, mais qu'il suffit de l'appliquer avec la largeur de vue et l'esprit de conciliation qui ont présidé à la formation du pacte fédératif.

La prospérité du pays ne dépend pas d'une centralisation plus prononcée des pouvoirs législatifs. Au contraire, plus le législateur sera en contact étroit avec les localités pour lesquelles il s'agit de légiférer, plus la législation aura chance d'être vraiment fructueuse. C'est par une collaboration sincère et franche entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux que les meilleurs résultats peuvent être obtenus. Et le gouvernement de cette province est toujours prêt à collaborer et à coopérer à toute amélioration juste et raisonnable.

Les revenus provinciaux

Monsieur le Président, votre Commission a été aussi chargée "to examine the sources of revenue (and burdens of responsibility assigned to the various governing bodies) under our constitution, in 'view regard to the situation, of the past, the present and the probable future."

On sait qu'en 1867, pour donner naissance à l'Etat fédéral, les provinces ont consenti à lui céder le droit qu'elles avaient possédé, jusque là, comme tous les Etats souverains, de prélever des droits de douane et d'accise. En compensation, le gouvernement fédéral devait leur fournir les revenus nécessaires à l'exercice des fonctions provinciales et aux charges d'administration des gouvernements provinciaux.

On peut affirmer que le gouvernement central ne s'est jamais pleinement acquitté de cette obligation envers les provinces et qu'en particulier celles qui ont formé la Confédération n'ont jamais reçu ce qu'en équité elles auraient dû recevoir; surtout si l'on considère que, dès le début, et toujours, elles ont largement et très généreusement contribué au développement des nouvelles provinces et de la Confédération en général.

S'il est vrai que les subsides fédéraux se sont accrus, il n'en est pas moins certain qu'ils n'ont pas augmenté dans la proportion des revenus des droits de douane et d'accise que les provinces avaient cédés en 1867.

Le gouvernement de cette province est d'avis que les subsides fédéraux payables aux provinces devraient être rajustés et les sources de revenu redistribuées entre le gouvernement central et les provinces, en tenant compte du chiffre de la population des différentes provinces, des besoins actuels de chacune d'elles et aussi des sacrifices que certaines d'entre elles se sont imposés pour le développement du pays. L'honorable premier ministre d'Ontario a démontré avec une clarté remarquable que ce ne sont pas les provinces de l'Ouest qui ont souffert économiquement du pacte fédératif et il a réfuté d'une façon convaincante les plaintes qu'on entend trop souvent à ce

sujet. Pour cette raison additionnelle, le gouvernement de la province de Québec désire le reconnaître publiquement.

Dans une conférence fédérale-provinciale

Par ailleurs, le gouvernement de cette province, professant comme il le fait la doctrine que le pacte de 1867 ne peut pas être modifié sans le consentement de toutes les provinces, estime que c'est au cours d'une conférence à laquelle participeraient le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et dans un esprit de conciliation et d'harmonie, que ces questions devraient être envisagées, discutées et résolues par les représentants du peuple.

Au reste, cette province a compris l'importance de répartir le fardeau de la taxe aussi équitablement que possible et elle a constitué une commission chargée d'étudier les divers systèmes de taxation en vue de les réviser s'il y a lieu. Cette commission est actuellement à l'œuvre. Mais soucieux de respecter les principes du gouvernement populaire, le gouvernement de cette province a pourvu à la formation de cette commission au moyen d'une loi spéciale (1 George VI, chapitre 53).

En résumé

En somme, la position que prend la province de Québec n'est ni compliquée ni ambiguë.

A ses yeux, la Confédération est un pacte volontairement consenti et qui ne peut être modifié que par le consentement de tous. Elle entend en respecter toutes les clauses; elle s'attend à ce que les autres fassent de même.

C'est en même temps une forme de gouvernement librement choisi, de préférence à l'union législative, parce que plus propre à assurer la protection des minorités et le développement du pays dans la paix et l'harmonie. Ce choix a été arrêté, après notre délibération, par des hommes d'Etat appartenant aux deux grandes races et aux deux partis, dont la vision et la clairvoyance incontestable n'étaient pas obscurcies par les bouleversements d'une époque troublée. La province de Québec croit que ce système est encore celui qui répond le mieux aux besoins d'un vaste pays peuplé de races diverses.

En définitive, la province de Québec est disposée à collaborer à toute mesure d'intérêt général non incompatible avec les droits provinciaux; à fournir son assistance pour la mise en vigueur de toute réforme qui pourrait être juste et raisonnable, dans le cadre de la constitution et à coopérer généralement avec les autorités fédérales et les autres autorités provinciales pour le bien-être de tous, dans le respect des droits de chacun.

Nos éphémérides

12 mai 1691

L'industrie du bois

Tandis que le Roi de France cherchait à se procurer les bois propres à la fabrication des mâts de ses navires et qu'il dépensait des sommes folles à cet effet sans avoir satisfaction, les producteurs de bois canadiens cherchaient à s'ouvrir un marché avantageux en Europe. Seulement, un inconvénient presque insurmontable se dressait en travers des ambitions mutuelles des intéressés: la mer. Cependant, un commerçant tenace, Hazeur, plaçait sa cause: "La Cour a beaucoup dépensé, aux Monts Pyrénées,

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY

MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
13 ans. 11.15 - 25 ans. 12.10 - 40 ans. 13.35

EXTRA
EXTRA

Lisez toutes les nouvelles

!

Que ce soit une crise en Europe continentale... un cyclone dans le Midwest... un revirement politique au Canada — ce sont des nouvelles. Chacune jour vous apporte, par le journal, les faits qui se produisent dans le monde. Les annonces du journal sont aussi des nouvelles qui vous renseignent sur les différents produits et services offerts par notre civilisation moderne.

Si vous avez un produit convenable ou un service que les gens devraient connaître, faites-le savoir par les journaux, qui sont toujours vus et lus.

Cette annonce a été préparée pour l'Association des quotidiens canadiens par la Consolidated Advertising Service Limited.

Vichy Suprême
Limonade Gazéifiée
Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada
84 est, rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

pour avoir des mâts qui ne sont pas trouvés bons, n'approchant pas de la force ni de la bonne qualité des nôtres. Il n'en coûtera pas beaucoup si elle veut faire un essai de ce côté-ci, car avec trente ou quarante hommes bien commandés, les harnois de chevaux et toutes autres choses nécessaires que l'on disposera dans la suite, on en viendra au succès". Ce plaidoyer fut appuyé par l'intendant Champligny. Aussi, le ministre ordonna-t-il, le 12 mai 1691, d'envoyer un maître-charpentier au Canada afin d'y juger de la valeur des mâts, de faire abattre les arbres nécessaires et d'en charger une flûte qui retournerait l'année suivante en France. Ce fut le début d'une industrie florissante pour le Canada.

Jardin botanique

Les apprentis-horticulteurs

Les étudiants du cours d'apprentissage horticole au Jardin Botanique de Montréal ont terminé leur première année d'entraînement lundi dernier. Ils ont passé les examens sur la partie théorique du cours, qui a été donnée cette année à l'Université de Montréal.

Le Frère Marie-Victorin, en leur communiquant leurs résultats d'examen, s'est déclaré plus que satisfait du succès qu'ils ont remporté et il les a encouragés à mettre le même enthousiasme, la même attention dans la partie appliquée de leur entraînement.

Ces étudiants entreprennent immédiatement leur deuxième et dernière année d'apprentissage. Ils

pourront suivre au cours de la saison d'été toute la marche du travail d'horticulture qui se fait au Jardin Botanique et au cours de l'hiver prochain une seconde série de cours théoriques leur sera en core donnée.

Les élèves actuellement admis dans ce cours sont: Roland Raymond, Roland Bouvrette, Raymond Gascon, Léonille Millette, Louis Renaud, Baptiste Lévesque, Arthur Gasson, Roger Dupré, Camille La Belle, Jean-Marie Dufour, Marcel Laporte.

Liges du Sacré-Coeur

Nous prions instamment tous les Directeurs des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal de faire connaître, le plus tôt possible, le nom du grade des ligueurs qui ne veulent pas prendre part à la retraite fermée des officiers, qui aura lieu du 23 mai au soir au 26 inclusive.

S'il vous plaît, aviser M. O. Valières, 1961 Rachel est, au *Messager canadien* (Télép. Frontenac 1189).

Nous comptons sur un geste généreux: Le comité, Jos. Hébert, organisateur.

Notre beauté madame!

protégez-la et rehaussez-la par le sommeil. Si vous dormez mal, prenez

SLEEP

LA RELEVÉ

4e cahier — Avril — 4e série

PAUL BEAULIEU	Réflexions sur l'"Echange"	97
DANIEL ROPS	Lettre de France	101
JEAN LE MOYNE	Illuminations et sécheresses	111
JEAN-MARIE PARENT	Dialogue sur la médecine	118

Chroniques

Seuls — France, espoir du monde.

L'abonnement (10 cahiers) \$1. Le cahier: 15 cents

36, ave Roskilde, Outremont.

40^e

VIN

ST-PIERRE

Faites plaisir à votre femme en apportant avec vous une bouteille de Vin St-Pierre aujourd'hui.

ROUGE-BLANC
TOUTE LA SOUVENIR DU CANADAI
VIEILLI DANS DES FûTS

En vente à La Commission des Liqueurs.

Un Produit des CANADIAN WINERIES LIMITED

CANADIEN NATIONAL
Excursions

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL

Par les trains ordinaires à 9 h. p.m. (H. sol.), ou plus tard, VEN. 20 MAI au **SAM. 21 MAI** **DIM. 22 MAI**

Par les trains ordinaires Par les trains du matin (là où ils circulent)

COATICOOK - \$3.25

Island Pond - \$3.85	Lyster - \$3.35	Richmond - \$2.05
St-Hyacinthe - 1.00	Garbrooke - 2.70	Victoriaville - 2.90
Farnham - \$1.10	Carnesau - \$2.45	Granby - \$1.45
Grand-Mère - 2.35	Joliette - 0.95	Rouses Point - 1.45
St-Jean - 0.75	Seize-Illes - 1.70	Waterloo - 1.75

Shawinigan Falls - \$2.20

Arundel - \$1.95	Huberdeau - \$1.95	Lac Remi - \$2.30
Montfort - 1.50	Morin Heights - 1.30	St-Jérôme - 0.85
St-Sauveur - 1.15	Seize-Illes - 1.70	Weir - 1.80

Shawbridge \$1.05 Rawdon \$1.05

*Brookville - \$3.15	*Cornwall - \$1.70	Cananoke - \$4.10
*Iroquois - 2.50	*Morrisonburg - 2.35	Prescott - 2.85

***KINGSTON** - \$4.35

*Billets non valables sur les trains Nos 15 de Montréal, à 3 h. p.m., et No 6 de Kingston, à 7 h. 10 p.m. (Montréal), à 8 h. 05 p.m., et Cornwall, à 9 h. 06 p.m. (Heure solaire).

RETOUR: par les trains ordinaires pas plus tard que LUNDI, 23 mai. Voitures ordinaires. Pour plus de renseignements, appelez MA. 4731.

CANADIEN NATIONAL

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX ET PLUS FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 42.
Même date l'an dernier 72.
Minimum aujourd'hui 40.
Même date l'an dernier 32.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.53, 11 h. a.m. 29.60, Midi: 29.62.

Chiffres fournis par Mme L.-P. de Meul, 7631 rue Saint-Denis, Montréal.

CALENDRIER
Demain: VENDREDI, 13 mai 1938
Saint Robert, Bellarmine, conf. et docteur.
Lever du soleil, 4 h. 24.
Coucher du soleil, 7 h. 15.
Lever de la lune, 6 h. 36.
Coucher de la lune, 3 h. 33.
Premier quart, le 6, à 4 h. 24m. du soir.
Pleine lune, le 14, à 3 h. 39m. du matin.
Dernier quart, le 22, à 7 h. 35m. du matin.
Nouvelle lune, le 29, à 9 h. 0m. du matin.

Enquête Rowell à Québec

La séance de ce matin

le notaire Sirois définit le rôle de la Commission —
Le mémoire de Me Emery Beaulieu

Québec, 12. (D.N.C.) — La commission Rowell a siégé ce matin au Palais de justice de Québec, sous la présidence de M. le notaire Sirois, en l'absence de M. N.-S. Rowell.

M. Sirois était accompagné de M. John-W. Daffoe, MacKay et And.

À la fin de la séance, M. le notaire Sirois a fait les remarques suivantes:

M. le notaire Sirois

La Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces poursuit à Québec l'enquête commencée en novembre dernier à Winnipeg, et continuée à Regina, Halifax, Charlottetown, Victoria, Edmonton, Toronto et Ottawa. Permettez-moi dès le début de cette séance de regretter la maladie de notre président qui l'empêchera pendant quelque temps de prendre part à nos délibérations. Je profite largement du présent pour valoir au juge en chef, M. Sirois, un grand merci pour son rôle de la vie, sa connaissance des hommes et des choses, son tact, sa courtoisie, sa courtoisie, sa courtoisie.

Un repos assez prolongé lui permettra de mener à bonne fin l'œuvre qu'il a commencée et à laquelle tous quatre: mes collègues, M. Daffoe, MacKay, Angus et moi-même, sommes si heureux de collaborer dans la mesure de nos moyens respectifs.

Je vous dois d'abord quelques explications sur le rôle de notre commission. Voici ce que dit l'ordre du conseil qui la constitue:

3 — Que, sans que soit limitée la portée générale de leur enquête, il soit tout particulièrement enté aux commissaires:

A) D'examiner le mode constitutionnel de répartition des sources de revenu et des charges entre le Dominion et les provinces, d'établir les relations de ladite répartition et de s'assurer si son application est conforme aux conditions actuelles de la situation; B) D'examiner le caractère du montant des taxes perçues au Dominion, de considérer celles-ci du point de vue légal, constitutionnel, financier et économique, et de déterminer si l'imposition, telle qu'elle est répartie et effectuée, est la plus équitable et efficace qui puisse concevoir;

C) D'examiner les dépenses et les dettes publiques en général, de déterminer si la présente répartition du fardeau administratif est équitable et si elle favorise l'administration efficace; de présenter la faculté qu'ont les gouvernements fédéral et provinciaux d'acquiescer de leurs responsabilités respectives sous le régime de la présente répartition des fonctions et des pouvoirs publics ou en vertu d'une nouvelle répartition qui aurait été faite;

D) D'étudier les subsides et les octrois du Dominion aux gouvernements des provinces; E) Qu'il soit enjoint aux commissaires d'étudier les faits révélés par leur enquête et d'en faire rapport, et de dire ce qui, à leur avis, sous réserve du maintien d'une répartition des pouvoirs législatifs nécessaires au fonctionnement de notre système fédéral, aux soins du pays et à l'unité nationale, sera le plus propre à maintenir l'équilibre financier et économique entre la capacité financière et les obligations et fonctions de chaque gouvernement, et à favoriser l'acquisition plus efficace, indépendante et économique des responsabilités gouvernementales au Canada.

Cette citation est plutôt longue, mais elle était nécessaire, je crois, pour bien représenter dans quelques conditions notre travail doit s'exécuter.

Pour préciser davantage notre pensée sur ce point, il est impossible, je crois, de faire mieux que de citer les paroles de notre président, prononcées à Toronto le 2 mai dernier:

"We were not appointed and we do not understand our function to be to revise the constitution. That is not the purpose for which the commission was appointed, nor do we intend that to be our object. We are a fact-finding body, it is our duty to investigate, ascertain the facts and make our report. If on the facts as we find them it would appear that there should be some change in the financial relations between the Dominion and the Provinces, it is our duty to recommend what those changes should be, but our recommendations must be within the strict limits of a federal constitution. . . . Any report which we may make will depend for its value on its inherent merits. It may be good or bad. Its value will depend solely upon its merits."

"The report, of course, must be followed by a conference such as you have suggested, or some method whereby the Governments of the Dominion and the provinces meet together and confer on those various problems with a view to their solution. . . ."

Encore une fois, messieurs, je ne vois pas comment j'aurais pu mettre plus clairement devant vous la façon dont nous comprenons notre rôle, qu'en citant ainsi ces paroles de notre président.

En terminant, vous me permettrez de vous faire remarquer que la tâche qui nous est confiée est extrêmement lourde. Dans un pays comme le nôtre, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, de la frontière américaine à l'Océan Arctique, avec des commerces, des industries d'ordre si différent, il est bien difficile de réconcilier les vœux, les désirs et les intérêts. Il nous est absolument impossible même de tenter la réalisation d'une pareille tâche si nous ne recevons l'aide des gouvernements, des associations, des corporations et même des diverses dénominations religieuses. Nous serons heureux de recevoir le concours de tous ceux qui voudront bien nous l'aider. Nous pourrions peut-être ne pas réussir dans la tâche qu'on nous a confiée, mais une chose certaine, ce ne sera certainement pas par absence de bonne volonté.

Après cette allocution prononcée en français, M. Sirois a répété les mêmes remarques en anglais.

M. Daffoe

M. John-W. Daffoe, un des commissaires, fait ensuite quelques observations.

Il a fait un exposé des obligations de la commission. La Confédération n'a pas été faite, déclare M. Daffoe, et il espère qu'avec de la coopération il sera possible de régler, dans l'intérêt général, les principaux problèmes qui nous intéressent.

M. Beaulieu

M. Emery Beaulieu, représentant du gouvernement de la province de Québec, parle ensuite. (On trouvera le texte du mémoire de Me Beaulieu en première page.)

M. Beaulieu soumet ensuite une version anglaise de ses remarques. M. Sirois fait observer que les documents et mémoires soumis à la commission sont bilingues.

M. Lobley présente ensuite le mémoire du Board of Trade de Montréal.

Ilustrés par des graphiques et des montages qui composent le musée contre le gaspillage.

On peut ainsi apprendre que les sept minutes qui précèdent l'heure de la sortie des ateliers et pendant lesquelles les ouvriers se lavent et se rhabillent, peuvent coûter annuellement une somme de sept millions de francs à certaines entreprises. Qu'on peut, d'autre part, économiser neuf mille francs par an en évitant d'employer de la ficelle trop grosse et disproportionnée avec l'usage qu'on en veut faire.

Le musée contre le gaspillage indique aussi l'importance de certaines matières considérées comme négligeables et qu'on met au rebut alors qu'elles peuvent être récupérées avec le plus grand profit. On apprend ainsi que, si la ferraille commune ne vaut que trois centimes le kilogramme, le kilogramme de fer-blanc, qu'on a trop tendance à mépriser, vaut 2 francs 50.

Le concours de poésie de la "Canadian Authors"

La Canadian Authors' Association vient de faire connaître le résultat de son concours annuel de poésie. Figure dans la longue liste des lauréats, le nom d'un jeune poète canadien-français, M. Marcel Dubuc, qui gagne un prix pour le meilleur sonnet français. Ce prix, de \$10, est offert par lady Roddick, poétesse, de Montréal.

Tuée par un train à Pointe-Claire

Mme K. Palmer est décédée ce matin, vers 8 h., après avoir été frappée par un train du C.N., à proximité de la gare de Pointe-Claire. Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête qui aura lieu vraisemblablement demain matin.

L'enquête Rowell

Le mémoire du Board of Trade

Contre la tendance à faire des neuf provinces autant d'États souverains — La province de Québec dépense trop en frais d'administration

Québec, 12 (C.P.) — Le mémoire que le "Board of Trade" de Montréal a soumis ce matin à la commission fédérale qui enquête sur les relations fédérales-provinciales dénonce vigoureusement la tendance qui se manifeste depuis une décennie à faire des neuf provinces du Canada autant d'États souverains. Aussi longtemps que cette tendance ne sera pas freinée, qu'elle ne sera pas remplacée dans une certaine mesure par une tendance contraire, aussi longtemps que l'on n'aura pas atteint le degré de solidarité nationale, que l'on voudrait atteindre au moment de la Confédération, aussi longtemps que les Canadiens n'admettront pas cet axiome que le tout est plus grand que la partie, dit le mémoire, le Canada ne saurait espérer la prospérité et le progrès.

Le "Board of Trade" considère qu'un rajustement des relations financières entre le gouvernement provincial et les provinces s'impose. Il considère qu'il faudrait grouper tous les services sociaux sous une même juridiction et une même administration dans l'intérêt de l'efficacité et de la stabilité financière du pays même si cela doit entraîner une nouvelle répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces. Si toutefois la chose s'avérait impossible, il faudrait une nouvelle répartition des impôts selon les responsabilités des divers groupes.

Le "Board of Trade" préconise, entre autres recommandations précises, l'abandon de la pratique qui consiste à capitaliser les dépenses de l'assistance aux chômeurs, la standardisation ou normalisation des comptes publics par tout le pays, la suppression des taxes doubles par le moyen d'ententes entre les gouvernements, une orientation vers l'augmentation des impôts sur le revenu et vers la suppression des taxes de vente.

Le "Board of Trade" a demandé que les gouvernements réduisent leurs dépenses d'administration et il a soumis des chiffres pour établir que les frais d'administration du gouvernement de la province de Québec sont deux fois plus élevés que ceux de n'importe quelle autre province du Dominion, l'Alberta exceptée, eu égard au chiffre de la population. La province de Québec dépenserait 26 pour cent de ses revenus en frais d'administration tandis que cette proportion ne serait que de 9 pour cent en Ontario, de 13 pour cent en Colombie britannique et de 18 pour cent en Alberta.

Poll coûteux

Le poll spécial, ouvert à l'hôtel de ville à l'occasion de l'élection du quartier Sainte-Anne, s'est révélé plutôt coûteux. Il a été ouvert deux jours, lundi et hier, de 1 heure de l'après-midi à 10 heures du soir. Il a fallu tenir quatre employés à la disposition des électeurs, et deux constables pour garder le poll. On estime qu'avec les avis et les autres dépenses cela coûte à la ville environ une centaine de piastres. Or, lundi, personne n'est allé voter ce poll, et quatre électeurs y sont allés hier. Cela fait donc à peu près \$25 par vote.

Me Lorenzo Dutil

Le comité exécutif a retenu les services de Me Lorenzo Dutil pour la préparation du contrat entre la ville et la Montreal Light, Heat and Power Cons. pour l'éclairage des rues et l'électricité dont la ville a besoin pour ses divers services. M. Dutil, en plus d'être avocat, est un spécialiste des questions d'électricité. Il a été nommé par l'administration Houdé-Savignac dans la commission d'experts qui a été nommée sur la question du renouvellement du contrat de la compagnie avec la M. L. H. Il a soumis un rapport distinct de celui des autres experts, dans lequel il prétend que la ville peut économiser \$500,000 par an dans le renouvellement de son contrat.

Doctorat en théologie

L'abbé Roland Fournier a ce matin soutenu à l'Université de Montréal une thèse de doctorat en théologie sur l'action catholique. Le jury, présidé par M. Rosario Lesieur, P.S.S., doyen de la Faculté de théologie, fera connaître un peu plus tard, comme la chose était entendue à l'avance, sa décision.

Le concours de poésie de la "Canadian Authors"

La Canadian Authors' Association vient de faire connaître le résultat de son concours annuel de poésie. Figure dans la longue liste des lauréats, le nom d'un jeune poète canadien-français, M. Marcel Dubuc, qui gagne un prix pour le meilleur sonnet français. Ce prix, de \$10, est offert par lady Roddick, poétesse, de Montréal.

Tuée par un train à Pointe-Claire

Mme K. Palmer est décédée ce matin, vers 8 h., après avoir été frappée par un train du C.N., à proximité de la gare de Pointe-Claire. Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête qui aura lieu vraisemblablement demain matin.

Funérailles de l'abbé Lapalme

S. E. Mgr Deschamps donne l'absoute — M. l'abbé Léonidas Desjardins chante le service — Le clergé présent

S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a interromptu sa visite pastorale pour assister au service de M. l'abbé Auguste Lapalme, célébré par M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain d'Outremont. M. l'abbé Lapalme a été tué dimanche avec son neveu par un convoi de chemin de fer près de Strathmore. Mgr Deschamps a présidé l'absoute, assisté de MM. les abbés René Kieffer, curé de St-Pascal-Baylon, et Emile Lambert, curé de Saint-Antoine, tous deux curés des paroisses voisines de Notre-Dame-des-Neiges. Le curé de St-Lambert, M. l'abbé Lessard, et l'aumônier du pensionnat d'Outremont des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, M. l'abbé Melançon, ont assisté M. l'abbé Desjardins comme diacre et sous-diacre.

Dans la sanctuaire, on remarquait: Mgr Charlier, vicaire général; Mgr J.-B. Babin, curé de Ste-Agathe des Monts; le chanoine Z. Alary; M. l'abbé Z. Picotte, le Père Lalande, S.J.; le chanoine Joseph Picotte, curé de St-Pierre-Claver; le P. Georges Mongeau, S.J.; le P. Léo Boismenu, S.S.S.; le P. Matte, S.S.S.; M. l'abbé J.-F. L'Heureux, curé de Saint-Vincent-Ferrier; M. l'abbé G.-E. Boileau, curé du Christ-Roi; M. l'abbé J.-Albert Bastien, le P. Germain, C.S.C., principal de l'Ecole Normale Sainte-Croix; M. l'abbé Damien Trudeau, vicaire de Buckingham; le P. Alfred Léger, Eudiste; le P. Augustin Séguin, O.P., curé de Notre-Dame de Grâce; M. l'abbé Horace Chabot, aumônier du couvent d'Hochelaga; M. l'abbé R. Tessier, vicaire à Notre-Dame des Anges de Cartierville; M. l'abbé Guy Schetagne, de Lachine; M. l'abbé R. Duplessis, de Lachine; M. l'abbé H. Quesnel, curé de Ste-Dorothée; M. l'abbé Vianney Desroches, vicaire à St-Antoine; M. l'abbé Ernest Courcel, curé à St-Amable; l'abbé Emmanuel Charlebois, curé de Ste-Jeanne-de-Chantal, Pointe-Claire; l'abbé Donat Godin, curé de Ste-Claire; l'abbé M. Nantel, l'abbé J.-N. Labelle, curé de Ste-Genève de Pierrefonds; le Père Alphonse de Grandpré, C.S.V., assistant provincial des Clercs de St-Viateur; le Père A. Monet, S.J.; l'abbé Alphonse Kieffer, curé de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus; l'abbé J. Verschelden, ancien curé; le Père Laurent Morin, C.S.S.R.; l'abbé Eugène Therrien, curé de Saint-Bernard; l'abbé John L. O'Rourke, curé de St-Raphaël; le Père Hugh L. McCarthy, S.J., recteur du collège Loyola, le Père J.-M. Cadieux, C.S.V.; le Père Emile de Guire, supérieur du collège St-Laurent; l'abbé Eudore Charbonneau, curé de St-François d'Assise, de Montréal; l'abbé J.-A. Gibeault, curé de Saint-Eusèbe; l'abbé G. G. d. e. o. n. Sanche, curé de Saint-Placide; le Père Simon Chénervet, O.M.I., curé de St-Pierre-Apôtre, le Père Lévi Côté, O.M.I., l'abbé Arthur Desjardins, l'abbé J. Archambault, vicaire du défunt, l'abbé J.-A. Berthiaume, curé de Ste-Marguerite-Marie, l'abbé C. Berthiaume, curé de Ste-Elisabeth, l'abbé R. Chénervet, vicaire au Christ-Roi, le Père Ena Lavoie, S.S.S., le Père Raoul Allard, P.S.S., du Grand Séminaire, l'abbé J.-A. Gratton, curé de St-Nicolas d'Athunistic, l'abbé Paul Contant et l'abbé Emile Trudeau, du séminaire de Ste-Thérèse de Blainville, l'abbé J.-Z. Dufort, curé de Ste-Jean-de-la-Croix, l'abbé William Lessard, curé de Ste-Etienne, l'abbé Lionel Martel, curé de St-Raymond, l'abbé L. Bovey, vicaire de St-Pascal-Baylon, l'abbé Bernard Lefils, vicaire à St-François d'Assise, l'abbé André Dorion, vicaire à Saint-Etienne, l'abbé Henri Deslongchamps, curé de la Nativité d'Hochelaga, l'abbé J.-R. Granger, curé de Notre-Dame-du-Rosaire, l'abbé H.-A. Vanier, l'abbé G. Leclaire, l'abbé Armand Paiement, curé de Ste-Louis-France, le Père G. LeDont, vicaire de Ste-Louis-France, l'abbé Arthur Viau, curé de La Farveville, N.Y., l'abbé J.-Hervé Leclerc, l'abbé Jacques Brossard, vicaire de St-Louis-de-France, l'abbé J.-A. Papineau, le Père E. Aubin, C.S.V., de Joliette, l'abbé Omer Deschênes, curé de Ste-Paul-de-la-Croix, l'abbé Emile Léonard, aumônier de St-Arsène, le Père Aldeé Denis, C.S.V., du collège de Rigaud, le F. L.-P. Daignault, C.S.V., directeur de l'Académie St-Jean-Baptiste de Montréal, l'abbé J.-A. Gariépy, vicaire des écoles, le Père J. Poirras, C.S.C., du collège St-Laurent, l'abbé E.-L. Laberge, directeur du collège de Valleyfield, l'abbé J.-A. Grenier, curé de Ferme-Neuve, le Père Ernest Roby, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, Dom Claude-Marie Côté, O.S.B., Dom Jean-Anselme Mathys, O.S.B., tous deux de Ste-Benoît-du-Lac, le Père H. Couture, O.P., M. Adonis Quimet, P.S.S., le Père Albert Blais, le Père Albert Cousineau, le Père Alfred Laplante, tous de la Congrégation de Ste-Croix, le F. Jules, C.S.C., le Père Eugène Goulet, C.S.C., le Père P.-A. Antonin, de l'Association, l'abbé A. Fardeau, curé de Ste-Benoît, l'abbé P. Roy, les FF. Emmanuel et Hubert, C.S.C., l'abbé L. Lacombe et autres.

L'Église était remplie à capacité. Parmi les laïques, on remarquait: le frère du défunt, M. Victor Lapalme, ses sœurs, Mlle Eva Lapalme, Mme veuve L.-O. D'Argencourt, Mère Lapalme des Soeurs Grises; les marquisiens, Léo McKenna, L.-M. Lymbert, René Fréchal, Dr P. Charrette, Charles Lussier, Ernest LaBelle, aussi MM. Gabriel Hurtubise, Dr A.-D. Lecavallier, Victor Barbeau, James McKenna, Ernest Desrosiers, Dr J.-F. Perreault, le maire de Montréal, M. Raymond; le député Bullock, J. Brissou, René Duclos, M.-A. Arsenaux, Léo Hébert et autres.

Les créditistes en Saskatchewan

La campagne électorale provinciale

Saskatoon, 12. (C.P.) — A l'issue d'une conférence avec le premier ministre Aberhart le secrétaire provincial de l'Alberta, M. E.-S. Manning, a fait connaître aux journalistes la ligne de conduite que le parti créditiste entend suivre au cours de la campagne électorale provinciale en Saskatchewan. Il a déclaré que c'est l'Association créditiste de l'Ouest canadien, dont il est l'organisateur, et non pas le gouvernement albertain qui dirigera toute la campagne.

Après avoir conféré avec les chefs locaux, M. Manning a annoncé que la tenue des conventions dans le nord de la Saskatchewan serait retardée, mais que l'on procéderait immédiatement au choix des candidats dans les circonscriptions du sud de la province. Il doit se rendre à Regina dès aujourd'hui pour s'occuper de la chose.

M. Manning a pris soin de préciser que l'association dont il est l'organisateur, groupe les créditistes des quatre provinces de l'Ouest et que c'est à la demande des créditistes de la Saskatchewan que l'association a accepté de se charger de l'organisation de la campagne. Il a ajouté que les créditistes se proposent de présenter un candidat dans chacune des circonscriptions de la province.

L'aviation britannique

La Grande-Bretagne portera les effectifs de son aviation de première ligne à 3,500 appareils d'ici mars 1940

Londres, 12 (C.P.) — Le comte de Winton, qui se faisait l'interprète du ministre de l'Aviation, le vicomte Swinton, qui siège à la Chambre des Lords, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne a décidé d'augmenter du double son programme de construction aérienne et de porter les effectifs de son aviation de première ligne à 3,500 appareils d'ici le mois de mars 1940.

Le ministre a fait cette déclaration au cours d'un débat déclenché par l'opposition contre la politique aérienne du gouvernement qui se déroulait en même temps qu'un autre débat sur le même sujet à la Chambre des Lords où le ministre de l'Aviation se défendait lui-même. Les députés, la presse et l'opinion publique en Grande-Bretagne s'inquiètent fort de l'échec partiel du programme de réarmement aérien.

Les piliers de la rue Rouen

M. l'échevin Taillon a remis ce matin aux journalistes la déclaration suivante:

Je suis très confiant que les piliers de la rue Rouen disparaîtront. J'ai pris connaissance de la lettre reçue, lundi, du C.P.R., au sujet du renouvellement du contrat pour l'évaluation des usines Angus, et on y fait des concessions que j'apprecie beaucoup, car on me donne raison sur deux points importants.

C'est qu'il est admis que les piliers peuvent disparaître; chose qui n'avait jamais pu être obtenue jusqu'ici.

Que l'on n'avait pas raison de craindre comme représailles de la part du C.P.R. le démantèlement de ses usines puisque, dans cette même lettre, la compagnie exige le renouvellement du contrat pour une période beaucoup plus prolongée qu'il me paraît nécessaire.

Je félicite donc le C.P.R. d'avoir enfin raisonné comme il l'a fait ces jours derniers, et je ne doute pas que, s'il veut démontrer seulement un peu de bonne volonté, nous nous entendrons parfaitement.

L'Éthiopie

(Dernière heure)

Genève, 12 (AP) — Les dernières espérances de l'empereur d'Éthiopie, Haïlé Sélassié, se sont évanouies ce matin lorsque la majorité des délégués au conseil de la Société des Nations se sont prononcés en faveur de la reconnaissance de la conquête de l'Éthiopie par l'Italie.

Aux Postes

Ottawa, 12 (D.N.C.) — M. Herma Deslauriers, député libéral de Ste-Marie, apprendit du ministère qu'il y a à Montréal seize fonctionnaires des postes âgés de plus de 65 ans; neuf ont obtenu une extension de temps, sur la recommandation du directeur général des postes.

Les sept autres, âgés de plus de 65 ans, sont maintenant en congé, en attendant la mise définitive à la retraite.

L'Office d'initiative

A la demande du maire, M. Valmore Gratton, de l'Office d'initiative économique, a convoqué hier pour lundi, la réunion des hommes d'affaires, à laquelle M. Gratton soumettra un mémoire sur les projets de l'Office d'initiative économique. A la première réunion des hommes d'affaires avec le maire, il a été décidé que l'on rendra cet Office indépendant de l'administration municipale, condition que posent les hommes d'affaires pour donner leur concours à l'Office dans son travail.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Le botaniste Fernald

Son éloge par le Frère Marie-Victorin

Voici un aperçu de l'allocution prononcée par le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de botanique, à l'adresse de M. Merritt Lyndon Fernald, éminent botaniste de l'Université Harvard, à l'inauguration des six conférences publiques ce matin à l'Université de Montréal.

L'Institut de botanique, dit son directeur, souhaitait depuis longtemps recevoir la visite du professeur Fernald. Non seulement M. Fernald est l'un des trois ou quatre plus grands botanistes du monde, mais il est le grand inspirateur de la petite équipe de botanistes qui rayonne de l'Université de Montréal et du mouvement botaniste qui a eu pour résultat la création de l'Institut de botanique de l'Université et celle du Jardin botanique de Maisonneuve.

Mon premier échange de lettres avec le professeur Fernald, dit le Frère Marie-Victorin, date de janvier 1913. Nos dossiers contiennent des centaines de manuscrits de lui. Il nous reçoit comme des frères au Gray Herbarium qu'il dirige. Le Père Louis-Marie a passé une année à la bas. Jacques Rousseau, Jules Brunel et moi-même avons passé des semaines à étudier sous sa direction.

Il y a quarante ans, la flore de l'Amérique du Nord passait pour complètement connue. M. Fernald en a repris l'étude. Sa première découverte a été que cette flore était précisément méconnue. M. Fernald est aussi un explorateur botanique et un alpiniste. Il connaît mieux la géographie que nombre de géographes. Il a voyagé du Labrador à la Virginie, scrutant côtes, ravin et forêts. Il est le véritable découvreur de la flore gaspésienne, qu'il a étudiée il y a 25 ans. Nous regrettons, nous du Québec, qu'il n'ait pas publié le fruit de ses courses en Gaspésie, mais nous espérons que ses notes verront le jour.

Après cette allocution, Mgr Maurault a dit quelques mots et félicité le grade de docteur ès sciences honoris causa à M. Fernald. On remarquait la présence de M. Arthur Léveillé, doyen de la Faculté des sciences; de M. Georges Baril, secrétaire de la même Faculté, du Dr E.-G. Asselin, de Me Damien Jassin, du Père Louis-Marie, de MM. Jacques Rousseau, Jules Brunel, de Mlle Marcelle Gauvreau, et autres.

Les taxes

Mémoire des camionneurs

La Commission Montpetit siège à Québec

Québec, 12 (D.N.C.) — La Commission de révision du système d'impôts a siégé publiquement ce matin sous la présidence de M. Edouard Montpetit.

La Commission a pris connaissance d'un mémoire de l'association des camionneurs de la ville de Québec, organisation qui groupe environ 70 membres. Me Paul Lebel, avocat, a présenté ce mémoire et défendu le point de vue des petits camionneurs. Il a fait valoir que les charges sont trop élevées, présentement, pour cette catégorie de routiers publics. Il demande une gradation dans le coût des licences, disant qu'il n'y a pas de gradation logique présentement.

M. Donat Simard a suggéré que l'on augmente la taxe sur les voitures des compagnies de transport qui utilisent les routes à l'année longue, jour et nuit. Il est disposé à \$25 de plus sur les petits camions à condition que les charges soient moins lourdes sur les camions de six mille livres et plus.

Au cours de la discussion M. Arthur Foster, assistant-trésorier, a révélé qu'il en coûte actuellement \$28,000 du mille pour la construction des routes quand il en coûtait mille dollars autrefois. Il faut faire ces routes plus solides à cause du camionnage.

M. Donat Simard a dit qu'il y avait au moins un camion sur trois de trop dans la ville de Québec actuellement pour le transport public.

M. Shink, contrôleur du revenu, a dit que le plan d'impôt soumis par M. Lebel signifierait une réduction de \$150,000 dans les revenus de l'automobile.

M. Lebel estime que ce que l'Etat perdrait d'un côté il le gagnerait de l'autre. La Commission a entendu ensuite M. A. B. Normandin, du service hydraulique au ministère des Terres et forêts, mais à huis clos.

Les juges de 75 ans

Ottawa, 12 D. N. C.). — M. C.-E. Ferland, député libéral de Joliette, demande si le gouvernement a l'intention de donner suite à une résolution de l'Association du Barreau canadien, proposant de mettre les juges qui ont atteint 75 ans à leur retraite avec leur plein salaire, en leur laissant le pouvoir de siéger ad libitum sur l'invitation du juge en chef.

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, dit que la première partie de la question se rapporte à la politique du gouvernement. Il n'a aucune déclaration à faire à ce sujet. Quant à la dernière partie, elle serait du domaine de la législation provinciale.

Le gala français du MRT

Nous sommes forcées de remettre à demain le compte rendu du gala français du MRT, qui a eu lieu, hier soir, à l'Auditorium du Plateau.

La Politique

La causerie de M. Gouin à Ottawa

Le chef de l'A. L. N., parlant devant la jeune Chambre de Commerce d'Ottawa, condamne sans ambages les tendances centralisatrices — Il analyse les courants d'idées politiques dans notre province et préconise pour le Québec, une doctrine pro-canadienne-française

Ottawa, 12 (D. N. C.). — Parlant sous les auspices de la Chambre junior de commerce d'Ottawa, hier soir, au Château Laurier, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a déclaré que dans la province de Québec, séparatistes, autonomistes et partisans du statu quo sont irréductiblement opposés à la centralisation des pouvoirs à Ottawa. Il a exprimé la conviction qu'une doctrine pro-canadienne-française peut se poursuivre suivant les principes de la Confédération, qu'à demander, et à obtenir, pour les provinces, de plus amples pouvoirs, une plus parfaite autonomie au moyen de la décentralisation législative.

Il a condamné sans ambages les tendances centralisatrices. "La centralisation fédérale, dit-il, constitue une telle impudence, que je n'hésite pas à la qualifier d'anticanadienne et même d'antibritannique. Je répète, pour que cela parvienne aux intéressés, à tous les intéressés, que toute manœuvre centralisatrice du fédéral provoquerait immédiatement chez nous et probablement aussi dans toutes les autres provinces, une grave réaction de l'opinion publique, une contre-manœuvre immédiate de la part du gouvernement provincial, et peut-être aussi une redistribution insoupçonnée des groupements politiques."

M. Paul Gouin a traité du problème constitutionnel. Il a analysé les courants d'idées politiques dans la province de Québec: séparatisme, autonomisme, fascisme et communisme. Il a



RADIO-GAZETTE

(Ch. 11) — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, tel à l'heure de Montréal.

Jeudi, 12 mai

Ondes courtes

5.30 p.m. — Science
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.
6.30 p.m. — Vieilles à Brême
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.
7.30 p.m. — Chansons de marins
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.
8.30 p.m. — Sélection d'opéra
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.
9.30 p.m. — Variétés
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.
10.30 p.m. — Informations en français et en anglais
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.
11.30 p.m. — Informations en français et en anglais
WZLAF, 31.4 m., 9.33 még.

Radio-France

Station Paris-Montreal sur 25.24 mètres.
4.30 p.m. — Cours coloniaux; informations en portugais.
5.15 p.m. — Concert de musique enregistrée.
6.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en portugais.
7.00 p.m. — Causerie par Madame de Gramont.
8.00 p.m. — Concert de musique enregistrée.
9.00 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en portugais; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station 2RO — Rome — sur 31.13 mètres
7.30 p.m. — L'heure de l'Amérique du Nord. Nouvelles en anglais; sélection d'opéra; causerie: Castelfranco; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
1.00 p.m. — Fanfare de la marine américaine.
2.30 p.m. — L'orchestre de salon Columbia.
3.30 p.m. — Fanfare de l'Armée américaine.
4.00 p.m. — Aventures scientifiques.
4.15 p.m. — Quatuor vocal Eton.
4.45 p.m. — Questions d'actualité devant le Congrès.
5.15 p.m. — Jour national des hôpitaux.
6.15 p.m. — Questions d'actualité devant le Congrès.
7.30 p.m. — We the People.
8.00 p.m. — L'heure de Kate Smith.
9.00 p.m. — Les amateurs du major Bowe.
10.00 p.m. — Essais en musique — Orchestre de concert Columbia.
10.30 p.m. — Les Américains au travail.
11.15 p.m. — Premières de Hollywood.

Radio-Canada

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
1.00 p.m. — Fanfare de la marine américaine.
2.30 p.m. — L'orchestre de salon Columbia.
3.30 p.m. — Fanfare de l'Armée américaine.
4.00 p.m. — Aventures scientifiques.
4.15 p.m. — Quatuor vocal Eton.
4.45 p.m. — Questions d'actualité devant le Congrès.
5.15 p.m. — Jour national des hôpitaux.
6.15 p.m. — Questions d'actualité devant le Congrès.
7.30 p.m. — We the People.
8.00 p.m. — L'heure de Kate Smith.
9.00 p.m. — Les amateurs du major Bowe.
10.00 p.m. — Essais en musique — Orchestre de concert Columbia.
10.30 p.m. — Les Américains au travail.
11.15 p.m. — Premières de Hollywood.

Radio-Canada

AVIS IMPORTANT
Au sujet de certains programmes des stations locales

Les publicités des stations locales nous inondent littéralement, depuis un certain temps, de littérature élogieuse, amoncelée, sur certains programmes épiques d'aventures abracadabrantes.
A l'avenir, qu'on se le tienne pour dit, nous ne publierons plus toute cette littérature élogieuse faite sur commande de tel ou tel artiste, de tel ou tel metteur en scène. Nous nous réservons le droit de faire des exceptions pour certains programmes réguliers, si nous le jugeons à propos.

LE CHRONIQUEUR

Radioreportage du déjeuner des hôteliers de la compagnie du Québec

Le poste CBF de Radio-Canada diffusera les discours qui seront prononcés au déjeuner de l'Association des hôteliers de la compagnie du Québec, le jeudi 12, de 2 h. à 3 h. de l'après-midi. Ce déjeuner terminera l'assemblée générale annuelle de l'association.

Les concerts "Prom" diffusés de Toronto

Le jeudi, 12, de 9 h. à 10 h. du soir, aux postes du réseau national, aura lieu le deuxième des concerts donnés, cette année, à Toronto, sous la rubrique Promenade Symphony Concerts.
Au cours de l'heure qui sera diffusée Radio-Canada, on entendra la Symphonie n° 7, de Beethoven; Romance, de Dalcroze; et la Sonate pour piano, de Chopin.
Ces programmes sont dirigés par le chef d'orchestre de la compagnie, le Prince Igor.
Ces programmes sont dirigés par le chef d'orchestre de la compagnie, le Prince Igor.

Concerts d'adieu de Madame Jeanne Mignolet

Madame Jeanne Mignolet, soprano, se fera entendre à Radio-Canada, les jeudis, 12, 19 et 26, de 9 h. à 10 h. du soir, dans son répertoire d'airs d'opéra. Ce sont en quelque sorte des concerts d'adieu car Madame Mignolet nous annonce qu'elle quitte la scène lyrique.
Madame Mignolet possède un répertoire de vingt-six opéras. Elle a chanté dans plusieurs villes d'Europe, à la scène et au concert. Elle a fait nombre de tournées aux États-Unis.

Vendredi, 13 mai

Ondes courtes

TOKYO. — 6 h. p.m. Soies de chant.
JZJ, 25.4 m., 11.80 még.
LONDRES. — 9 h. 30 p.m. Orchestre impérial BBC, GSP, 42.1 még.; GSD, 25.5 m., 11.75 még.; GSC, 31.3 m., 9.38 még.; GSB, 31.5 m., 9.31 még.
MOSCOW. — 7 h. p.m. Nouvelles et programmes en anglais, RAN, 31 m., 9.6 még.
ROME. — 7 h. 30 p.m. La voix de minuit: 2RO, 31 m., 9.63 még.; IRF, 30.5 m., 9.83 még.; IOY, 25.2 m., 11.90 még.
PRAGUE. — 8 h. p.m. Nouvelles et programmes en anglais, RAN, 31 m., 9.6 még.; GSD, 25.5 m., 11.75 még.; GSC, 31.3 m., 9.38 még.; GSB, 31.5 m., 9.31 még.

Radio-France

Station à ondes courtes — sur 25.60 mètres
5 h. 15 p.m. — Concert. Relais de Radio-Paris.
6 h. 15 p.m. — Informations en français, cours; informations en portugais, en portugais.
7 h. p.m. — Musique enregistrée.
8 h. p.m. — Concert de musique enregistrée.
9 h. p.m. — Informations en français.

Radio-Italie

Station 2RO, Rome — sur 31.13 mètres
7 h. 30 p.m. — L'heure de l'Amérique du Nord. Nouvelles en anglais; "La voix de minuit"; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
12 h. 45 p.m. — Quatuor vocal Eton.
1 h. p.m. — Ensemble de concert Maxim Lowe.
3 h. p.m. — Fanfare de la marine américaine.
4 h. p.m. — Variétés de Chicago.
4 h. 30 p.m. — Quatuor vocal Eton.
5 h. p.m. — Orgue.
6 h. 45 p.m. — Lum et Abner, comédiens.
7 h. p.m. — L'Université du Nord-Ouest.
8 h. 30 p.m. — Programme de P. Whitman.
9 h. p.m. — Hollywood Hotel.
10 h. 45 p.m. — Points de vue américains.

Radio-Canada

"Fémina"
Pendant la saison qui commence, l'audition hebdomadaire de Radio-Canada, le vendredi soir, huit heures et demie, comprendra une chronique des activités féminines et un concert vocal et instrumental. L'audition sera d'une durée de quinze minutes.
A l'audition du vendredi, 13, la soliste sera M. Réal Bissollet, artiste lyrique, qui sera accompagné au piano par Mlle Jacqueline de Foye.

Sommaire

N. S. — Les lettres WABC, à la suite des émissions, signifient: National Broadcasting Company (N.B.C.) et les lettres WABC, à la suite des émissions, signifient: Columbia Broadcasting System (réseau américain).

JEUDI, 12 MAI

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles
4.00 Concert, disques.
4.45 Mademoiselle au piano: Thérèse Turgeon.
5.00 Radio-journal et intermédiaire.
5.15 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
5.30 Les chansons de Viviane Valiée.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Les beaux disques.
6.30 Heure musicale avec Helen Webber, soprano, et un orchestre, sous la dir. de Howard Fogg.
7.00 Le club sportif.
7.15 Orchestre.
7.30 Heure — Le réveil rural.
7.45 La bourse de Montréal.
8.00 Petite Symphonie, sous la dir. d'Alfred Wallenstein.
8.30 Radio-théâtre.
9.00 Heure — Concert symphonique, sous la dir. de Reg Stewart.
10.00 Le club sportif.
10.15 Louis Bourdon, baryton.
11.00 Heure — Radio-journal.
11.15 Louis Bourdon, baryton.
11.30 Orchestre.
12.00 Orchestre.
12.30 Orchestre.
12.45 Orchestre.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles
4.00 Airs populaires, disques.
4.30 Hugh Hughes, commentateur sur les faits du jour.
4.45 Communiqués du studio.
5.00 Dick Tracy.
5.15 Radio-journal en anglais et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30 These Four, dir. Howard Higgins.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Heure — Airs populaires, disques.
6.15 Music from the seduced Heart.
6.30 Heure musicale avec Helen Webber, soprano, et un orchestre, sous la dir. de Howard Fogg.
7.00 Amos et Andy.
7.15 The Count of Monte Cristo. Adaptation radiophonique du roman d'Alexandre Dumas.
7.30 Heure — Ernest Dainty, organiste.
7.45 On Matters Musical, causerie.
8.00 Petite Symphonie, sous la dir. d'Alfred Wallenstein.
8.30 The CBC Summer Theatre, sous la dir. de James H. Harvey.
9.00 Heure — Good News of 1938, au programme Robert Taylor et autres artistes.
10.00 Music-Hall Kraft avec Bing Crosby, Bob Burns et l'orch. de Johnny Trotter.
11.00 Heure — Appel en faveur de la Croix-Rouge.
11.15 Radio-journal en anglais.
11.30 Youth Intermittent.
12.00 The Moonstone.
12.30 Orchestre.
12.45 Orchestre.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
4.00 Classiques légers.
4.15 Eton Boys.
4.30 Événements sociaux.
4.45 Sérénade tzigane.
4.55 Votre cinéma-journal.
5.15 Richard Beauchamp.
5.30 Mademoiselle au piano.
5.45 Le programme du foyer.
6.15 Saynète.
6.30 Les chansons de pages jaunes.
6.45 Sérénade tzigane.
6.50 Radio-reportage.
7.00 L'histoire des femmes célèbres.
7.15 Marchands détaillants.
7.30 We the People.
7.45 Le club sportif.
8.00 Rhapsodie printanière.
8.30 Major Bowes.
9.00 Le club sportif.
9.15 La bourse de la Salle.
10.15 Radio-journal.
10.30 Essais en musique.
11.00 Allo, allo, les sports.
11.15 Piano-journal.
11.30 Chantier indien.

CFPX — 500 mètres — 600 kilocycles
CFX — 49.96 mètres — 600 kilocycles
4.00 Matinée Club, NBC.
4.30 Musique.
4.45 La bourse commentée.
4.55 Musique.
5.15 Vedettes de comédie du Broadway.
5.30 Le club sportif.
5.45 Studio.
6.00 Promenade symphonique de Toronto.
6.30 Under Western Skies, NBC.
6.45 Music-Hall Kraft, de Roy Shield, NBC.
6.50 Dernières nouvelles de Sport-Mon.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
4.00 Baseball: Newark à Montréal.
4.30 Heure et sommaire.
4.45 Votre cinéma-journal.
4.55 Chansons françaises.
5.15 Le drame du pavillon.
5.30 Le pont d'Avignon.
5.45 Réclat.
6.00 Heure — Orchestre.
6.30 Orchestre.
6.45 Studio.
6.50 Studio.

LE VENDREDI, 13 MAI 1938
CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles
12.00 Midl. Au jour le jour.
12.15 Edward Gamage, ténor.
12.30 Radio-journal.
12.45 Chansonnailles françaises.
1.00 Bayram.
1.15 Les pianistes Carille et London.
1.30 The Ecortia and Betty.
1.45 Le Trio instrumental de l'hôtel Mont-Royal.
2.00 La musique de la marine des États-Unis.
3.00 Concert, disques phonographiques.
3.15 Radio-journal et intermédiaire.
3.30 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
3.45 Les chansons de Viviane Valiée.
4.00 Les beaux disques.

6.30 L'heure. Causerie au sujet du Congrès eucharistique.
6.45 Chansonnailles françaises.
7.00 L'orchestre de Luigi Romanelli.
7.15 Mon oncle répond à ses neveux.
7.30 L'heure. Le réveil rural.
7.45 Chansons françaises.
8.00 "Idol, non chante", avec Mlle Marthe Lapointe, soprano, Paul Lévesque, baryton, et un orchestre sous la direction de Gilbert Darricq.
8.30 "Fémina", sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
8.45 Chansons instrumentales sous la direction de Pierre Marchand.
9.00 L'heure. Waltz Time, avec Frank Munn, ténor, et le chœur Manhattan, et un orchestre sous la direction d'Abel Lyman.
9.30 A communiquer du studio.
10.00 L'orchestre de Gilbert Darricq.
10.30 L'orchestre de Lloyd Huntley.
11.00 L'heure. Radio-journal.
11.15 Au rythme de Paris.
11.30 Orchestre.
12.00 L'orchestre de Frank Trambauer.
12.30 Orchestre.
1.00 Fin des émissions.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles
12.00 Ernest Coulton, baryton.
12.15 Causerie, causerie par d'Arcy.
12.30 Radio-journal, en anglais.
12.45 Airs populaires, disques phonographiques.
1.00 The Happy Gang.
1.30 L'orchestre de Rex Darricq.
2.00 Musique de la marine des États-Unis.
3.00 London calling.
4.00 Airs d'opéra, disques phonographiques.
4.30 Hugh Hughes, commentateur sur les faits du jour.
4.45 This English, causerie.
5.00 Dick Tracy.
5.15 Radio-journal, en anglais, et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30 Louise King, chanteuse et les pianistes Snyder et Ross.
5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 L'heure musicale: disques phonographiques.
6.15 The Sports world.
6.30 Airline.
6.45 The House of dreams.
7.00 Amos et Andy.
7.15 Crown Colony of Sports.
7.30 L'heure. Récit, le chœur Manhattan, et un orchestre, sous la direction d'Abel Lyman.
7.45 Unconventional journey, causerie.
8.00 "Idol, non chante", avec Mlle Marthe Lapointe, soprano, Paul Lévesque, baryton, et l'orchestre de Gilbert Darricq.
8.30 Topics of the day.
8.45 The Fussy, sketch.
9.00 L'heure. Waltz time, avec Frank Munn, ténor, orchestre sous la direction d'Abel Lyman.
9.30 A communiquer du studio.
10.00 Appel en faveur de la Croix-Rouge.
10.05 Airs superlatifs, causerie.
10.15 Minutier Jambon.
10.30 L'orchestre de Lloyd Huntley.
10.45 I shall never forget.
11.00 L'heure. Radio-journal.
11.15 Louis Bourdon et son orchestre.
11.30 Poets Gallery.
12.00 Récit d'orgue par M. Bancroft.
12.30 Orchestre, MBE.
1.00 Fin des émissions.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
7.15 Mélodies rythmiques.
7.25 Sommaire.
7.30 Pot-pourri matinal.
8.00 Les nouvelles.
8.15 Aube.
8.30 Chansons françaises.
8.45 Metropolitan Parade, CBS.
9.00 Les nouvelles.
9.15 Bonjour madame.
10.00 A choisir.
10.15 L'art de la draperie.
10.30 L'heure musicale.
11.00 Sonate, ses mélodies au piano.
11.15 Le vieux maître d'école.
11.30 Big band.
11.45 La Parade des mélodies.
12.00 Programme service rapide.
12.30 Nettes et Rint-tint.
12.45 La province à la province.
1.00 Cours de nouvelles.
1.15 Nouvelles.
1.30 Le monde féminin.
1.45 Capsules mélodiques.
2.15 La rue principale.
2.30 Captivités.
2.45 Buffalo Summer threat, CBS.
3.00 Kater Smith cause.
3.45 Al Bernard's ministère.
4.00 Chicago varieties, CBS.
4.15 Extravaganza, CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Votre cinéma-journal.
4.55 Chansons musicales.
5.00 Cultures musicales.
5.15 La fantastique odyssée de Richard.
5.30 Variétés continentales.
5.45 Le programme du foyer.
5.55 Le Don Juan de la chanson.
6.00 Radio-reportage.
6.15 Moments ébouriffants.
6.30 Chansons françaises.
6.45 Nettes et Rint-tint.
6.55 Hollace Shaw, soprano.
7.00 The Ghost of Benjamin Sweet.
7.30 Radio-Encyclopédie.
8.00 Hollywood.
8.30 Revue hebdomadaire des sports.
8.45 Radio-journal.
9.00 Piano-journal.
9.15 A choisir.
9.30 Duke Ellington et orch.
10.00 Allo Allo les sports.
11.00 Piano-journal.

CFPX — 500 mètres — 600 kilocycles
CFX — 49.96 mètres — 600 kilocycles
12.30 Orgue.
2.00 Panfane de la marine américaine.
2.00 Radio Club, The Bells.
2.00 Matinée-Club, NBC.
3.15 Musique.
3.30 Petites variétés, NBC.
3.45 La Bourse commentée.
4.15 Musique.
4.25 Nouvelles-éclairs.
4.30 Soliste de l'orchestre.
4.35 Municipal Service Bureau.
4.45 The Fusesy.
10.30 Studio.
11.00 Dernières nouvelles de Sport-Mon.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
7.55 Sommaire.
8.00 L'heure. Réveil matin musical.
8.00 L'heure. Chansons françaises.
8.30 Collège days.
9.45 Les disques de Reda Celte.
10.00 A Belanger Lité.
10.30 Émission de l'orchestre. Pour l'écriture.
11.15 Prog. N.G. Valiquette Lité.
11.30 Les disques de Ray Vette.
12.00 Midl. L'heure. L'heure féminine.
1.15 Nouvelles.
1.20 L'heure féminine.
1.50 L'heure.
2.00 Pastiches instrumentales.
2.30 Orchestre de Tom Doring.
3.00 L'heure. Musique classique.
3.30 Oklahoma outlaws.
4.00 Radio-base.
5.30 L'heure et sommaire. Mel-Melo.
6.15 Variétés.
6.20 A votre santé.
6.45 Radio-annuaire, chansons françaises.
7.30 L'heure. Commentateur sportif.
7.45 Radio-concerts, voyages modernes.
8.00 Récit d'artistes.
8.30 Orchestre.
9.00 L'heure. London Calling.
9.30 Orchestre.
10.00 Studio.
10.30 Orchestre.
11.00 L'heure. Fin de l'émission.

LONGUEURS D'ONDES
RESEAU DE L'EST
Station Ville Kilomètres
CBF Montréal, P.Q. 910
CBM Montréal, P.Q. 1050
CRQ Québec, P.Q. 730
CRQ Ottawa, Ont. 880
CRCS Chicoutimi, P.Q. 1120
CRN New-Carlton, P.Q. 860
CRCT Toronto, Ont. 840
CRCT Moncton, N.B. 1210
CRN Fredericton, N.B. 1210
CRN Saint-Jean, N.B. 1210
CRCS Sydney, N.E. 1240
CRNS Halifax, N.E. 820
CRN Charlottetown, P.E. 820
CRN Windsor, Ont. 670
CRN Sudbury, Ont. 780
CRN Port-William, Ont. 780

RESEAU DE L'OUEST
City Winnipeg, Man. 910
CRCK Regina, Sask. 1010
CRCK Saskatoon, Sask. 840
CRCK Edmonton, Alta. 820
CRCA Edmonton, Alta. 780

Les disques

Symphonie No 3, op. 55 en Mi bémol de Beethoven, exécutée par l'orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction d'Eugen Jochum — Six grands disques "Telefunken" contenus dans un album.

Grand orchestre

C'est la symphonie dite "Héroïque". Elle date de 1804. Elle marque l'avènement du troisième cor au grand orchestre. En ce qui concerne sa conception, il faut dire que c'est un peu une œuvre de commande, un peu une œuvre de commande écrite à la gloire de Bonaparte, plus tard, à la proclamation de l'Empire, il la dédia simplement au souvenir d'un grand homme. Ce qui a eu pour effet la substitution de la marche funèbre du second mouvement au mouvement primitif d'allure héroïque. Matériellement parlant, elle est parfaitement gravée sur disques "Telefunken". Par rapport à ses deux symphonies précédentes, Beethoven devient ici plus humain par le traitement de ses thèmes. Il reste que nombre de passages de cette symphonie soient des plus sévères et des plus éloignés de l'idée romantique. Suite dans le genre théâtral de François Couperin. Deux grands disques "Telefunken" par un petit ensemble, le Wiesbaden Collegium. Ensemble d'instruments à cordes et à vent de Musique faite de sobriété classique, de paix et de charme mélancolique. Une très belle interprétation de la part des exécutants. La douceur de la voix et les accents naïfs du haut bois sont rendus avec tout le moelleux requis, grâce à un savant enregistrement. Cette suite du grand classicisme français est superbe. Écoutons-la bien vite, afin de ne pas trop oublier ce qu'est la véritable harmonie. Notre siècle si fertile en nouveautés musicales et, de plus, en nouveautés musicales, est-il si propre à nous détourner du beau de celui qui s'impose aux âges ou plutôt à travers les âges.

Orchestre

Concerto Grosso de Händel en trois mouvements. L'orchestre philharmonique de Berlin. Deux disques "Telefunken". Une musique de grand style comme savait en écrire le maître allemand. Enregistrement très clair. Au verso du deuxième disque, Feu d'artifice royal, même orchestre. Trois petites pièces descriptives dans le genre suite, très réussies.

Orchestre

Phédre, ouverture de Jules Massenet, par l'orchestre de Berlin sous la direction du Dr Hans Schmidt-Isserstedt. Cette œuvre est bien connue des musiciens. Elle est pleine de intérêt et de grandeur et a été bien connue pour réclamer à la célèbre tragédie de Racine. L'orchestre berlinois ne la dépare point. Une excellente cire.

Disques fournis par la maison Hupnagel de Montréal.

L'histoire secrète de la révolution espagnole (par LEON de PONCINS)
Beaucoup de livres ont été publiés sur la guerre d'Espagne, mais celui-ci est différent de tous les autres, car il traite un aspect peu connu et particulièrement important du conflit: les dessous maçonno-communistes de la révolution espagnole depuis la chute de Primo de Rivera jusqu'à la guerre civile.

L'auteur nous montre, avec des documents impressionnants, les influences internationales occultes qui ont animé et dirigé dans l'ombre le mouvement révolutionnaire: F.M., le judaïsme, communisme, et comme rien n'y est avancé sans preuve, plusieurs importants documents cités dans le texte sont reproduits intégralement en appendice. Aussi cet ouvrage aura-t-il une valeur historique, car l'on y trouve des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs.

Un vol. in-8 couronne (288 pages), avec une carte, \$1.00 franco. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

CROC Lethbridge, Alta. 850
CROC Vancouver, Colombie 850
N. B. — Les stations énumérées ci-dessus ne sont pas toutes des stations de radio nationale, l'émission officielle de Radio-Canada donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45, heure de l'Est, une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. L'émission se donne en français et en anglais.

RADIO-SALAMANQUE
A L'AMERIQUE DU NORD
Station Salamanca 26.92 mètres
10.375.44 kilocycles
(Heure de l'Est: 9 h. à 9 h. 45 p.m.)
Pour ceux qui désirent des nouvelles de la source nationale, l'émission officielle de Radio-Salamanque donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45, heure de l'Est, une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. L'émission se donne en français et en anglais.

Excellente nouvelle de M. Pierre Mille

Le prix de littérature française "hors-France" est porté de 3,000 à 4,000 francs

De Paris, M. Pierre Mille nous adresse une excellente nouvelle. Le prix de littérature française "hors-France" est porté de 3,000 à 4,000 francs. Ce n'est pas de la somme qu'il faut s'épater, mais du geste. De la part de M. Pierre Mille, c'est une idée très heureuse que la fondation de ce prix, que les Canadiens français sont appelés à braver; c'est une excellente idée aussi de la part de M. Félix Chancel-Maraveire, que d'y ajouter sa vie durant la somme de 1,000 francs annuellement. Il serait à souhaiter qu'un Canadien ou autre personnage de sang français l'imite. Le gouvernement français fournit les premiers trois mille francs, pourquoi des particuliers ne grossiraient-ils pas ce prix par leurs largesses?

Voici les principaux passages de la lettre de M. Pierre Mille, fondateur du prix de littérature française "hors-France", destiné, comme on sait, à couronner l'ouvrage d'un écrivain ou journaliste français de langue française de pays qui ne dépendent plus ou même n'ont jamais dépendu de la France: "La Société des auteurs et romanciers coloniaux fera tout ce qu'elle pourra pour que ce prix si minime destiné aux écrivains français hors de France ait le plus grand retentissement possible en France. Je viens de recevoir de M. Félix Chancel-Maraveire, Hyères (Var, France), une lettre qui m'a touché jusqu'au fond du cœur. Ayant lu mon article du Temps, du 15-IV-38, que je devais au Devoir, il m'écrit que, jusqu'à sa mort, il ajoutera 1,000 francs à notre pauvre prix de 3,000 francs! Voulez-vous être assez bon pour l'annoncer dans votre journal, et lui adresser un mot de remerciement. Et puis, tâchez d'organiser, à Montréal, et dans toute l'Amérique française, ce concours pour lequel nous serions si heureux de couronner, en '39 un auteur canadien-français. Je rappelle que les ouvrages peuvent être adressés à la Société des auteurs et romanciers coloniaux, secrétaire général Marius Leblond, 10, rue du Cardinal-LeMoine, Paris, IVe".

M. Pierre Mille est le premier à reconnaître que la somme de 3,000 francs souscrite par le ministère des Affaires étrangères est bien minime. Pourtant, c'est une "attention", dit-il. Elle prouve qu'on n'oublie pas, chez nous, ceux qui continuent à penser, à parler, à écrire dans notre langue. Et il ajoute:

— Mais, alors, en véritable, en humble mendiant, je dis aux Canadiens français, aux Mauriciens, aux Haïtiens, aux Égyptiens: "Si vous y ajoutez quelque chose? Quelques sterling, quelques dollars, quelques livres égyptiennes? Evidemment, ce serait un vrai cadeau de votre part. Car Canadiens, Mauriciens, Égyptiens, Haïtiens ne bénéficieraient du prix que chacun à leur tour, chaque année, ou à peu près — à moins d'une œuvre dont le mérite s'imposerait de telle sorte que la même "nation" verrait plus tôt se renouveler la faveur du jury. "Ce jury serait français, et parisien. Pas moyen de faire autrement. Mais pourquoi chaque pays de langue française — je persiste à affirmer que l'Égypte "en est" ainsi que la Syrie — n'organiserait-il pas une espèce d'"avant-jury", qui signifierait les œuvres — poèmes, romans, mémoires, articles de journaux — au jury de Paris; et qui, en même temps, si possible — mais ce ne serait nullement obligatoire — chercherait à accroître d'une modeste obole la valeur du prix?"

La "fédération de tous les écrivains français écrivant hors de la France et de ses colonies", je vous assure que ce serait une belle chose!

A Granby

Dimanche, le 15, à 2 h., au sous-sol de l'église Notre-Dame de Granby, sera tenue une grande assemblée de tous les ouvriers et ouvrières, syndiqués ou non.

Portent la parole: MM. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C.; Orlas Filion, président de la fédération du bâtiment, Montréal; Gérard Picard, secrétaire de la C.T.C.C., Québec; V.E. Dupont, agent d'affaires de la fédération du transport, Montréal; Albert Côté, président de la fédération du textile, Montréal.

L'Assemblée sera sous la présidence conjointe de MM. Irène Bédard, président du Syndicat du textile de Granby, et Gaston Bourbonnière, secrétaire du syndicat du textile, Granby.

A l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville
La clinique antituberculeuse du jeudi se tiendra dorénavant le mercredi de chaque semaine. On s'attend à tenir compte dès le 13 mai prochain.

Funérailles de Mme J.-L. Daoust

Les funérailles de Mme J.-L. Daoust ont eu lieu hier matin, à Saint-Clement de Valérie, Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a fait la levée du corps et M. l'abbé P.-E. Robillard a chanté le service, assisté des abbés G. Dumontet et J.-R. Oulmet.
Conduisant le deuil: les frères de la défunte, Augustus Pautex, Eberhard Pautex, ses beaux-frères, MM. J.-M.-Z. Daoust, P. Laferrière et J. Ballargoon, le notaire, J.-E. Lachapelle, ses neveux: MM. P.-E. Montpetit, M. Badiergon, Paul Daoust, M. Montpetit et R. Ballargoon. Dans le cortège on remarquait aussi MM. Beauregard Champagne, Raoul Laporte, G. St-Jean, W.A. Baker, Noël Pautex, Montville de la Bruère, Gérard Malcheolose, Dr J.-F.A. Gatin, les frères Herménégilde et Samuel, F.E.C. J. Prieur, D. Milord, A. Lebeuf, A. Pepin, A. Olivier, A. Mercier, J.-A.-N. Pautex, F. Goyer, Aurèle Pautex, J.-C. Dussault, J.-P. Malgouy, R.-E. Dagenais, Napoléon Brisebois, H. L'Esperance, F. Hébert, Oscar Bonin et autres.
La famille a aussi reçu de nombreuses cartes de sympathie, télégrammes, bouquets, spiritueux, offrandes de messes, fleurs, etc.

Audition d'élèves

Le studio des "Artistes en herbe", la direction de Mme Gélina-Gagnon, fera son audition annuelle dimanche 15 mai, à 8 h. 30 p.m., à la salle de l'École Nationale, rue Chabrier.
Au programme: "Les Poupées vivantes", "Les Jardinières de Saint-Cyr", "Poupées", "Petites mantes". Cette audition sera sous la présidence d'honneur de M. Jules Massé, président de la "Société du bon parler français". Pour renseignements, téléphoner à F. tenac 0064.

Les élèves de Mlle Berlinguet

Le jeudi, 19 mai prochain, à la direction de la Paëstra Nationale, rue Chabrier, Mlle Berlinguet, pianiste, diplômée de l'École de musique Nazareth et de Mlle Wilcam et Roy fera entendre ses nombreux élèves en audition de fin d'année. Comme par années passées le programme ne portera que le choix de pièces classées

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Une tête solide...

Il y en a plusieurs canadiennes... Cette fois cependant, il s'agit d'une tête solide étrangère: Marie-Thérèse de Bentzon.

Marie-Thérèse de Solms naquit à Seins-Port (1840-1907). Son père, ministre de Wurtemberg, appartenait à la noblesse alsacienne, sa mère était française et sa grand-mère (Bentzon) danoise.

Après une enfance douilletée, Marie-Thérèse tomba entre les mains de Miss Robertson, gouvernante bien équilibrée, pénétrée d'énergie, qui donna à son élève une éducation raisonnée, réfléchie. Les nombreuses relations de Miss Robertson, jointes aux claires et pénétrantes leçons de Miss Robertson, découvrirent à Marie-Thérèse le secret de plusieurs langues et un goût profond pour toutes les littératures. Elle se passionna pour l'étude de l'histoire universelle; elle remonta avec une certaine ardeur à l'étude de l'histoire du Canada pour l'abandonner dès le début comme le font maintes Canadiennes.

A quatorze ans, sa famille accueillit Johanna, une cousine danoise: "Tout nous tentait, écrit Marie-Thérèse, sauf l'existence vide des belles dames occupées à recevoir ou à recevoir des visites. Et nous avions un égal dégoût de la lecture."

Son père l'ayant mariée très jeune, à seize ans, à Monsieur Blanc, Marie-Thérèse alla demeurer à Seins. Elle eut un fils et après une vie conjugale courte et empoisonnée de pénibles dissensions venues entre elle et son mari, l'ancien dont la mentalité différait extrêmement de la sienne. Marie-Thérèse retourna chez sa mère, devenue veuve quelques années, elle-ci venait de se remarier au comte d'Aure.

Marie-Thérèse avait vingt ans, dépendante et fière... quelques ans de plus, elle résolut d'écrire pour son pays. C'était d'ailleurs un acte de jeunesse. Marie par les veines, Marie-Thérèse de Bentzon était une femme à franchir les aspérités de la vie, à braver les difficultés de la littérature. Son premier roman: "Un d'écrit", fut accepté par le Journal des Débats, en 1870. La Revue des Deux-Mondes publia ensuite "La condition de Louise". Marie-Thérèse Bentzon pouvait espérer en l'avenir. Un style ferme, solide, d'allure masculine, attirait l'attention des écrivains de renom. Elle ne fit pas de réclame, ses études soignées, ses articles de critique en furent pour elle. L'Académie lui décerna ses récompenses: "Les oeuvres de Madame Bentzon se succèdent d'année en année, discrètement, sans bruit, ni fanfare. J'ai talent ne s'affirma d'une façon plus modeste et plus fière."

A noter: Marie-Thérèse de Bentzon était atholique. Les pensées suivantes laissent assez voir: "Dieu tient compte de la bonne volonté, je le crois puisque, n'ayant d'autre vertu, je me sens aidée

malgré tout et à chaque instant à travers mes épreuves."

"Toute vocation se paie et si les sacrifices nécessaires pour cela font la beauté de la vie, ils n'en font pas la douceur."

"Quant à l'avenir, il est entre les mains de Dieu. Je ne crains donc rien quoique je me sente bien peu de mérite pour l'heure du grand passage, mais je crois à la vertu de la souffrance acceptée."

"Nous ne savons pas tout, nous ne devons ni juger ni condamner personne."

Devons-nous lire Marie-Thérèse Bentzon? L'abbé Bethléem — parler de l'abbé Bethléem, ça donne l'air d'un pensionnaire, n'est-ce pas? — dit: les grandes personnes liront "Les Américains chez elles, Choses et gens d'Amérique, Un roman", de Tony Constant, son chef-d'oeuvre, et toutes les jeunes filles liront: Contes de tous les pays, Yvette... etc.

Pourquoi parler de Marie-Thérèse Bentzon? Parce que ce fut une femme virile qui sut réfléchir. Tout en ouvrant son salon à de très célèbres auteurs, elle écrivait de la solitude: "Dans ce refuge, j'ai tardivement retrouvé la santé, le calme et la possibilité du travail. J'y suis arrivée malade de corps et d'âme, mais la forêt a fait son oeuvre et l'absolue solitude rétablit en moi l'équilibre... Combien peu de gens comprennent la puissance de la solitude sur les malheureux."

La clé de sa vaste érudition? Une étude à la fois et poussée à bout chaque fois! De la réflexion, du recueillement!

Pour nous, chrétiennes, quels outils à utiliser, à user au service du Christ!

LUCIE DESHAIES
Outremont, mai 1938.

Pèlerinage au tombeau de Catherine Tekakwitha

Sous le distingué patronage du R. P. Ernest Roby, S.J., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception

Le dimanche 22 mai 1938

A cette occasion M. le juge Edouard-Fabre Surveyl, de la Cour supérieure, sera reçu membre de la nation iroquoise de Caughnawaga.

Départ des autobus de l'église de l'Immaculée-Conception à 8 heures du matin (heure avancée). Arrivée à l'église Sainte-Catherine de Laprairie vers 9 heures. Messe du pèlerinage, sermon, communion. Prières au tombeau de Catherine Tekakwitha. Départ pour le village indien de Caughnawaga.

A l'arrivée, visite à l'église S. François-Xavier. Dîner. Promenade et repos au bord du fleuve, dans les jardins de la résidence des Pères missionnaires jésuites. Visite des souvenirs historiques. Prières auprès des reliques insignes de Catherine Tekakwitha. Salut solennel du Très Saint Sacrement. Retour à Montréal vers 6 heures.

Au début de l'après-midi, il y aura dévoilement d'une plaque de bronze, placée sur le vieux fort Saint-Louis, à quelques pas de la résidence des Pères missionnaires, au bord du fleuve Saint-Laurent. Cette plaque de bronze est donnée par la commission des monuments

historiques du gouvernement fédéral d'Ottawa.

M. le juge Surveyl, représentant officiel de la commission, prononcera l'allocation de circonstance. Les Indiens, touchés de cet honneur, en signe de gratitude, recevront M. le juge Surveyl membre de la nation iroquoise. Après lui avoir cédé la tête de la couronne de plumes d'aigle, ils lui feront fumer le calumet de la paix, comme ils le faisaient autrefois à l'Ononhio français.

La messe du pèlerinage sera dite par Mgr Edmond Coursol, P.D., vicaire général du diocèse de Saint-Jean. P. Q. Le sermon sera donné par le R. P. Antonio Poulin, S.J., vice-postulateur de la cause de béatification. La chorale des dames et demoiselles de la paroisse de l'Immaculée-Conception fera les frais du chant le matin durant la messe basse. Dans l'après-midi, durant le salut du Très-Saint-Sacrement à l'église de Caughnawaga, la magnifique choré de chant des Indiens exécutera des pièces de son répertoire en langue iroquoise.

Pour renseignements s'adresser au Père Directeur du pèlerinage, presbytère de l'Immaculée-Conception. Tél.: Amherst 1104.

La mode d'été dit que vous pouvez:

Garnir vos boléros de petites boules roses entourées de résille noire faisant boutons ou grelots.

Fermer un gilet au tricot par une série de petits poignards en métal argenté.

Décorer votre robe de lin de boutons représentant des têtes de Pierrot avec leur colerette blanche.

Peindre vos blouses de toile de fleurs, de fruits, de motifs fantaisie.

Parler des boucles d'oreilles à une seule oreille alors que l'autre formera clip. Ainsi on aura une grappe de raisin à une oreille et l'autre grappe en pendeloque à l'encolure.

Donner plus d'éclat à vos robes en égayant les manches longues d'une robe noire d'un brassard en ruban de couleur vive.

Multiplier vos parures en ayant une robe parée en toile à grosses fleurs imprimées de ton vif que vous transformerez en tenue de casino, en enfant au-dessus une robe de dentelle noire ouverte du bas. Un collier de fleurs multicolores égayera cet ensemble.

Rajouter vos manteaux en les égayant de broderies à jour qui permettront de voir la robe d'un ton différent, ce qui est d'un très joli effet.

Orner vos jupes de petites poches faites en fleurs ou encore de poches simulées par des touffes de plumes d'autruche. Fleurs et plumes pourront être remplacées par des poches et nœuds flous travaillés dans la robe. Elles sont formées comme des amoncellements et ressemblent en haut par un petit brin noué en même tissu.

Avoir pour votre vêtement du soir un long paletot en marabout bleu très pâle.

Fleurir la calote de votre chapeau d'un bouquet de violette posé à l'envers; c'est-à-dire le bouquet touchant la paille et les tiges s'élançant en algues sur le fond.

Modifier l'aspect d'une robe de dentelle noire en la transparentant sur un fond de satin fait de quatre coloris différents de bleu ou de rose.

Une réplique de Toscanini

Le grand maestro italien Toscanini avait un jour, aux alentours de 1912, à diriger un concert consacré aux oeuvres de Claude Debussy, et en particulier à l'Après-midi d'un faune.

Toscanini arrive à la première répétition, celle où on devait "débrouiller" l'oeuvre, s'installe au pupitre, s'apprête à lever sa baguette, quand Claude Debussy s'approche discrètement de lui, l'arrête:

— Mais, mon cher maître, vous n'avez pas la partition devant vous.

Alors Toscanini lui fit cette belle réponse, que devraient retenir les amis de la musique:

— Un vrai musicien doit avoir un chef-d'oeuvre dans la tête et non la tête dans un chef-d'oeuvre.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aéroports, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonez: BELair 3361

Causerie médicale

Rêves, hallucinations et poisons de l'intelligence

Nos divers sens peuvent être impressionnés par des modifications réelles; dans ce cas on dit qu'il y a illusion. Si le modificateur est imaginaire, il y a hallucination ou perception sans objet.

La plupart des songes nous offrent des exemples de ces dernières. Tous les éléments du rêve sont empruntés à la réalité. Même les rêves invraisemblables, où nous nous sentons voler dans l'espace et précipités dans des abîmes sans fond, etc., ne sont pas que des formes hallucinatoires du vertige, phénomène nerveux qui se produit fréquemment durant l'état de veille. Les songes les plus incohérents, les plus illogiques en apparence, présentent toujours à l'analyse des associations d'images sensorielles qui nous sont plus ou moins familières. L'origine même de la plupart des rêves peut, pour ainsi dire, se toucher du doigt; ils reflètent le plus souvent les fortes préoccupations de la journée.

D'autres fois, les rêves naissent d'impressions véritables, perçues par les organes des sens, et dont la perception donne naissance à des images variables. C'est ainsi que le craquement des meubles se transforme en coups de fusil, le bruit des cloches évoquera l'image de cérémonies religieuses. La compression d'un nerf fait rêver de blessures. L'impression lumineuse du soleil ou de la foudre provoquera des rêves d'incendies, etc. La souffrance de certains appareils organiques est capable également de produire des songes spéciaux dont Hippocrate avait déjà remarqué la grande valeur pronostique. Les maladies du coeur engendrent des rêves terrifiants; les affections respiratoires donnent lieu pendant le sommeil, à des scènes pénibles et angoissantes; une digestion pénible cause des cauchemars, avec sensation d'écrasement ou bien encore des impressions de faim des images gastronomiques plus ou moins dénuées.

Que faut-il penser du caractère prophétique des songes? Aristote dit qu'il est également embarrassant de le désigner comme d'y croire. La loi des coïncidences en explique d'abord un bon nombre. Les autres ont pris naissance dans diverses pensées, divers événements, déjà présents à l'esprit du dormeur et dont le pressentiment se trouve pour ainsi dire exaspéré par le sommeil.

Une hallucination est susceptible de se manifester en dehors de toute folie, dans certains cerveaux d'élite, comme si elle était la suprême manifestation de l'activité intellectuelle. On peut citer à cet égard les exemples connus de Balzac, de Flaubert, de Goethe. Une volonté énergique peut même objectiver au souvenir certaines images: un peintre anglais, après avoir vu et esquissé une personne, pouvait se passer du modèle et terminer un tableau, des plus ressemblants. Talma entrant en scène, faisait disparaître à volonté, de ses regards, les spectateurs des fauteuils pour leur substituer un parterre de squelettes. Sans cela, pensait-il, son jeu n'aurait eu ni la puissance ni le degré de vérité qu'il savait atteindre.

Chez les Sourdes-Muettes

Sous la présidence de Mme L. J. Tarte, une assemblée générale des dames bienfaitrices et du comité des jeunes, la dernière de la saison, aura lieu à l'Institut des Sourdes-Muettes, le jeudi, 19 mai, à 2 h. 15.

L'ordre du jour comporte le compte rendu de la récente partie de cartes; plusieurs questions importantes seront aussi soumises à l'attention de l'assemblée.

Toutes les amies de l'Oeuvre sont instamment priées d'être présentes.

On voudra bien tenir compte du changement de jour pour la tenue de cette assemblée, jeudi au lieu de mercredi.

Institut pédagogique de Montréal

4873, avenue Westmount

Samedi prochain, 14 mai, M. l'abbé A. Forget donnera un cours sur l'enseignement de la langue maternelle, à neuf heures trente.

A onze heures, M. l'abbé Fillon donnera un cours de Logique.

Toutes les institutrices sont cordialement invitées à ces cours.

Les deux ne font qu'un...

"Pas de mauvaises nouvelles aujourd'hui". Un quotidien de Londres. "Pour les gazettes de Londres, c'est déjà une mauvaise nouvelle", dit un autre quotidien pas tapageur et dont la clientèle veut, comme celle de J.-F. Reid, la qualité d'abord, la qualité toujours. Pour les plus belles fourrures et les meilleurs prix, voir J.-F. Reid, marchand de fourrure, 1473, rue Amherst.

A toutes les FUTURES MARIÉES qui reçoivent des cadeaux du PETIT VERSAILLES nous offrons gratuitement une jolie plaquette porte-bonheur NENETTE ET RINTINTIN.

Il n'y a rien qui vaille
Pour le bon goût, le beau,
Notre Petit Versailles,
La maison du cadeau.

930 est, Ste-Catherine - - - - - HARBOUR 2020
Près de la grande Pharmacie Montréal

indien, cause des hallucinations encore plus nettement délirantes. Sous l'influence du haschisch, le monde extérieur revêt des formes monstrueuses, les sons ont une couleur, les couleurs une musique. Mais l'impression de bonheur ne tarde pas à céder la place à des visions d'une tristesse amère. C'est que nous ne jouons pas impunément avec notre cerveau.

Concluons donc: la surexcitation mentale est funeste. Toute ivresse à son lendemain, et la dépression et la démence ne suivent que trop souvent les excitations forcées et malades. La volonté sombre avec le moi, qui fait la supériorité et l'orgueil de l'être humain.

Rappelez-vous ce que Balzac a dit du fumeur: "Entre le pain et le tabac, le fumeur n'hésite pas".

L'intoxication par le tabac n'est vraiment grave que dans des cas exceptionnels. Mais il n'en va pas de même des autres intoxications que nous venons de passer sommairement en revue pour mieux les dénoncer. A aucun prix n'entrez et ne laissez entrer les vôtres, si peu que ce soit, dans cette terrible voie.

Journée d'étude

La Fédération des Cercles d'études des Canadiennes françaises inc. fédérativement tous les membres des Cercles d'études féminins et leurs amies à sa 24e Journée d'études annuelle, qui aura lieu à l'Institut pédagogique, 4873 Westmount, le dimanche 15 mai, à 2 h. 30, sous la présidence de Mgr Conrad Chaudmont, P.A., directeur diocésain de l'action catholique. Le sujet traité sera "La famille": a) Origine et caractère; b) Cause de la déchristianisation de la famille; c) Remèdes.

Retraite fermée

Au couvent de Marie Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, les retraites suivantes seront prêchées: jeunes filles: du 23 au 26 mai, du 2 au 5 juin et du 6 au 9 juin; dames: du 13 au 16 juin.

Aux Trois-Rivières, les retraites fermées pour mai et juin, au couvent de la rue St-Charles, auront lieu aux dates suivantes: jeunes filles: du 16 au 19 mai; du 3 au 12 juin, du 17 au 20 et du 23 au 26 juin; dames: du 30 mai au 2 juin, du 5 au 8 et du 13 au 16 juin. Institueuses: du 27 au 30 juin.

Les bonnes recettes

POTAGE AUX FEVES

Cuiser des fèves décoquillées de la manière suivante: mettez les légumes à l'eau froide et faites bouillir très régulièrement à feu doux pendant une heure et demie, ajoutez un bouquet garni. Passez au tamis. D'autre part, faites revenir un peu de farine dans du beurre de manière à obtenir une sauce un peu brune et versez-y peu à peu l'eau de la cuisson des fèves. Laissez bouillir, passez à la passoire. Placez dans le fond de la soupère de service deux jaunes d'oeufs et une cuillerée à soupe de crème fraîche, délayez, versez-y le potage que vous pouvez agrémente de croûtons frits.

RAGOUT A LA PARMENTIER

Faites découper par le boucher les morceaux de poitrine de mouton et quelques morceaux de basset. Motez maigres. Préparez du beurre que vous mettrez à fondre dans une casserole et faites-y roussir quelques oignons jusqu'à ce qu'ils se déhaisent. Placez vos morceaux de viande dans le fond de la casserole, salez, poivrez, retournez et enlevez-les. Dans le beurre fondu délayez un peu de farine et faites un

Jours d'Aubaines chez EATON

Vendredi et samedi

PLUS DE 300 SPECIAUX NON ANNONCES DANS LES JOURNAUX

La bonne nouvelle est répandue dans tous les foyers de Montréal... Vendredi et samedi sont deux jours d'Aubaines comme les clients Eaton les aiment. Cette fois ce sont des économies en articles d'été... articles pour pique-niques... articles pour jardin... articles pour la maison qu'ils vous apportent à prix très spéciaux.



L'occasion est belle... faites le tour de tous les étages vendredi et samedi. Cherchez les étiquettes des "Jours d'Aubaines".

T. EATON & Co
DE MONTREAL

Renards Argentés

*25 à *75

Aussi un splendide et complet assortiment de parures de cou en maître de roche, marbre Baum, putois, kolinsky.

ENTREPOSAGE

DE

Fourrures

2% de votre propre évaluation.

Tél. PL. 8901

REMISE ET REPARATIONS

Commandes présentement acceptées à prix réduits.

CUMMINGS

284 ouest, rue NOTRE-DAME

VOLAILLES - OEUFS - BEURRE

Livraison à domicile

P. Poulin & Cie

Notre maison fait une spécialité de la volaille depuis 1865.

Lanc. 4201

Poisson frais pour le menu de vendredi

Volailles et légumes de qualité pour la fin de semaine



SAUMON FRAIS DE L'EST

Asperges

Pois verts

Haricots verts

Epinards

Choux-fleurs, etc., etc.

Poulets, dindes à rôtir, poulets à griller, pigeonneaux, canetons du Lac Brome.



FLETAN frais 30c la livre

Traite des lacs

Doré

Poisson blanc

Pétoncles

Maquereau

Filets de soles

JEUNES HOMARDS

Service des commandes ouvert le jeudi soir jusqu'à 7 heures 30.

GATEHOUSE PL 8121

EDDY'S STERILIZED DREADNOUGHT TISSUE

New WHITE TISSUE

GROS ROULEAU

un papier crêpe doux blanc

Après leur Mariage

par O'Neves

8. (Suite)

— Vous le savez bien, Denis... Mais la fortune, Claire? Que vient votre fortune?

— Je ne m'en soucie pas. Et puis?

— Je vous ai déjà dit, Clairette, que je pense de l'argent.

Et se penchant sur elle, il lui donna le baiser qui scellait leurs fiançailles.

VII

La nouvelle des fiançailles des jeunes gens éclata comme une bombe dans leur entourage.

Mme de Sauval gémit; pourtant, la réalité, elle aimait beaucoup De-

nis, elle se leva de son fauteuil, elle parut incroyablement imposante et terrible.

— Vous vous imaginez, dit-elle, les yeux flamboyants, que parce que vous êtes mon neveu et que je suis assez bête pour vous aimer, je me laisserai attendrir et vous continuerez mes bienfaits! Mais vous vous trompez, grand sot, vous vous trompez lourdement, vous pourriez mourir de faim tous les deux sans que je vous tende une bouchée de pain.

— Je vous assure, ma chère tante, que je ne me fais aucune illusion sur la conduite que vous tiendrez. Quand nous nous sommes fiancés, Claire et moi, nous avons envisagé ensemble la perte des avantages promis. Nous nous aimons et nous espérons être heureux dans une position modeste, mais encore acceptable.

— Vous n'êtes qu'un sot. Claire de Sauval est incapable de vous rendre heureux. Elle est vaine, égoïste, sans coeur, etc.

— Je vous fais remarquer, ma tante, que c'est de ma future fem-

me que vous parlez.

— Si vous croyez que je l'oublie! Vous m'ôtez, Denis, vous me décevez profondément. Je vous jure, j'ai connu en maillot. Je vous croyais un garçon raisonnable et vous vous êtes laissé embobiner par un joli minois. Vous avez un fond meilleur que vous ne supposez et les aspirations d'un homme sans que vous les ayez approfondies. Vous vous êtes laissé séduire par une poupée... alors que vous auriez dû le choix parmi les meilleures.

Denis l'interrompit avec une franche bonne humeur.

— Allons! allons! tante Clémentine, un homme peut-il faire mieux que de choisir la jeune fille qu'il aime? Je ne sais pourquoi vous nourrissez contre Claire ces méchants préjugés. Vous n'avez à élever contre elle aucune objection sérieuse. Convenez-en.

— C'est un suicide moral que vous commettez. J'aimerais autant vous voir mourir que de vous voir l'épouser.

— Vous vous trompez sur vos

sentiments, ma chère tante. Et, quoi que vous puissiez dire, je ne changerai rien à ma décision.

— Sur quel complot-vous vivez? Sur la manne du ciel?

— Nous saurons nous suffire, et, en aucun cas, nous ne demanderons l'aide de personne.

Mlle de Longjeau ricana.

— Nous verrons bien. Quand vous aurez autour de vous une demi-douzaine de petits haillonneux qui demanderont à manger, comment les nourrirez-vous?

— Nous avons le temps d'y penser.

— Et où allez-vous prendre domicile? Dans un établissement de bienfaisance ou dans un asile d'aliénés?

— La banque m'offre une place de directeur à Bernay, répondit Denis, refoulant la colère qui le gagnait. Et s'il en est besoin, je pourrai me créer quelques ressources supplémentaires.

— En gardant des bestiaux ou en cassant des pierres sur la route?

— Laissons ce sujet, ma chère tante. Peut-être dans quelques

jours serez-vous mieux disposée.

— N'y comptez pas. Ni dans quelques jours, ni dans quelques années. C'est fini entre nous.

— Oui, pour la question d'argent, la moins importante. Mais j'espère, ma chère tante, que vous ne retirerez pas votre bonne affection.

L'intraitable demoiselle ravala un sanglot et raffermi sa voix. Fidèle à son principe que le coeur est mauvais conseiller, elle repoussa ses suggestions en appelant son orgueil à son aide.

— Seigneur, donnez-moi la patience! s'exclama-t-elle. Ce garçon est complètement fou. Il rejette comme de la poussière les bons conseils et les millions... Allez-vous-en, Denis. Laissez-moi seule. Allez à votre fiancée. Ne comptez pas sur un cadeau de mariage. Partez ou je vous dirais des choses désagréables...

Denis ne resta pas à les entendre.

VIII

Dès le lendemain, la belle Clémentine de Longjeau se présen-

tait chez Mme de Sauval.

— Bonjour, dit-elle, en s'asseyant sur la chaise la plus rigide.

— Je suis très contente de vous voir, Clémentine, murmura Mme de Sauval.

— Ne faites pas de mensonges inutiles, Hélène. Vous auriez tant aimé voir entrer la peste. Vous voilà tremblante comme la gelée mal prise, et la craie n'est pas plus blanche que vos joues. Vous avez toujours été lâche, ma pauvre Hélène, et je me demande où vous avez été chercher les deux fortes têtes que sont vos filles... Je viens vous dire que votre Claire n'épousera pas mon neveu. Là, c'est bien compris, n'est-ce pas?

— Vous parlez de Denis Lutrelle? murmura timidement Mme de Sauval, essayant de temporiser.

— Non, je parle du fils du shah de Perse. J'ai tant de neveux, n'est-ce pas?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

L'industrie textile

M. Charpentier consultera les employés intéressés, samedi soir à Montréal

L'attitude de la "Dominion Textile"

Québec, 12. — A l'issue de la conférence hier entre M. Duplessis et les représentants de la *Dominion Textile* et de ses employés, M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., a déclaré que rien n'avait été décidé, que M. Côté, président de la fédération des employés et lui-même, ainsi que M. Gordon, représentant de la compagnie, avaient exposé leurs points de vue. M. Charpentier a ajouté qu'il ne pouvait prendre aucune décision sans consulter les employés intéressés, ce qu'il fera au cours d'une assemblée à Montréal samedi soir. M. Duplessis a dit que le gouvernement est disposé à rendre justice à tout le monde.

La "Dominion Textile"

Après l'entrevue, M. Blair Gordon, gérant de la "Dominion Textile", a fait la déclaration suivante: "Je suis heureux qu'on m'ait fourni l'occasion de discuter avec le premier ministre et le ministre du travail les raisons fondamentales pour lesquelles la Compagnie ne peut considérer les nouvelles propositions de la Fédération Nationale Catholique du Textile Inc. La Fédération suggère que de nouveaux contrats soient rédigés pour remplacer ceux dont elle a demandé elle-même qu'on y mette fin le 28 mai, 1938, trois mois plus tôt que la date prévue.

La décision de notre compagnie de s'abstenir de toutes négociations en vue de conclure de nouvelles ententes est basée sur diverses considérations. La Fédération n'a pas de mandat et elle ne représente pas la majorité de nos employés. De plus dans un moment comme maintenant, la compagnie ne peut se lier par aucun nouvel engagement car elle doit être en mesure de pouvoir agir librement dans l'intérêt de tous les intéressés.

Durant ces derniers mois, la Compagnie a eu l'ample preuve que seule une minorité, en vérité une faible proportion de ses employés, désire confier ses intérêts à la Fédération Nationale Catholique du Textile Inc. C'est pourquoi la Compagnie ne peut être partie à aucune démarche dans laquelle la Fédération agirait, d'après elle, dans l'intérêt de nos employés.

L'industrie textile du coton traverse présentement des temps très difficiles. Afin de continuer la fabrication de nos marchandises, en face d'une concurrence grandissante et d'un marché de plus en plus étroit, pour pouvoir fournir le maximum d'embauchage, nous devons tendre tous nos efforts vers le fonctionnement économique et efficace de nos filatures. Malheureusement, les nouvelles demandes de la Fédération ne s'accordent pas avec ce but, c'est-à-dire un maximum d'embauchage dans une industrie qui est le plus grand employeur qu'il y ait dans la province.

Bien que la Compagnie n'ait rien fait pour mettre fin aux présents accords, comme cette initiative est venue de la Fédération Nationale Catholique du Textile Inc, la Compagnie serait malavisée de traiter de nouveau avec une organisation ne représentant pas ses employés et dont les pratiques pendant les présentes conventions n'ont donné satisfaction ni aux employés ni à la Compagnie.

La Compagnie et ses employés seront le 29 mai prochain automatiquement soumis à la juridiction de l'Ordonnance no. 4 de la loi des Salaires Raisonables, avec toutes les stipulations spéciales qui pourront être créées pour rencontrer les besoins particuliers à notre industrie. Nous avons déjà garanti à nos employés qu'il n'y aurait pas de changement dans les gages et conditions de travail durant les trois prochains mois, nous ferons, bien entendu, toutes les mises au point nécessaires pour nous conformer entièrement aux derniers décrets de l'Ordonnance no. 4.

Nous comptons sur l'entière coopération de nos employés pour le fonctionnement efficace et sans difficulté de nos filatures. De cette manière, dans les conditions présentes, nous pourrions, l'automne et l'hiver prochains, maintenir le niveau de nos opérations sans être forcés d'avoir recours aux compressions énergiques de salaires réduits.

Faits divers

La contrebande de l'alcool

Arrestation d'une bande qui opérait dans la vallée du Saint-Maurice et jusqu'en Abitibi

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.) — La police fédérale qui, depuis quelques années, mène une active campagne dans notre région contre le commerce illégal de l'alcool et qui, au cours de l'an dernier, a réussi à mettre fin aux exploits d'une bande opérant dans toute la vallée du Saint-Maurice et jusqu'en Abitibi vient de frapper un nouveau coup qui a conduit hier devant le magistrat F.-X. Lacoursière, une tournée de quatorze accusés de diverses nationalités comprenant même un ancien membre de la police fédérale. Les noms de deux accusés sont tenus secrets pour ne pas nuire à l'action de la justice.

Les douze dont les noms ont été rendus publics hier lors de leur comparution devant le magistrat sont: Sam Chernoff, d'Outremont; J.-Albert Pageau, Ernest Lavoie, Roger Bessette, Bill Davis, Frank Irtelino, Roméo Delisle, Ernest Delisle, Alias Louis Paquette, Mme Ernest Delisle, tous de Montréal, Ludger Duchesneau, son fils Hervé Duchesneau, et Simon Harrigan, ces trois derniers des Trois-Rivières.

Sam Chernoff, J.-Albert Pageau et Simon Harrigan ont comparu hier après-midi devant le magistrat F.-X. Lacoursière; Chernoff et Pageau ont reconnu temporairement leur liberté moyennant un cautionnement de \$5,000. Leur enlèvement préliminaire aura lieu le 16 mai prochain. Simon Harrigan est un ancien membre de la police fédérale. Il fit du service aux Trois-Rivières. D'après le capitaine A.-E. Chamberlin, Harrigan n'avait plus rien de commun avec la police montée depuis 1935. C'est le sergent René Jean Bêlé, de la police montée, qui a assermenté la plainte contre tous les inculpés. Ceux-ci sont accusés d'avoir conspiré pour vendre, offrir en vente, acheter et avoir en leur possession des spiritueux illégalement fabriqués. Ils sont de plus accusés d'avoir conspiré dans les districts de Montréal et Trois-Rivières et ailleurs dans la province pour posséder un alambic, distiller, rectifier des spiritueux et fermenter de la bière et d'avoir du 1er janvier 1935 au 19 septembre de la même année fraudé le gouvernement fédéral d'un montant de plus de \$90,000.

Quelques-uns des accusés sont déjà en prison. Il faudra instruire des procédures spéciales pour les faire comparaître devant la Cour où ils répondront de l'accusation portée contre eux.

Ludger Duchesneau et son fils Hervé Duchesneau, tous deux des Trois-Rivières, sont actuellement de sens; le premier de trois mois et l'autre de dix-neuf mois. Ils furent condamnés par le magistrat Lacoursière après avoir été convaincus d'avoir été partie à un "ring" de contrebandiers dans notre région.

Une dizaine d'autres membres du même "ring" furent trouvés coupables aux assises ou au cours de procès expéditifs devant le magistrat.

La cause actuelle est dirigée par le capitaine A.-E. Chamberlin de la police fédérale, en collaboration avec le sergent Harvison et le sous-capitaine Broome. La police fédérale croit avoir découvert un "ring" important de contrebande opérant dans plusieurs régions de la province et elle estime avoir mis sous arrêt les chefs d'un consortium qui pratique le commerce des spiritueux illégalement fabriqués sur une haute échelle. Plusieurs autres inculpés comparaitront d'ici peu devant le magistrat. Me Jean-Marie Bureau est l'avocat au dossier. Il a comme conseil, Me Gerald Fautoux, de Montréal.

L'Éclaireur Inc.

M. le juge Pervault entendait, hier matin, la cause des propriétaires de l'ancienne compagnie *l'Éclaireur Incorporée*, imprimerie aujourd'hui en faillite. Il s'agit de J.-A. Fortin et J.-L. Fortin. Ces derniers sont poursuivis par quelques-uns de leurs

commis mises en vigueur dans les filatures de coton de la Nouvelle-Angleterre.

anciens employés pour remboursement de sommes qu'ils affirment leur être dues en vertu de la loi des conventions collectives du travail. Au mois d'août 1936, M. J.-A. Fortin, aujourd'hui président de la *Quebec Publishing Co.*, avait réuni ses employés et leur avait dit la détresse de la compagnie *l'Éclaireur Inc.*, surtout avec l'arrivée des conventions collectives du travail, qui avaient pour effet de hausser les salaires. Il leur proposa de ne pas profiter immédiatement de cette hausse équivalente à 15 sous de l'heure et dit que plus tard, quand les affaires iraient mieux, cet excédent leur serait remis et même plus. En attendant, un reçu pour cet excédent fut remis mais non payé leur serait remis. Ce qui a été fait. De plus, M. Fortin promit des actions privilégiées de la compagnie, en compensation. Ces actions furent en effet distribuées en décembre 1937. Les salaires étaient payés en conformité de la loi des Conventions collectives du travail, soit 65 sous l'heure; de cette somme les employés remettaient au patron quinze sous l'heure. M. Fortin déclare n'avoir forcé aucun employé à se plier à cette mesure et dit que c'est fort librement que ces derniers, se rendant à l'idée qu'il valait mieux gagner moins et travailler que de se trouver sans emploi, d'autant plus qu'assurance de remboursement leur était faite, ont accepté la proposition.

En août 1937 la susdite compagnie était déclarée en faillite. Les employés en conséquence se sont crus justifiés de poursuivre pour des sommes se totalisant \$5,000 environ. La poursuite s'est démise de la plainte portée en conformité du contrat des Conventions collectives du travail. Plainte a également été entièrement retirée quant à M. J.-L. Fortin, pharmacien et secrétaire de la compagnie.

Collège Jean-de-Brébeuf

A l'occasion de son dixième anniversaire de fondation, le collège Jean-de-Brébeuf a organisé une série de manifestations. Hier soir, devant un nombreux auditoire de parents et d'élèves, on a joué *l'Ame huronne*, drame en vers du R. P. Jean Laramée, S.J., sur la vie du patron du collège, saint Jean de Brébeuf.

Ce matin, à 9 h., un grand'messe a été chantée dans la chapelle du collège, par le R. P. d'Orsonnens, premier recteur, et le sermon de circonstance prononcé par le R. P. Joseph Paré, premier préfet.

Dans l'après-midi, à 4 h., une équipe des anciens affronta l'équipe du collège dans une lutte de croasse. A 6 h. 30, aura lieu le banquet traditionnel des anciens.

A l'occasion de ce 10^e anniversaire, on inaugurera le Local des anciens et on commencera la publication d'un annuaire des anciens.

Le conseil des anciens et des RR. PP. comptent sur la présence de tous les anciens élèves au banquet de ce soir.

Le nouveau ministre du Japon au Canada

Londres, 12 (CP-Havas). — Le baron Shu Tomii, nouveau ministre du Japon au Canada, s'est embarqué à bord du *Normandie* pour prendre son nouveau poste à Ottawa.

Le baron était premier secrétaire de l'ambassade japonaise à Londres.

L'Annuaire McKim et le progrès du Canada

L'éditeur de journal qui prend connaissance des statistiques contenues dans l'Annuaire des publications canadiennes, publiées par A. McKim, agence de publicité, réalise avec joie que la presse canadienne a marché de pair avec le progrès du pays.

L'édition de 1938 de l'Annuaire (la 31^e de la série), qui vient de paraître, présente sous une forme concise les statistiques les plus exactes sur chacun des périodiques publiés au Canada. C'est pourquoi les annonceurs dans les journaux trouveront l'Annuaire McKim une aide précieuse. Outre les renseignements sur les divers périodiques, l'Annuaire contient des statistiques fort intéressantes sur les villes et les cités où sont publiés ces périodiques.

En dehors de la statistique proprement dite, l'annonceur y trouvera un côté intéressant sur le caractère de chacun des périodiques, leur politique, leur typographie, etc.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'Annuaire des publications canadiennes, on peut s'adresser aux six succursales de l'Agence McKim, à Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Halifax et Londres (Angleterre).

La Nouvelle-Ecosse et la Confédération

Hamilton, 12 (C.P.). — Parlant devant les membres du Canadian Club d'Hamilton, M. A. L. Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré qu'il aurait été avantageux pour la Nouvelle-Ecosse de ne pas accepter de faire partie de la Confédération. Il a ajouté que ceux qui s'étaient opposés à la Confédération parce qu'elle constituait pour la Nouvelle-Ecosse une mauvaise affaire avaient raison. Il a ajouté, cependant, que du point de vue sentimental l'union de la Nouvelle-Ecosse aux autres provinces du Dominion était nécessaire.

Vote de confiance au cabinet Janson

Bruxelles, 12 (CP-Havas). — Le gouvernement du premier ministre belge M. Paul-Henri Janson a obtenu hier de la chambre des députés, par 101 voix contre 76, un vote de confiance sur sa politique financière.

Cérémonie en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs

Tous les vendredis soirs, dans l'église Notre-Dame de la Défense, rue Dante, a lieu une cérémonie spéciale en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Il y a sermon en français suivi de la procession à l'intérieur, et bénédiction du T. S. Sacrement. La cérémonie a lieu à 7 h. 30.

Le divorce

Le bill McMeans au Sénat

Véritable réquisitoire du sénateur Lynch Staunton contre ce projet de loi qui tend à augmenter le nombre des motifs de divorce

Au nom de la foi catholique M. George Lynch Staunton, conservateur de Hamilton, a dressé un véritable réquisitoire au Sénat, contre le bill McMeans qui tend à augmenter le nombre des motifs de divorce.

"Notre conscience", a-t-il déclaré, "nous interdit de divorcer, si nous acceptons l'enseignement de l'Eglise qui défend le divorce".

Le divorce constitue, à son avis, une "invention morale" qui date de 1859. Les musulmans le pratiquaient toutefois nombre d'années plus tôt parmi les peuplades demi-civilisées.

"Nous sommes en présence d'un problème religieux et moral", a dit le sénateur Lynch Staunton. "Je crois qu'il est impossible de concilier nos opinions avec celles de gens qui croient que le mariage est un simple contrat civil. Cette législation (le bill McMeans) a été étudiée à la hâte, et rédigée avec négligence. On aurait dû la soumettre auparavant au ministère de la justice afin de s'assurer de sa validité. Le parlement n'a pas le droit d'adopter ce bill en prenant des risques au sujet de sa constitutionnalité.

"Je crois qu'on a tort de penser que l'on n'attaquera pas la validité de ce bill devant les tribunaux, bien qu'il existe beaucoup de collusion parmi les gens qui obtiennent le divorce".

Après avoir orienté la définition de la cruauté empruntée à la haute cour de divorce d'Angleterre, il a montré — comme la veille sir Allen Aylesworth, sénateur libéral et ancien ministre de la justice — que le comité sénatorial avait rayé la meilleure clause du projet de loi. "C'est l'article", a-t-il dit, "qui spécifiait que l'on ne pourrait demander le divorce avant trois ans de mariage. Les jeunes couples ont parfois des désaccords durant les premières années de mariage, mais ils réussissent souvent par la suite à mener une vie heureuse. Quant à la clause touchant la démente, il y a danger qu'une femme fasse enlever son mari, de force, dans un asile d'aliénés afin d'obtenir ensuite le divorce. Car on peut obtenir facilement l'envoi de quelqu'un dans un hôpital de déments sur simple certificat de deux médecins".

Le sénateur s'est arrêté ensuite à l'article qui présume qu'une absence de sept ans équivaudrait à la mort et permettrait d'intenter des procédures en dissolution de mariage devant les cours de divorce. "C'est la première fois", a-t-il noté non sans humour, "que j'entends dire qu'on peut divorcer un mort et un vivant".

Il a expliqué que les annulations de mariage relevaient exclusivement des provinces. "J'ai fait annuler un mariage en Ontario", a-t-il rappelé, "bien avant l'établissement d'un tribunal de divorce". Il a condamné aussi la clause permettant de mettre fin au mariage si l'un des conjoints souffre de maladie vénérienne.

Le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur, a donné la réplique. Il a expliqué au début qu'il avait l'intention de discuter uniquement le problème de juridiction du fédéral et du provincial en ce qui concerne le mariage et le divorce. Il a répondu surtout aux critiques faites la veille par sir Allen Aylesworth qui prétendait que certains articles du bill McMeans étaient invalides.

"Je ne connais", a-t-il dit, "aucune religion qui ignore la sainteté du mariage. Mais du point de vue des Ecritures, il y a peu de différence entre le divorce et l'annulation. Les rédacteurs de ce bill ont pris le plus grand soin à rester dans les limites des pouvoirs législatifs du Parlement".

Le sénateur a nié vivement l'affirmation que le Parlement fédéral n'avait pas le droit d'adopter cette mesure: "La constitution canadienne donne au Parlement la juridiction exclusive sur le mariage à une exception près, la célébration du mariage qui relève des provinces. Quant au Parlement du Dominion, il possède une juridiction exclusive en matière de divorce. L'argument de sir Allen voudrait dire que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne donne que des pouvoirs absolument illusoires au fédéral dans le domaine du mariage.

"La prétention qui veut que le Parlement ait le pouvoir de dissoudre le mariage mais ne puisse légiférer à son sujet tient tout simplement de l'absurde. Nous pouvons légiférer sur le mariage en général. Il n'y a qu'une seule exception, la célébration du mariage. C'est la même chose en ce qui concerne la légitimation des enfants nés de parents divorcés. Je pense que l'argumentation de sir Allen à ce sujet provient d'une conception erronée de notre constitution. Les Pères de la Confédération et le Parlement de Westminster avaient sûrement l'intention de donner au fédéral et non aux provinces les pouvoirs législatifs quant au mariage.

"D'ailleurs, nous sommes à légiférer sur les causes de dissolution d'un mariage dûment célébré. Voilà toute la différence. Les provinces ont le droit d'annuler les mariages qui ne se conforment pas aux lois provinciales. Le Parlement du Dominion a autorité sur les divorces ou l'annulation des mariages légalement célébrés. Si nous ne possédons pas un tel pouvoir, personne d'autre ne l'a".

Le sénateur Meighen a exprimé l'opinion que le comité sénatorial ou l'on avait renvoyé par deux fois le bill McMeans, a amélioré la loi. La Chambre haute a approuvé finalement les recommandations du comité sur le bill du divorce, qui reviendra devant le Sénat, cet après-midi, pour y subir sa troisième lecture.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Université de Montréal

Appel de Me Arthur Vallée à tous les anciens à l'occasion de la réunion annuelle du 26 mai

Le président de l'Association générale des anciens élèves de l'Université de Montréal, Me Arthur Vallée, adresse à tous les anciens le message suivant à l'occasion de la réunion annuelle du 26 mai prochain:

"L'Association générale invite tous les Anciens à la fête annuelle. Cette fête prendra cette année un caractère nouveau. Nous avons remplacé le dîner des deux dernières années par un buffet au Cercle Universitaire. L'atmosphère du Cercle, une extension de l'Université, est, nous semble-t-il, des plus appropriées. La Direction, de concert avec l'Exécutif, veut faire en sorte que tout tende à provoquer la plus franche confraternité.

Les Anciens, tout les Anciens, avec leurs femmes ou leurs amies, sont invités à une représentation de haute tenue artistique au théâtre St-Denis. Cette année encore, France-Film nous ouvrira ce grand cinéma pour un spectacle de nuit. Les deux films qui seront déroulés le 28 mai sont comme l'an dernier deux premiers que le public ne verra que plusieurs mois plus tard.

"Dans l'organisation de cette fête, l'A.G.D.U.M. a été heureuse de compter sur la collaboration de la direction du Cercle, de la direction de France-Film et de nombreux annonceurs qui donnent à notre revue de mai une apparence d'aisance et même de prospérité. La meilleure façon de remercier tous ceux qui font leur part pour la journée du 28 mai est de répondre avec empressement à l'appel que je fais à tous les Anciens. Je fais un appel spécial à mes confrères du Barreau.

"Il importe que ce ralliement annuel prenne de plus en plus d'ampleur. Outre la confiance qu'il peut entretenir au cœur de tous les Anciens, la publicité que la presse et la radio accordent à cet événement universitaire conserve en pleine lumière une vérité nécessaire: les Anciens d'une université constituent une force sur laquelle l'Alma Mater peut et doit compter. C'est la solidarité de chaque jour, qui donne à cette force toute sa valeur, mais encore faut-il que cette vertu se manifeste à certains moments avec un éclat plus actif. Les occasions se sont produites au cours de l'année qui achève, et plusieurs de nos frères ont fait preuve d'entraide. C'est autour de l'Association, dont l'influence croît quand sera complètement disparue l'angoisse des Anciens au sujet de leur Alma Mater, que les Diplômés doivent serrer les rangs.

"Que cette invitation soit entendue du plus grand nombre possible de nos lecteurs. Que ceux qui se sont empêchés de venir au Cercle le 28 mai soient au moins des nôtres au théâtre St-Denis. Les uns et les autres auront, sous le signe de la joie et de l'amitié, posé un acte de solidarité, un acte de foi en l'avenir de l'Université de Montréal. Le poète de *La Princesse lointaine* a dit quelque part: "En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître."

Séminaire de Sherbrooke

Sherbrooke, 12. — La réunion des anciens du séminaire St-Charles-Borromée aura lieu à l'Alma Mater, les 30 et 31 mai.

Les anciens fêteront, en même temps M. le chanoine Victor Vincent, supérieur de la maison, à l'occasion du 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale.

L'anniversaire du couronnement

C'est aujourd'hui le premier anniversaire du couronnement des souverains anglais, le roi George VI et la reine Elizabeth.

La Butte Sacrée

Montmartre, des origines à XX^e siècle

PAR PAUL LESOURD

Pour la première fois, voici tracée d'une manière exacte, objective et minutieuse, toute l'histoire de la butte Montmartre, depuis ses origines en quelque sorte préhistoriques, jusqu'en 1937.

Rien n'y manque. Tous les aspects de la butte et toutes les phases de son histoire y sont passés en revue: Montmartre profane et Montmartre sacré, jadis et aujourd'hui, son aspect avec fidélité, vie et esprit critique.

Que faut-il penser du prétendu martyre de saint Denis sur la colline de Montmartre? D'où vient le nom même de la butte? Quelle fut la vie des religieuses bénédictines qui, pendant plus de 600 ans, habitaient l'abbaye de Montmartre? Quelles furent leurs abbesses? Quelle place ce monastère tint-il dans la vie spirituelle de ces siècles? Quelles furent les origines du "Voeu National" et de la basilique actuelle du Sacré-Cœur? Par quelles vicissitudes passa la construction de cet ex-voto national? Que représente au point de vue national et catholique, ce temple sacré au pied duquel défilent et viennent se briser les vagues de la débâche?

Autant de questions que l'auteur archéologue, paléographe, aborde et résout avec toute sa conscience d'historien mais avec une telle puissance d'évocation et une telle vie que ce livre est véritablement le roman historique de la butte Montmartre.

Un volume in-4^e carré de 528 pages, orné de 190 illustrations, reproductions photographiques, reproductions d'estampes et de documents anciens.

Prix: Au comptant \$2.50; par la poste \$2.75. Service de Librairie du *Devoir*, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

A l'Université

Doctorats honorifiques

Au Dr Paul Martin, directeur de l'Institut Pasteur, et à M. Charles Mitchell, d'Ottawa

L'Université de Montréal décernera quelques doctorats honorifiques le vendredi, 27 mai, lors de la collation solennelle des grades au théâtre St-Denis. Deux nouveaux docteurs sont pour le moment connus: M. Paul Martin, directeur de l'Institut Pasteur de Paris, qui recevra un doctorat en médecine, et M. Charles Mitchell, chef adjoint du service pathologique à l'Institut de recherches sur la santé, à Ottawa. Les noms des autres futurs docteurs seront rendus publics dans quelques jours.

M. le docteur Paul Martin est en route vers l'Amérique à bord du paquebot *Normandie*, premier paquebot français à quitter le Havre depuis la grève et l'incendie du 4 mai. Au cours de son séjour en Amérique, il viendra à Montréal pour y donner quelques conférences et y recevoir son doctorat. M. Martin représentera l'Institut Pasteur et les Académies de médecine et des sciences à la cérémonie de l'inauguration du Mémorial Franklin à Philadelphie, le 19 mai.

Au cours de l'année universitaire, plusieurs personnes ont soutenu des thèses à l'Université de Montréal pour l'obtention de maîtrises ou doctorats. Ces diplômes seront remis aux maîtres ou docteurs à la

cérémonie publique du 27 mai au théâtre St-Denis.

M. Fernald
Aujourd'hui même l'Université de Montréal a conféré un doctorat honoris causa en sciences à M. L. Fernald, directeur du Gray Herbarium de l'Université Harvard, première autorité en Amérique en botanique systématique, en reconnaissance de ses nombreux travaux sur la flore de la province de Québec. Ce témoignage de l'Université à l'endroit du grand savant a eu lieu à l'occasion de l'inauguration de six conférences de M. Fernald à l'Université sous les auspices conjoints de l'Académie et de la Société canadienne d'Histoire naturelle. Le sujet général des conférences publiques de M. Fernald est le suivant: Isolated Floras of Temperate Eastern North America. Les autres conférences ont lieu aux jours et heures suivants: 5 h. cet après-midi; 11 h. demain; 5 h. demain; 11 h. et 3 h. samedi.

MAUX DE TÊTE
JE PRENDS DU SEL
ABBEY'S CHAQUE
MATIN ET JE N'AI
PLUS DE MAUX DE
TÊTE.

ABBEY'S
Le sel de santé

LE 15 AOÛT

de Nouveau
S.S. Champlain
DÉPART DE QUÉBEC POUR L'EUROPE

Évitez l'affluence des voyageurs en juin et juillet; organisez votre voyage pour cette date idéale. Faites une inoubliable traversée en Europe dans une atmosphère parisienne parlez de Québec sur le paquebot luxueux CHAMPLAIN. Personnel d'élite, service parfait. Cabines et salons spacieux; confort et cuisine impeccables et vin gratuit aux repas. Nombreuses distractions: cinéma, danse, sports variés: "shuffle board", tennis, etc. Inscrivez-vous dès maintenant.

Renseignements auprès des agences de tourisme ou de la
Ligne Française
1196, Philippe Place, MONTREAL - Marquette 2361
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

H. LALONDE & FRÈRE
Les plus grands spécialistes du
TAPIS
4800 Ave. du PARC

VOYAGES INDIVIDUELS
— En —
EUROPE

Avec tous les services des tournées sous escorte

DÉPARTS HEBDOMADAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC
Y compris: traversées classe touriste, aller et retour, hébergement et pension; rencontre, transferts, visites, taxes, etc.

Passages océaniques d'après le tarif de la saison de non-affluence; prix proportionnés en classes cabine et troisième.

No 1. — A Paris direct (23 jours) \$272.	No 3. — Londres, Bruxelles, Paris (30 jours) \$319.
No 2. — Londres et Paris (30 jours) \$307.	No 12. — Prolongation de 7 jours à Paris \$17.50

EXPOSITION DE GLASGOW

No 4. — Glasgow-Edimbourg, Londres et Paris (37 jours) \$356.	No 5. — Glasgow-Edimbourg, Londres, Bruxelles, Paris (37 jours) \$367.
---	--

TOURNÉES CONTINENTALES VARIÉES
(A greffer aux itinéraires ci-dessus)

No 6. — Hollande, Allemagne, Alsace, en prolongation des Nos 3 et 5 (7 jours) \$75.	No 9. — Autriche, Bavière, Suisse greffé au No 8 (29 jours) \$290.
No 7. — Suisse, Italie, dont 5 jours à Rome (15 jours) \$130.	No 10. — Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse, greffé au No 9 (36 jours) \$375.
No 8. — France du Sud, Italie, (5 jours à Rome), Suisse (22 jours) \$210.	No 11. — Normandie-Bretagne en autocar (7 jours) \$50.

PROGRAMME COMPLET ET TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

LE DEVOIR-VOYAGES
Représentants dans toutes les grandes villes.
430, Notre-Dame est - Tél. BELair 3361 - MONTREAL

LE ZODIAQUE DEUXIEME

Les douze volumes de la première série du Zodiaque ont reçu le meilleur accueil de la part du public lecteur. Aussi les promoteurs de cette série, désormais fameuse, ont-ils décidé de persévérer dans la même ligne de conduite. Le **ZODIAQUE DEUXIEME** ne publiera que des œuvres de premier plan, en des volumes portant tous un cachet de distinction.

Voici les titres actuellement parus et en vente:

- 1.—L'abbé Lionel Groulx Directives
- 2.—Lady Tweedsmuir Carnets canadiens

Sous presse:

- 3.—Emile Benoist L'Abitibi, pays de l'or

A paraître prochainement:

- 4.—Robert Rumilly Mgr Lafleche
- 5.—Dr Léon Pariseau Mon frère l'Ours
- 6.—Eugène Achard Le Vinland, terre d'Amérique
- 7.—Marie Le Franc et Paul LeBlanc La grande pitie gaspésienne
- 8.—Léopold Richer Silhouettes du monde politique
- 9.—L'abbé Albert Tessier La vie canadienne au temps des Patriotes
- 10.—Eugène Achard Les contes du Saint-Laurent

Prix de chaque volume, édition ordinaire \$0.75.

Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée \$1.00.

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

- 1.—\$10.00, payables sur réception du premier volume.
- 2.—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

N.B.—Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le prix du lait

A propos d'une lettre de la Commission de l'industrie laitière

Puisque la Commission de l'industrie laitière est disposée à tenir compte de tout aspect nouveau du problème, je me hasarde à lui exposer de vieilles raisons d'un point de vue nouveau.

D'après une lettre de la Commission à la ville de Montréal, la fixation des prix de détail du lait est le complément logique de la fixation des prix aux producteurs. D'après quelle logique? Celle des trusts ou celle d'Aristote? Les lois sociales doivent protéger ceux qui sont incapables de se protéger eux-mêmes. L'état complète ainsi la famille et l'individu. Que la Commission soit félicitée d'avoir protégé le producteur de lait: il en avait besoin. Mais il y a certainement possibilité d'obliger les compagnies à payer un prix minimum aux cultivateurs pour leur lait sans fixer un prix minimum au consommateur. La protection du faible n'entraîne pas la protection du fort.

La Commission prétend aussi que la concurrence entre les laitières conduirait à des prix dérisoires pour les producteurs. Oui, si les producteurs ne sont pas protégés. Nos cultivateurs ont eu assez longtemps des "prix dérisoires". L'expérience est assez probante. Mais qui empêcherait la Commission de continuer de fixer le prix minimum qu'on devra payer au producteur? Et alors où est le danger des "prix dérisoires" pour le cultivateur?

La raison suivante impressionne davantage: la libre concurrence entraînerait la disparition des petits laitières. Les grosses compagnies ont une "capacité de paiement" qui leur permettrait de baisser les prix jusqu'à la limite des "prix dérisoires". L'expérience est assez probante. Mais qui empêcherait la Commission de continuer de fixer le prix minimum qu'on devra payer au producteur? Et alors où est le danger des "prix dérisoires" pour le cultivateur?

La Commission trouve encore que la marge actuelle entre le prix payé au cultivateur et celui payé par le consommateur "peut se comparer avantageusement avec les marges qui existent dans d'autres provinces de la province de Québec". Soit. Mais va-t-on se laisser exploiter pour suivre le bon exemple des autres? Dans la province de Québec, nous dit l'Actualité économique, le coût de la distribution du lait est environ une fois et demie plus élevé que le coût de la production. Qui admettra que le producteur ne mérite pas plus que le distributeur? En Finlande, "les agriculteurs touchent 80 p. c. du prix payé par les consommateurs pour le lait". 20 p. c. seulement va au distributeur. Sommes-nous assez loin du 100 à 150 p. c. que les compagnies distributrices s'attribuent dans la province de Québec?

Dans cette question, avant le point de vue politique dont je ne m'occupe pas, ne devrait-on pas envisager les intérêts de la société et de la famille? De tous côtés nos familles nombreuses sont attaquées. La vie chère est une des raisons le plus souvent alléguée contre la venue des enfants. Qu'on compte combien il devrait en coû-

ter à une famille moyenne pour donner aux enfants la quantité de lait demandée par l'hygiène et on comprendra la situation pénible de ces familles devant les prix actuels du lait. Selon l'attitude qu'ils prendront dans cette question vitale, nos commissaires mériteront de la patrie la reconnaissance ou le blâme. La multitude des consommateurs attend d'eux une mesure libérale. Je leur crois assez de sens social pour prendre l'intérêt de la famille avant celui de tel ou tel individu.

Gilbert LAVERDURE, O.F.M.

La Montée-du-Zouave

Montréal, le 8 mai 1938.

Monsieur le Rédacteur,

Je crois de mon devoir de venir ajouter ma protestation à celles déjà formulées, entre autres par MM. Louvigny de Montigny et Frédéric Pelletier, puis le Canada, contre la décision prise, au conseil municipal de substituer la plate appellation *Terrasse Saint-Denis* à ce vocable, historiquement savoureux, la *Montée du Zouave*.

Me semblant parfaitement justifiés les arguments qu'on a fait valoir à l'encontre de cette rebaptisation, je souhaite que le bon sens qu'ils expriment finisse par triompher.

S'il devient nécessaire, pour moi la Société Historique n'entreprendrait-elle pas de faire souscrire une requête par les gens du quartier concerné? Sans doute, tous se feraient un plaisir de demander le maintien du nom historique de ce coin de notre ville.

UN LECTEUR PATRIOTE, Antoine JOLY, 1007, rue Saint-Denis, Montréal.

L'homme, les animaux et les autrux

M. le directeur,

A l'occasion de la semaine de bonté envers les animaux, on est d'abord plein d'admiration pour la charité des hommes; et puis, on songe aux paroles de Gaston Doumergue: "On comprend que les hommes aient peu d'amis, quand les animaux en ont tant."

Il ne s'agit pas de refuser les bons soins aux animaux; mais il crève les yeux que la plupart des hommes reportent sur eux la charité qu'ils ne veulent point avoir pour leurs semblables, les ignorer volontiers chez leurs frères des maux qu'ils ne tolèrent pas chez les bêtes.

Montrant dans les *Bestiaires* des pages qu'il faut relire. L'homme n'est pas toujours aussi beau qu'il veut le faire croire.

"Quand on me parle d'une vieille fille qui recueille chiens et chats, je suis presque sûr qu'il n'y a dans son cœur, vis-à-vis de ses semblables, que de la méchanceté. Quel est le peuple qui a le plus fait pour propager une sensibilité sans contrôle en ce qui regarde les animaux? Le peuple anglais, le plus égoïste de l'Europe, qui ne traiterait pas un cheval comme il traite un Hindou, et cela par "humanité".

"C'est passé en proverbe, que les plus pacifiques des hommes sont les pêcheurs à la ligne. Mais avez-vous jamais vu le poisson pris, dans le panier où on le jette, et qui, à la fois déchiré par l'hameçon et asphyxié par le manque d'eau, agonise au soleil non pas pendant cinq minutes, mais pendant des heures? Moi, qui tue les taureaux, cela me serait insupportable d'avoir un panier d'agones, comme cela, à côté de moi. Et, pourtant, si j'étais directeur de journal et que j'ouvrisse une pétition contre les atrocités de la pêche à la ligne, qui ne croirait que c'est une plaisanterie! La logique est bien morte.

Il faut aimer les animaux, leur épargner toutes les souffrances possibles. Mais comment ne pas reconnaître un hécatombe de tous les *toutous*, qui prennent la place de l'enfant qu'on ne veut pas avoir, du pauvre qu'on ignore. Cela viendra bientôt, espérons-le. Trop tard; les maîtres suivront les toulous.

Gérard PAYER

La carte d'identité

Appel du département de la carte d'identité, aux citoyens de certaines rues, pour vendredi, le 13 mai courant — Bureaux ouverts de 9 hrs a.m. à 10 hrs p.m.

Le département municipal de la carte d'identité convoque un nouveau groupe de citoyens dans certains quartiers, pour aller chercher leur carte d'identité, vendredi, le 13 courant.

On notera que les bureaux sont ouverts de 9h. du matin à 5h. de l'après-midi. Les citoyens qui se rendront dans l'impossibilité de s'y rendre vendredi pourront le faire le lendemain ou les jours suivants:

Saint-Edouard — Les citoyens de la rue Saint-Vallier, résident entre les voies du Pacifique Canadien et la rue Beaubien sont spécialement invités au bureau no 3, situé à 500, rue de Fleurimont, vendredi, le 13 courant.

Rosemont — Les citoyens des rues Bellechasse et Beaubien, résident entre les rues des Érables et la Sixième avenue, sont invités au bureau no 4, situé à 2700, boulevard Rosemont, vendredi, le 13 courant.

Villeray — Les citoyens de la rue St-André, résident entre les rues Jean-Talon et Bélanger, sont invités à se rendre au bureau no 2, situé au coin des rues Jarry et Jean-Talon, vendredi, le 13 courant.

Saint-Eusèbe — Les citoyens de la rue Rouen, résident entre le numéro 30, de la rue Rouen et la rue de Lorimier, sont invités au bureau no 7, situé au no 2210, rue Frontenac, vendredi, le 13 courant.

Abundis — Les citoyens du boulevard Persilliers et de la rue Pasteur sont invités au bureau no 1, situé à 12139, rue Bois-de-Boulogne, vendredi, le 13 courant.

De Lorimier — Les citoyens de la rue Garnier, résident entre les rues Mont-Royal et Saint-Grégoire, sont invités au bureau no 6, situé à 4505, rue des Érables, vendredi, le 13 courant.

"Orphée"

La Société de l'Opéra français de New-York et de Montréal, dont le directeur artistique est M. Victor Brault, donnera une représentation d'*Orphée*, de Gluck, le vendredi soir, 10 juin, au Victoria Hall de Westmont.

La société, mieux connue dans la métropole américaine sous l'égide de *French Opera Guild*, a été fondée, au début de l'automne dernier, par le *Master Institute of United Arts*. Depuis sa fondation, la société a présenté, en son théâtre de Riverside Drive, un festival de musique française, avec Mme Cécilia Brault et M. Léo-Pol Morin; *Roméo et Juliette*, de Gounod; des scènes de *Faust*, de Gounod; de *Mignon*, d'Ambroise Thomas, et de *Werther*, de Massenet, avec le concours de quelques-uns de ses membres associés de Montréal et de New-York, dont Mmes Franklynne West, Rose Comte-Morin, Suzanne Freil, Shirley Sinclair, Barbara Farnsworth, Germaine Bruyère, Marie Vero, Poldy Doring et Marguerite Saint-Clair; MM. François Brunet, Gérard Gélinas, Harry Maude, Gordon Gifford, William Hoss, John Alda Lewis, William Wright, Frank Featherston et Hans Melzer.

Pour la représentation d'*Orphée* qu'elle donnera en cette fin de saison, avec Mmes Cécilia Brault, Gabrielle Parrot et Gertrude Dussault, la Société de l'Opéra français s'est assurée pour la scène de la direction de MM. Louis Mulligan et Cecil West, du M.R.T. pour le ballet, du Montréal Concert Group, dirigé par Norma Darling; et pour l'orchestre, d'un ensemble de musiciens réglé par M. Roland Ledue.

Cinéma et Télévision

Nouvelles et commentaires

Abolition de la surtaxe théâtrale demandée

L'abolition de la surtaxe d'admission dans les théâtres locaux a été demandée par un groupe de propriétaires à la Commission provinciale chargée de la révision des taxes, qui siège à Québec aujourd'hui même.

La note soumise est signée des noms de MM. Henry H. Chauvin, William Lester, J.-A. DeSève, E. N. Tabah et D. Murray, représentant la Québec Allied Theatrical Industries, United Amusements Corp., France-Film et les cinémas Cartier et Victoria Ltd. Le principal argument soumis est à l'effet que cette surtaxe n'avait que temporairement été imposée par le régime Taschereau. Les taxes réunies se totalisent présentement à environ 25% des revenus bruts et à environ 50% des revenus nets.

Au cas où la surtaxe serait rap-

pelée, elle complèterait parmi les profits des exploitants et ne retournerait pas au public par l'intermédiaire d'admissions à prix réduits.

La censure de ces films

Le président du bureau de censure des films d'Ontario, M. Silverthorne, et M. Victor Williams, chef de la police provinciale de cette même province, viennent de lancer une campagne dans le but de confisquer les films de format 16mm non censurés, de plus en plus répandus depuis quelques mois. Ces films traitent de divers sujets. Quelques-uns sont répréhensibles au point de vue moral, d'autres servent de véhicule à des propagandes innuables. Ils proviennent soit d'Europe soit des États-Unis.

Quelques-uns parmi ces films sont à tendance antisémite, d'autres sont pronazis ou procommunistes. La police provinciale ontarienne a donc ordre de saisir tout film 16mm n'ayant pas été censuré et des accusations seront portées contre ceux qui auront été trouvés en leur possession.

L'Amérique contre les stars étrangères

Une très vive campagne de presse est menée actuellement dans les journaux de cinéma américains contre l'engagement de vedettes étrangères.

On prétend qu'elles ne parviennent jamais — malgré le temps précieux consacré à une instruction et à une adaptation coûteuse — à parler correctement.

Elles grevent lourdement les budgets des films et reviennent en Europe sans profit pour personne.

Le dispensaire orthopédique

Le dispensaire orthopédique (des infirmes pauvres) autrefois à 1471 rue Fullum se tiendra dorénavant à l'Hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville. Il commencera le 16 mai 1938. Les jours de clinique seront: Lundi matin de 8h. 30 à 10h. et le jeudi après-midi de 2h. à 3h. (heures avancées). Les patients nouveaux sont priés de se rendre un peu plus tôt afin de se faire inscrire avant les heures de consultation.

"L'Eglise et le monde moderne"

PAR R. BOIGELOT, S.J.

Un livre qui s'impose en un temps de remous économique, social et politique ou de toute part l'on fait appel aux encycloédies.

Les prêtres y trouveront lumineusement exposée la portée exacte des enseignements pontificaux: "Voici un petit livre qui devrait figurer dans toute bibliothèque sacerdotale. On ne pourrait assez remercier le R. P. Boigelot de nous fournir une étude si claire, si précise, si nuancée et si puissante à la fois de l'actualité de l'Eglise en face du formidable problème économique, qui se pose au monde moderne." (*Revue Ecclésiastique de Liège*, mai 1936).

Les professeurs de nos grandes classes de collège ou les aumôniers de nos pensionnats y trouveront matière à des cours plus que jamais nécessaires sur les grandes questions qui agitent notre monde moderne où les intérêts des âmes sont engagés et sur lesquelles l'Eglise a donné ses directives: "Précieux petit livre, le mot n'est pas trop fort. Tout professeur de Rhétorique, à la lecture de l'ouvrage, déclarerait trouver exactement ce qu'il fallait pour orienter ses élèves. On peut être certain qu'il ne sera pas le seul." (*Etudes classiques*, juillet 1936).

Il faut en dire autant des dirigeants des Cercles d'études d'action catholique: "On peut juger de l'intérêt que présente ce petit ouvrage, clair, simple, décidé, modéré, dans les Cercles d'études des différentes organisations d'Action catholique." (*Revue des Auteurs et des Livres*, juillet 1936).

Les hommes politiques qui, si souvent, discutent des encycloédies, les syndicalistes, les journalistes, y trouveront le sens exact des directives pontificales; ils s'épargneront des erreurs d'interprétation; ils éviteront d'engager l'Eglise là où elle ne prend pas position; de déserter ses enseignements, là où elle a parlé; ils y verront quel esprit doit animer leur action, leurs discours, leurs écrits. "Ce petit livre sera fort utile à quiconque désire en peu de pages une mise au point précise." (*Les Etudes*, 5 juillet 1936).

L'accueil unanimement élogieux fait par la presse et les revues à la première édition de cet ouvrage, le succès d'une édition épuisée en quelques mois, sont de sûrs garants de la valeur du livre.

Vous tous qui discutez des encycloédies et y faites appel, venez apprendre avec exactitude ce qu'elles disent!

Volume de 268 pages, au comptoir ou par la poste 75s.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Tirées et textes enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

Premières

"Capitol"

JOY OF LIVING — Comédie. Interprètes: Irene Dunn, Douglas Fairbanks, Jean Dixon, Alice Brady, Guy Kibbee. Pour adultes. Horaire: 11 h. 12, 1 h. 54, 4 h. 36, 7 h. 18, 10 h. 12.

THE LOST GAME — 10 h. 09, 12 h. 49, 3 h. 29, 6 h. 09, 8 h. 49.

"Cinéma de Paris"

DOUBLE CRIME SUR LA LIGNE MAGNOT — Dans un fort de la ligne Magnot deux officiers sont assassinés. Les soupçons se portent sur le capitaine Bruchot qui avait des raisons d'être ennemi de commandant d'Épinal, l'un des victimes. Il cherche dès lors à percer la personnalité du criminel; d'autant plus que l'état-major a de sérieux raisons de soupçonner que le crime a été commis par un espion. Bruchot démasquera le coupable: ce sera pour son malheur, car l'assassin est le père de sa femme et travaillait pour le compte de l'Allemagne. Interprètes: Victor Francen, Vera Kone, Charles Kullman. Pour adultes. Horaire: 11 h. 40, 2 h. 40, 4 h. 30, 6 h. 55, 9 h. 20.

"Orpheum"

GOLDWYN FOLLIES — Comédie musicale en "Technicolor". Interprètes: Helen Jenson, Charles Kullman, Edgar Bergen, Adolphe Menjou, Kenny Baker et autres. Pour adultes. Horaire: 10h. 31; 1h. 01; 3h. 11; 7h. 31; 9h. 41.

"Palace"

GIRL OF THE GOLDEN WEST — Comédie musicale dans le décor de la Californie de l'époque de 1850. Interprètes: Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, Walter Pidgeon, Lido Carroll. Pour adultes. Horaire: 10 h. 49, 1 h. 29, 4 h. 09, 6 h. 49, 9 h. 29.

"Princesse"

JUDGE HARDY'S CHILDREN — Bluettes pour tous. Interprètes: Lewis Stone, Cecilia Parker, Mickey Rooney. Pour adultes. Horaire: 11 h. 23, 2 h. 03, 4 h. 43, 7 h. 23, 10 h. 03.

TRIOLE AT MIDNIGHT — Interprètes: No. Beery Jr., Catherine Hughes, Larry Blake. Pour adultes. Horaire: 10 h. 09, 12 h. 49, 3 h. 29, 6 h. 09, 8 h. 49.

"Saint-Denis"

LA CITADELLE DU SILENCE — Drame. Pour venir son père, jadis jadis par les Russes, Viana lance une bombe sur la voiture du gouverneur qui opprime la Pologne. Le gouverneur est indemne, mais son aide de camp le comte Stephen est blessé. Viana est fiancée à César, jeune médecin qui est arrêté et condamné à la déportation perpétuelle dans la citadelle de Linak. Viana s'en enfuit à Paris, mais Stephen la retrouve et l'épouse. Elle apprend que César est à Linak et que le comte est chef de la citadelle. De retour à Linak, elle reçoit César parmi les prisonniers et l'encourage par des messages secrets. Une révolte éclate alors que Stephen découvre le jeu de Viana et veut la renvoyer. Les prisonniers sont maîtres de la situation et César se tue en faisant son devoir et César, libre pour sa sœur Viana.

Interprètes: Annabella, Pierre Renol, Bernard Lancret, Le Vigan, Larquey, Pauline Carton, Pierrot, Mollet. Pour adultes.

CASERNE EN FOLIE — Comédie. Interprètes: Paulette Goddard, Raymond Cordy, Raymond Cordy et autres. Pour adultes. Horaire: 1 h. 25, 4 h. 55 et 8 h. 25.

Reprises

"Amherst"

EVERYBODY SING — Comédie. Film sans prétention. Une enfant précoce et distrait tire ses parents d'un embarras financier, et en musique, s'il vous plaît. Interprètes: Billie Burke, Raymond Cordy, Fannie Brice, Reginald Gardner, Judy Jovon. Pour adultes.

"Arcade"

MA PETITE MARQUISE — Comédie. Réalisation de Robert Péguy. Interprètes: Joséphine Baker, Pauline Carton, le petit monde. Une orpheline est recueillie par ses oncles, fabricants de chocolat; les résultats de son éducation sont en vue. Production honnête et bien réalisée.

PARIS — Comédie sentimentale réalisée par Jean Choux d'après les personnages de René Benjamin. Belle photographie, belle mise en scène. Une jeune fille trouve l'agrément joué par Harry Baur, René St-Yves, et Raymond Ségard dégage un parfum d'honnêteté et de santé qui fait plaisir. (Choux).

ALI BABA GOES TO TOWN — Comédie musicale. Mettant en vedette le comédien américain Eddie Cantor. Les cinéastes conglomèrent son genre. Causant, festoyant, dansant, et production 20th Century. Interprètes: Eddie Cantor, Tony Martin, Roland Young, June Lang, Louise Hovick et autres. Pour adultes.

"Belmont"

THOROUGHLY DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Sophie Tucker, Roland Siniel, Jud. Garland, Mickey Rooney. Pour adultes.

BEG, BORROW OR STEAL — Comédie. Un escroc distingué persuade un ami de lui prêter son château pour se marier de sa fille. Interprètes: Florence Rice, Frank Morgan, Po. tous.

NON-STOP NEW-YORK — Film d'aventures à bord d'un gigantesque avion transatlantique. Interprètes: Anna Lee, John Leder, Desmond Tester. Pour adultes.

A GIRL WITH IDEAS — Comédie qui se passe dans les milieux journalistiques. Interprètes: Marie Bell, Richard Wilm, Pierre Blanchard, Françoise Rosay, Raimu, Fernandel, Harry Baur, Robert Lyren, L. Jovon. Production honnête et bien réalisée. Œuvre intéressante, elle a remporté la coupe Mussolini à la biennale de Venise. Pour adultes.

"Chateau"

UN CARNET DE BAL — Une femme veuve recherche après vingt ans ce que sont devenus ses adorateurs du soir de son premier bal. Elle les retrouve les uns après les autres dans les situations les plus diverses. Film de Julien Duvivier. Interprètes: Marie Bell, Richard Wilm, Pierre Blanchard, Françoise Rosay, Raimu, Fernandel, Harry Baur, Robert Lyren, L. Jovon. Production honnête et bien réalisée. Œuvre intéressante, elle a remporté la coupe Mussolini à la biennale de Venise. Pour adultes.

"Fessee"

VAUDEVILLE — Au cours d'une querelle conjugale, Lucien Chaudais qui a épousé Hermine de Saint-Alphonse, administrateur de la direction du Malheur veut que la scène ait été cinématographiée par un amateur qui n'a pas de principes, mais qui a de l'argent. À une séance de télévision, le film est projeté par erreur. Mais tout se termine et la paix revient dans le ménage. Interprètes: Mireille, Ferrey, Albert Préjean, Marguerite Moreno, Armand Bernard, Yolande Laffont, Claude Dauphin, Carrière. Pour adultes.

"Corona"

PARADISE FOR THREE — Comédie basée sur un quiproquo. Un millionnaire arrive dans un hôtel et la direction se méprend sur son identité. Le traite comme indigne, tandis qu'elle se fend de toutes les manières pour le satisfaire. Le client qui est pauvre mais qu'elle croit riche. Une histoire d'amour gracieuse l'entraîne et la paix revient dans le ménage. Interprètes: Mireille, Ferrey, Albert Préjean, Marguerite Moreno, Armand Bernard, Yolande Laffont, Claude Dauphin, Carrière. Pour adultes.

"Dominion"

HIGH FLYERS — Comédie bouffonne. Interprètes: Robert Woolsey, Bert Wiese, etc.

"Empress"

SUBMARINE D-1 — Roman d'aventures qui se déroule comme le titre l'indique à bord d'un sous-marin. Interprètes: George Brent, Pat O'Brien, Wayne Morris, Doris Weston. Pour adultes.

"François"

A SLIGHT CASE OF MURDER — Drame qui tourne autour d'un meurtre. Interprètes: Edward G. Robinson, Harold Huber, Allen Jenkins, Edward Brophy. Pour adultes.

"Granada"

SHE MARRIED AN ARTIST — Comédie dont l'intrigue se déroule dans un milieu d'artistes à Paris. Interprètes: John Boles, Lili Damit, Frances Drake. Pour adultes.

"Laval"

MARKED WOMAN — Sombre mélodrame qui se déroule dans les milieux de boîtes de nuit. La technique est excellente, mais le sujet traité comédie du genre *Bette Davis*, Humphrey Bogart, Isabel Jewell. A rejeter.

"Imperial"

RADIO CITY REVEALS — Comédie musicale. Interprètes: Bob Burns, Jack Oakie, Helen Broderick. Pour adultes.

"Lord-Nelson"

YOU'RE A SWEETHEART — Comédie musicale. Interprètes: Alvin Karpis, George Murphy, Andy Devine, William Morgan. Pour adultes.

"Maisonnette"

MR. SIX — Film d'aventures. Histoire d'un ancien pirate qui se fait pasteur. Le film ne vaut que par le jeu impeccable de George Arliss. Production d'australien. Interprètes: George Arliss, John Loder, Margaret Lockwood. Pour adultes.

"Monkland"

THE BUCANEER — Film historique, qui du moins on nous l'annonce comme tel, mais en réalité, l'histoire est tellement romanesque qu'elle paraît être une fiction. Elle fait paraître en public, Cecil B. de Mille (l'oubliant jamais le "De" à la fin de son nom) le premier "racketeer" américain, ce Jean Lafitte, pirate parfumé et combat romantique, du moins est-ce ce qu'il paraît à l'écran. Le film nous montre des événements de la guerre de 1812, la bataille de la Nouvelle-Orléans. Donc un film à tendance historique hautement coloré pour les besoins de l'attraction amoureuse. Comme à l'habitude de grande œuvre, de magnifiques extérieurs, et une musique d'accompagnement de Vedettes: Frederick March, Franciska Gail, Akim Tamiroff, Margo Grahame. Pour adultes.

"Orleans"

YOU'RE ONLY YOUNG ONCE — Une suite de "A Family Affair". Le film donne des aperçus sur la vie de toute une classe de la société des États-Unis à la moyenne. Ses espoirs, son attachement à son "home" ses amies idéales. Interprètes: Jeanette MacDonald, Cecilia Parker, Mickey Rooney. Pour adultes.

"Outremont"

Même programme que "Amherst".

"Papineau"

THE BAD MAN OF BRIMSTONE — Mélodrame qui se déroule dans l'ouest américain à l'époque du banditisme. Interprètes: Wallace Beery, Dennis O'Keefe, Virginia Bruce, Lewis Stone, Bruce Cabot. Pour adultes.

"Regent"

HAPPY LANDING — Comédie dont la vedette est la patineuse de l'après-guerre. Hente. Interprètes: Don Ameche, Jean Hertz, Cesar Romero, Wally Vernon. Pour adultes.

"Rialto"

GOLD IS WHERE YOU FIND IT — Film qui raconte une partie de l'histoire de la Californie vers 1870 quand s'organisa la ruée vers l'or. L'antagonisme entre les fermiers et les mineurs. Film tourné en couleurs avec de beaux extérieurs. Interprètes: Claude Rains, George Brent, Olivia de Havilland et autres. Pour tous.

"Savoy"

HEARTS OF ARIZONA — Roman d'aventures, "cowboy". Interprètes: Boyd, George Hayes, Natalie Moorhead. Pour tous.

"Seville"

LOVE IS A HEADACHE — Comédie. Un journaliste tente de briser la carrière théâtrale d'une de ses amies en critiquant vertement ses rôles. Cette dernière prend à sa charge deux entretiens laissés seuls au monde. Le journaliste tente de la séduire de ses enfants, mais tous deux sont accusés d'avoir enlevé ses enfants. Tout s'arrange et le journaliste épouse l'actrice. Interprètes: Franchot Tone, Grace Gifford. Pour adultes.

"Snowdon"

MANNEQUIN — Un film idiot. Un pauvre s'aperçoit que tout ne va pas très bien dans un mariage, fait des avances à la femme pour l'inciter au divorce. Le mari de cette femme voyant là une bonne affaire, conseille à la femme de le divorcer pour obtenir une partie de la fortune du pauvre, puis de divorcer le pauvre et de se remarier à lui. Mais la partie combine financière ne marchant pas, par suite de la ruine subite du pauvre, le premier mari perd du coup intérêt à la femme et divorce. Une tentative de justifier le divorce. Interprètes: Spencer Tracy, Joan Crawford. A rejeter.

"Strand"

Même programme que le "François".

"Westmont"

Même programme que le "Regent".

De Havilland et autres. Pour tous.

SH! THE OCTOPUS — Comédie bouffonne. Interprètes: Hugh Herbert, Allen Jenkins, Marcia Ralston, John Eldredge. Pour tous.

"Rivoli"

Même programme que "Amherst".

"Rosemont"

EXPENSIVE HUSBANDS — Comédie: une actrice tente de rassembler sa popularité par un mariage qu'elle croit brillant. Interprètes: Beverly Roberts, Pat. Knowles. Pour adultes.

"Savoy"

La Bibliothèque des enfants

Le premier exercice se termine de façon satisfaisante — La Bibliothèque compte actuellement 911 abonnés et ses rayons sont garnis de 1675 volumes — Appel aux bienfaiteurs et aux amis des jeunes — Une oeuvre indispensable

Causerie de Mlle Hélène Grenier

L'exécutif de la Bibliothèque des Enfants tenait hier après-midi, au siège même de la Bibliothèque, 3253 est, Ste-Catherine, en présence d'un groupe d'amis des jeunes, sa première assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mme Gurth Pretty.

La présidente

Celle-ci, après avoir remercié tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation et au maintien de la Bibliothèque, les bibliothécaires bénévoles, ainsi que les journalistes et publicistes des postes de radio qui ont aussi accordé une large publicité à l'oeuvre naissante, a signalé que la Bibliothèque des Enfants était particulièrement reconnaissante au maire Raynault et au conseil municipal d'avoir bien voulu accorder un octroi de \$1,000 à la Bibliothèque au nom de la ville, et d'avoir même promis de renouveler cet octroi pour la nouvelle année en cours. Comme la Bibliothèque a dû, récemment, remplir ses rayons et acheter pour \$800 de livres, il en résulte qu'elle est aussi pauvre qu'il soit possible de l'être. Et, pendant ce temps, les demandes augmentent sans cesse, et ces demandes viennent de toutes les parties de la ville et même de l'île de Montréal.

Rapport de la bibliothécaire

La bibliothécaire, Mlle Gabrielle Labelle, a révélé, dans son premier rapport annuel qu'à la fin de juillet 1937, 177 enfants étaient abonnés à la Bibliothèque.

Au mois de novembre, les livres ne pouvaient être mis en circulation assez rapidement pour l'augmentation des lecteurs, il fallut suspendre l'entrée de nouveaux abonnés pendant deux semaines. Dès la reprise de l'enregistrement, 39 enfants se présentèrent le premier jour. A la fin de mars, la Bibliothèque des Enfants comptait 911 abonnés.

Au 1er avril dernier, la Bibliothèque avait dans ses rayons 1450 volumes. Avec le dernier achat de livres, la Bibliothèque compte actuellement environ 1675 volumes.



3ème Tournée Européenne

annuelle — avec escorte

Aller et retour à bord du super-paquebot

Emp. of BRITAIN

en troisième

De Montréal et Québec

le samedi 25 juin

48 jours dont 38 en Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, Italie, France (6 jours à Paris)

Tous frais \$500.

compris

VOYAGE ABRÉGÉ

5 semaines — le tout comme ci-dessus moins la Suisse... \$450.

Programme et inscription

Le DEVOIR-VOYAGES

430 Notre Dame est - Montréal

Tél. BELair 3361

AUTRICHE, MA PATRIE

par KURT VON SCHUSCHNIGG, ancien chancelier d'Autriche
TRADUIT DE L'ALLEMAND

La malheureuse Autriche a disparu de la carte de l'Europe. Depuis 1918, l'Autriche n'était que le fantôme de l'Empire d'avant-guerre. Ce que fut le calvaire de ce courageux pays dont l'originalité est unique, dont le trésor historique et culturel ne saurait être remplacé, le champion de l'indépendance autrichienne, le successeur de Dollfus, l'homme qui résista jusqu'au bout aux entreprises du Reich, le dernier chancelier, von Schuschnigg, devant la grandeur d'âme duquel le monde entier s'incline, nous le révèle en des pages volontairement sobres et objectives.

Lorsque ce livre fut écrit, le chancelier von Schuschnigg pouvait croire, malgré les innombrables difficultés qu'il avait à vaincre, au triomphe de la cause de la liberté. Aussi son récit, fervente profession de foi autrichienne, rend-il un son particulièrement douloureux après la tragédie qui vient de se dérouler.

Le Chancelier n'a pas voulu écrire des mémoires, il a simplement voulu montrer ce qu'était la nouvelle Autriche, le sens de sa mission et sa place dans le monde.

"Dreimal Österreich": "Trois Autriche", tel est le titre sous lequel l'ouvrage a paru en langue allemande. Il mérite une explication. La première Autriche est celle d'avant la catastrophe démocratique de 1918. La seconde est celle de la démocratie parlementaire qui eut le bonheur de trouver en Mgr Seipel l'homme qui la sortit du chaos, releva ses forces économiques, sut ressusciter la vie au milieu des ruines et prouva, aux yeux de l'étranger, que l'Autriche nouvelle pouvait vivre. La troisième fut celle de Dollfus, qui offrit sa vie pour l'indépendance de sa patrie. Le chancelier von Schuschnigg donne sur les tragiques événements de juillet 1934 des détails inédits et particulièrement saisissants.

Successeur de Dollfus, le chancelier von Schuschnigg, s'appuyant sur le Front Patriotique, dut se battre sans relâche contre les ennemis de l'extérieur. Il est poignant de revivre, dans son récit, les luttes qu'eut à soutenir cet homme sans faiblesse. Hélas! ses efforts furent vains!

"Autriche, ma Patrie" est un livre simple et grand. C'est le livre du patriote qui est conscient de la grandeur de sa patrie et qui veut la sauver. Quels remords n'éveillerait-il pas dans les consciences françaises d'avoir laissé mourir l'Autriche!

Volume in-8 avec un portrait, 255 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Je vous pose tout d'abord une question très simple: "Les Canadiens français lisent-ils?"

Oui, je sais... Vous lisez, vous qui êtes ici. Je lis, moi qui vous parle. Mais notre population canadienne-française lit-elle? Sommes-nous un peuple avide de lecture?

Le Québec lit-il?

Dans le Relevé biennal des Bibliothèques du Canada, publié en 1933 par le Bureau fédéral des statistiques, un tableau établissait une comparaison entre le nombre de lecteurs fréquentant les bibliothèques dans les différentes provinces du Dominion. Il est éloquent! On y donne le pourcentage des lecteurs enregistrés dans les bibliothèques par rapport à la population totale des centres desservis par des bibliothèques. Ontario arrive en tête avec 35,4% et Québec est tout à la fin de la liste avec 2,4%. Ce relevé ne comprend les bibliothèques paroissiales ni pour Québec, ni pour les autres provinces, où il est bien reconnu qu'elles sont en grand nombre. Il ne comprend pas non plus les petites bibliothèques circulantes telles que celles de nos grands magasins, qui sont plus nombreuses dans les autres provinces que dans la nôtre.

Dans le relevé de 1935, ce tableau est supprimé mais on y a substitué un autre tableau non moins éloquent. C'est celui des Statistiques comparées des bibliothèques publiées dans les États américains et dans les provinces canadiennes. La Californie est en tête, avec une circulation de 9,1 volumes par tête, par année. Québec tient le dernier rang de la liste avec une circulation de 0,4 volume par tête, par année. Et ceci en comprenant les chiffres de circulation des bibliothèques paroissiales.

"Les enfants viennent surtout des environs, mais quelques-uns viennent de loin: rues St-Hubert et Rachel, de Rosemont, d'Ahuntsic," Mlle Labelle a remercié les bénévoles qui l'avaient aidé spontanément dans sa tâche.

Le "trésor"

Du rapport financier de la trésorière, Mlle Gabrielle Leduc, il ressort que, jusqu'ici, la Bibliothèque des Enfants a fait juste ses frais. Elle termine sa première année régulière sans déficit, mais aussi sans surplus appréciable. Sa caisse est vide ou à peu près et elle compte que de généreux donateurs lui aideront à la remplir de nouveau pour maintenir son oeuvre et en étendre le rayonnement si possible.

Le nouvel exécutif

Mme Henri Vautlet a donné ensuite, comme suit, la composition du nouvel exécutif, qui est à peu près la même que l'an dernier:

Présidente, Mme Gurth Pretty; vice-présidentes, Mmes Honoré Parent et Claude Melançon; secrétaire, Mlle Lucille Bourbeau; trésorière, Mlle Gabrielle Leduc; conseillers, MM. Jean Lallemant, Claude Melançon et René Duguay; membres, Mme Henri Baudry, Jean Perrault, Charles Taschereau, Paul Panet-Raymond, Henri Vautlet, Henri Vautlet, Mlle Hélène Grenier et Simone Lancôt. Mlle Gabrielle Labelle conserve le poste de bibliothécaire.

Invités présents

Parmi les membres de l'exécutif et invités présents à la réunion d'hier après-midi, on remarquait: Mmes Gurth Pretty, Louis Boyer, A. Lallemant, Honoré Parent, Claude Melançon, René Duguay, Paul Laroque, Henri Vautlet, Jean Panet-Raymond, Mlle Hélène Grenier, Simone Lancôt, Gabrielle Leduc, Gabrielle Labelle, Marie Bourbeau, Henderson (représentant la Montreal Children's Library), Madeleine et Lucienne Boyer, Guillemette DeLorimier, Thérèse Dupire, Jeanne St-Pierre, Marguerite Brosseau, etc., le consul de Belgique, le représentant du consul de France, MM. Jean Lallemant, Claude Melançon, Honoré Parent, le juge Louis Boyer et Lucien Desbiens.

Voici maintenant, en premier, le texte de la courte causerie faite par Mlle Hélène Grenier à l'issue de la réunion:

Réflexions de Mlle Hélène Grenier

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je m'excuse de la gravité des propos que je compte vous tenir. Il semble que lorsqu'il s'agit de l'enfance tout devrait être sourire, lumière, charme et douceur. Je crains que vous ne trouviez un peu sombre la méditation que je vous suggère aujourd'hui. Il m'a paru utile de la faire afin que nous continuions le travail entrepris avec une plus claire compréhension du but que nous poursuivons ensemble. Il est bon de temps à autre de reviser les motifs qui nous poussent à agir.

Rôle important de la Bibliothèque

Il est grand temps que nous comprenions à notre tour le rôle important que joue la bibliothèque dans la société moderne. Elle occupe un point stratégique. C'est la conception de son rôle éminent qui émeut si fort les bibliothécaires. Je parle de ceux qui réfléchissent et sont conscients de leurs responsabilités.

Il n'est plus permis de vivre en ignorant ce qui se passe dans le monde et dans le maelstrom des mouvements contraires qui agitent la pensée contemporaine, tant religieuse que sociale, il importe à chacun de nous, dans tous les degrés de la société, de se faire une opinion saine.

Il ne suffit pas de crier: "Chout!" quand on dit: "Communisme, fascisme, nazisme et mille autres choses en l'air". Il faut pouvoir lutter, s'il y a lieu, et à culture égale. On ne saurait former une conscience populaire éclairée si on ne commence d'abord par former les enfants. C'est Lénine qui a dit: "Donnez-moi quatre ans pour enseigner aux enfants et ce que j'aurai semé ne pourra jamais être déraciné." Ce que les maîtres du communisme ont parfaitement compris pour répandre leur doctrine de destruction, devons-nous donc l'ignorer, nous qui nous opposons à eux de tout notre christianisme?

Puisque nous reconnaissons que les Bibliothèques sont un centre de culture important, la nécessité des bibliothèques pour les enfants nous apparaît essentielle. Les enfants y prennent le goût des bons et beaux livres et s'acheminent par eux vers une culture que le seul enseignement scolaire, nécessairement fragmentaire, ne peut leur donner.

Les bibliothèques des enfants sont indispensables

Ce qui ressort de ces quelques réflexions c'est que les bibliothèques des enfants sont indispensables pour former une génération de lecteurs éclairés, qui plus tard rendront nécessaire la création de grandes bibliothèques dans notre ville. Elles sont indispensables pour donner du goût aux enfants et les empêcher de ne trouver leur pâture intellectuelle et morale que dans les revues et livres de quatorzième ordre qui inondent le marché. Elles sont indispensables pour lutter contre les idées subversives qui, par une propagande géniale, s'infiltreront chez nous par toutes les voies ouvertes. Elles sont indispensables pour que nous puissions lire sans que le rouge de la honte nous monte au front les relevés statistiques. Nous devons nous battre comme des diables pour que la province de Québec quitte le dernier rang obscur. Nous avons conscience que si nous réussissons tout cela d'ici quelques années, nous aurons vraiment accompli oeuvre utile.

Ce n'est pourtant pas tout d'avoir une conviction en quelque sorte passive de l'utilité des bibliothèques des enfants. C'est l'affaire de chacun de nous de travailler à leur établissement. C'est l'affaire de l'élite intellectuelle à laquelle nous nous tendons à appartenir. Puisque nous avons individuellement reconnu l'importance de la culture, c'est aussi notre devoir individuel le plus urgent de partager cette culture avec le plus de monde possible. Qu'on ne dise pas: "Qu'est-ce que je peux faire, moi?" Qu'on dise: "Je veux faire ma part."

La tâche est immense et il y a de quoi accomplir pour tous ceux qui, conscients d'un impérieux devoir, veulent y travailler.

Hélène GRENIER
Bibliothèque des enfants, 11 mai 1938.

Espagne

Dans les Altos de la Canada

Sur le front Teruel-Méditerranée

Hendaye, France, 12. (A.P.) — Les nationalistes espagnols annoncent aujourd'hui que des milliers de miliciens rouges sont isolés et encerclés dans les montagnes à l'ouest de Castellote par suite de l'avance rapide de deux de leurs colonnes sur le front Teruel-Méditerranée. Les deux colonnes, parties simultanément de Morella à l'est et d'Alfaja à l'ouest, auraient formé un rectangle de 25 milles environ par 15 milles dans les collines appelées Altos de la Canada et fermé toutes les issues aux rouges. Les Altos de la Canada sont situés à une quarantaine de milles au nord-est de Teruel.

L'avance réalisée hier a donné aux nationalistes la possession de Mirambel, de la Llesguia del Cid et de Villaluengo et coupé tout le réseau de routes secondaires qui reliaient le flanc est des rouges à Albocacer et leur flanc ouest devant Teruel. L'aviation et l'artillerie motorisée des nationalistes sont intervenues vigoureusement pour protéger l'avance de l'infanterie et les rouges auraient laissé des centaines de morts sur le terrain.

La fameuse "division perdue", isolée du gros de l'armée rouge de Catalogne, dans le nord des Pyrénées, aurait tenté des coups de main contre les lignes du général Franco près de la frontière française. Ces soldats rouges, retranchés dans des positions pratiquement impenetrables dans les Pyrénées, auraient attaqué deux fois dans la vallée de Bielsa, mais les dépêches nationalistes et rouges se contredisent sur l'issue de ces engagements.

L'accident de la Beauce

Un homme tué et sept blessés

Québec, 12 (D.N.C.). — Un homme a été tué instantanément, un deuxième, a été assez grièvement blessé et six autres s'en sont tirés avec des blessures légères, hier avant-midi, au cours d'un dramatique accident de camion survenu entre St-Joseph et Beauceville, non loin de la rivière Callway. M. Jean-Thomas Larochelle, cultivateur de St-Elzéar, a été écrasé à mort par des bidons de sirop d'érable. M. Albert Vallée s'est fait fracturer une jambe et souffre de multiples blessures. Tous les autres sont également des citoyens de St-Elzéar. On remarquait parmi eux MM. J.-T. Lamontagne, conducteur du camion, Honorius Simard et Auguste Gagné.

L'accident s'est produit vers 11 heures 30, alors que huit hommes se dirigeaient vers St-Elzéar dans un camion appartenant à M. Gédéon Gagné, de St-Marie, et chargé de bidons de sirop d'érable. Trois hommes étaient dans la cabine du chauffeur et les cinq autres étaient assis sur les bidons. La lourde voiture filait en vitesse lorsque, à un moment donné, le volant se brisa. Le conducteur, M. Lamontagne, ne put diriger le véhicule, qui roula en bas d'un remblai de 28 pieds de hauteur. La charge de bidons de sirop s'écrasa alors sur les cinq occupants, qui étaient assis en arrière.

L'ONCLE GASPARD

vous offre

LE DESSUS DU PANIER

de ses chroniques parues dans l'"Événement" et le "Journal"

Volume de 285 pages, format 6 x 9. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Service de librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, MONTREAL

M. King a-t-il

eu tort...

(Suite de la 1ère page)

le poser à la Chambre hier après-midi. M. M.-J. Coldwell, C.C.F. de Rosetown-Biggar, a déclaré avec raison: "Si l'on défend au Dr Stewart, de l'Université Dalhousie, et à M. G.-V. Ferguson, de la Winnipeg Free Press, d'exprimer leurs opinions en ce pays, alors on devrait prohiber les programmes de propagande pro-Chamberlain qui nous viennent d'Angleterre, particulièrement ceux de Beverley Baxter". Ce M. Baxter dont parle M. Coldwell est un ancien journaliste canadien maintenant député conservateur aux Communes anglaises; ses discours à la radio et ses articles dans les journaux et magazines canadiens sont d'un impérialisme outrancier. M. Baxter joue à Londres le rôle que M. John Bassett joue au Canada. M. Baxter est un Canadien qui a réussi en Angleterre, de même que M. Bassett est un Anglais qui a réussi au Canada. M. Coldwell avait certes raison d'attirer l'attention du gouvernement sur le caractère de propagande des discours de M. Baxter.

Le Canada peut être entraîné dans une guerre à cause de la politique étrangère de la Grande-Bretagne, de dire M. Coldwell. Dans ces conditions, la politique étrangère de la Grande-Bretagne devient une question qui nous intéresse au plus haut point. Nous avons certainement le droit d'en discuter.

Un peu d'eau froide

Le ministre du Transport, qui a juridiction sur Radio-Etat, M. C.-D. Howe, jette un peu d'eau froide sur l'ardeur combative de M. Coldwell. En même temps il n'est pas loin d'en faire autant à l'endroit de M. Mackenzie King qui n'est pas en Chambre au moment du débat. Il est évident, dit M. Howe, que M. King n'a exprimé mardi soir qu'une opinion personnelle. Il n'est pas question de museler Radio-Etat, ni de tenter de le museler. Le gouvernement ne peut pas censurer les programmes, excepté en temps d'urgence, de guerre ou d'urgence nationale. Les remarques du premier ministre s'appliquaient aux commentaires payés: tous les pays du monde ont des difficultés avec les commentateurs payés. MM. Stewart et Ferguson sont de cette catégorie. Les commentateurs réguliers de Radio-Etat ont été eux-mêmes critiqués.

M. Cahan

L'ancien secrétaire d'Etat, M. Cahan, s'en prend aux deux commentateurs susmentionnés. Il leur arrive, en commentant des problèmes internationaux très complexes, de faire appel à leur imagination et lorsqu'ils ne s'en remettent pas à leur imagination, ils se contentent de répéter des fadeuses communiqués qui trouvent leur expression dans certains journaux allemands et étrangers. M. Cahan ne s'oppose pas à ce que l'on exprime librement ses opinions à la radio, pourvu que l'on reste dans les limites fixées par la loi. L'un des commentateurs, par exemple, a fait fréquemment allusion aux intrigues de Cliveden. Ceux qui sont au courant de la situation savent que ce que l'on a dit à ce sujet émanait d'une presse étrangère et hostile et ne correspondait nullement aux faits. Sur ce, M. J.-S. Woodsworth se porte à la défense des commentateurs, et M. J.-L. Thorson, libéral de Selkirk, fait la thèse de la liberté de parole.

Opinions mêlées

Ainsi, sur cette question de la censure à la radio, les opinions sont très mêlées. Il y a les partisans de la liberté à outrance, ceux de la liberté dans les limites de la loi (ce qui est difficile à définir), ceux de la censure quand il s'agit de questions internationales qui portent plus spécialement sur la politique intérieure des pays amis. Ce qui sortira de tout cela, bien malin qui peut le dire. Mardi soir, M. Mackenzie King a cédé à un bon mouvement en faveur du gouvernement et la Grande-Bretagne. Hier M. Howe a soutenu que le premier ministre ne faisait qu'émettre une opinion personnelle. M. Church ne veut pas que l'on se permette de critiquer la politique étrangère du Royaume-Uni, alors que M. Coldwell prétend que si l'on censure certaines opinions, on doit les censurer toutes, notamment celles de M. Beverley Baxter, Canadien de Londres, impérialiste impérialisant du type Bassett.

Maintenant que la question de la censure est posée, elle reviendra souvent à l'ordre du jour. Ce sera à surveiller de très près.

Léopold RICHER

Ville de Québec

Québec, 12. (D.N.C.) — Au cours de leur séance d'hier après-midi, les échevins ont virtuellement abolie le département de l'électricité, en y mettant cependant une condition: c'est que le comité administratif se prononce sur la question, avant que cette décision n'entre en vigueur.

Le maire et les échevins ont changé leur décision au sujet du salaire de M. Jules Leclerc et ont remis au vérificateur de la cité le \$700 qu'on lui avait enlevé la veille. Comme c'était le seul employé traité de cette façon, on a cru bon de lui laisser son salaire de l'an dernier.

M. Roméo Thibault, que l'ancienne administration avait mis à pied après 25 ans de service, en lui refusant une pension, a été réintégré dans le service comme commis au bureau de l'architecte de la ville. Il aura un salaire de \$1800 par année.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies aériennes, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports de paquebots, chemins de fer, autobus, etc. Téléphones: BELair 3361

Les canadiens le préfèrent

THE "SALADA"

Mort de Mme W.-D. Herridge

La sœur de M. R.-B. Bennett est décédée ce matin dans un hôpital de New-York

New-York, 12 (CP). — Mme William Duncan Herridge, femme de l'ancien ministre du Canada à Washington et sœur de l'ancien premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, est décédée ce matin dans un hôpital de New-York. Elle était assez gravement malade depuis quelque temps, mais on ne s'attendait pas à sa mort. M. Herridge était au chevet de sa femme au moment de la mort et M. Bennett s'apprêtait à se rendre à New-York. Le corps sera transporté dès aujourd'hui à Ottawa, où auront lieu les funérailles.

Mme Herridge, Mildred Bennett, était née à Hopewell-Cape au Nouveau-Brunswick. C'est elle qui tenait maison pour son frère, M. Richard-Bedford Bennett, au temps où il était premier ministre du Canada. C'est pendant l'administration de son frère qu'elle épousa M. Herridge qu'elle devait suivre ensuite à Washington lorsqu'il fut désigné pour représenter le Canada aux Etats-Unis.

La Revanche de Maria Chapdelaine

Par Louvigny de MONTIGNY

Volume de plus de 200 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste, \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430, rue Notre-Dame est, Montréal.



Avez-vous essayé "la cure alcaline"?

L'utilité d'une brève cure alcaline est reconnue par les milliers de personnes qui ont appris comment l'on peut rester toujours frais et dispos. Surmenées, ou après des excès de table, elles boivent de l'Eau de Vichy Célestins. Ces eaux célèbres aident à neutraliser l'acidité, tant gastrique que rénale. Intellectuels, mondains, y ont également recouru... faites comme eux!

DEMANDEZ L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN

VICHY CÉLESTINS
La Plus Renommée des Sources
Alcalines Naturelles

Alcalifiant Naturel Anodin



La sonnerie du téléphone vous fait bondir comme un cabri? Le tapage des cornes d'autos déchire-t-il votre sommeil? Êtes-vous ahuri, fourbu, surmené?... Pourtant — le remède est là!

Aux Bermudes, vous trouverez la paix, la sérénité, le délassement intégral... la voix berceuse de la mer, une brise tiède et parfumée auront tôt fait de calmer vos nerfs exaspérés. C'est un autre univers, baigné de silence et de fraîcheur.

Dans ce royaume de la tranquillité, un gouvernement humanitaire défend la pittoresque automobile, le grotesque panneau-réclame, la cheminée dispensatrice de gaz toxiques et de sueur. Le vacancier n'y est pas plus toléré que le louché radeur. Et le Gulf Stream collabore discrètement à cette paradisiaque atmosphère en prévenant toute variation excessive de la température.

Là, l'air marin tonifie l'esprit comme le corps. Une sorte d'accalmie surnaturelle s'infiltre dans l'être tout entier. Ainsi régénéré, vous jouirez plus pleinement du sport sous toutes ses

formes — pêche, golf, yachting, tennis (gazon ou en-tout-cas), natation. Et, toujours sous les yeux, des plages de corail, des îlots d'émeraude et de cristal, de merveilleux jardins...

Les Bermudes (la plus ancienne des colonies britanniques) sont l'asile idéal, le sanctuaire miraculeux où vous trouverez l'inestimable et double don — la menz sana in corpore sano.

Messageries Maritimes ou Aériennes

Des paquebots de luxe vont de New York aux Bermudes en 40 heures. Le voyage, aller et retour, représente près de quatre jours pleins d'agrément et d'intérêt. En partant de Montréal, Halifax ou de Boston, on est en mer plus longtemps. De magnifiques avions transatlantiques (neufs) s'envolent maintenant de New York quatre fois par semaine et se rendent aux Bermudes en cinq heures... envolée d'un charme inoubliable.

On trouve aux Bermudes des hôtels et villas pour toutes les bourses.

Demander la notice aux agences de voyages ou au Bermuda Trade Development Board, Inmate Victory, Toronto.

Les Bermudes
ILES ENCHANTÉES

LA VIE SPORTIVE

Vic Christie a pu conserver sa couronne

Strangler Wagner a de nouveau fait des siennes hier soir, au Forum, alors qu'en semi-finale, il était opposé à Hal Rumberg, populaire lutteur poids lourd, et il fut disqualifié par l'arbitre Dan Murray, en plus de se voir imposer une amende de \$25.00. On peut dire qu'il a complètement éclipsé les deux athlètes du match principal, mais il est probable que les amateurs locaux ne pourront le voir à l'oeuvre pour une période assez prolongée car c'est, paraît-il, l'intention de la Commission Athlétique de Montréal de suspendre cet athlète pour un temps indéfini.

Wagner s'est appliqué à rudoyer son rival hier soir et non content de malmenier Rumberg, le "villain" a même osé frapper l'arbitre Murray pour le projeter hors de l'arène, ce qui est une grave infraction aux règlements de notre commission.

Les spectateurs protestèrent énergiquement contre la tenue de cet athlète et l'on a même lancé une chaise dans l'arène, mais heureusement pour Wagner, elle frappa le câble et n'atteignit pas le but désiré.

Non seulement les spectateurs étaient irrités de la façon dont Wagner se comportait, mais le président Rochon a même dû quitter son fauteuil pour monter dans l'arène et ordonner à Wagner de se rendre à la chambre des lutteurs.

Au point de vue émotion l'on ne pouvait désirer davantage, mais au point de vue sportif le "show" était trop piquant et nous croyons qu'il est temps que l'on mette fin à ce genre de spectacle. A nos commissaires d'agir.

La finale mettait aux prises le nouveau champion mondial, Vic Christie et George Clark, populaire lutteur écossais, dans un match de deux dans trois, pour le titre et le succès de notre ancien champion, Yvon Robert, a pu conserver sa couronne, mais il convient d'ajouter que l'écossais s'est affiché lutteur plus scientifique que le champion et que c'est dû à certaines tactiques que Christie a pu s'assurer la victoire après avoir perdu la première chute.

Clark mit souvent son rival dans l'embarras par son fameux jeu de jambes et au bout de quinze minutes il riva les épaules du champion au matelas à la grande satisfaction de l'assistance qui semblait peu sympathique au monarque des poids lourds.

Christie a porté plusieurs coups de poing à son rival au cours des deux autres engagements et c'est grâce à cette tactique qu'il a pu prendre les deux dernières chutes en moins de quinze minutes.

Bill Middlekauff, qui joue le rôle de villain, s'est attiré les foudres de l'arbitre Eddie Mack et fut mis à l'amende pour insubordination, après avoir triomphé de Joe Marsh dans l'une des préliminaires.

Julius Strangbow, qui avait un avantage d'environ 60 livres sur Benny Ginsberg, a réussi à s'assurer la victoire par un écrasement général tandis que Paul Gendreau, qui était à ses débuts dans la métropole, a eu raison d'Arthur Legrand, au lever de rideau.

Sommaire de la séance:
Vic Christie, 222, bat George Clarke, 230, deux chutes de trois (Clarke 15:57; Christie, 9:02, 3:55).
Hal Rumberg, 231, bat Bob Wagner, 238, par disqualification, 23, 28 minutes.

Julius Strongbow, 287, bat Benjamin Ginsberg, 229, une chute, 13, 55 minutes.
Bill Middlekauff, 227, bat Joe Marsh, 215, une chute, 10:30 minutes.

Paul Gendreau, 229, bat Arthur Legrand, 221, une chute, 12:12 minutes.

Meilleurs frappeurs des ligues majeures

P.A.	P.	Ab.	Pts	Cs.	P.c.
DiMaggio, Yankees	13	38	11	21	429
Lavagetto, Dodgers	20	65	20	27	415
Trosky, Indians	16	44	6	18	409
Hayes, Ath.	13	32	4	21	409
Medwick, Card.	21	91	16	34	371
Moore, Giants	13	32	4	21	409

LES MENEURS — Fox, Red Sox; Greenberg, Tigers; Henech, Yankees; Keltner, Indians; Goodman, Reds; Ott, Leiber, McCarthy, Giants, 5 chacun.

POINTS PRODUITS — Fox, Red Sox; Ott, Giants, 23; McCarthy, Giants, 21; Dickey, Yankees, 20; Marty, Cubs, 20; Keltner, Indians, 18.

Examen gratuit des lutteurs

La Commission Athlétique de Montréal tient à avertir tous les lutteurs locaux qu'ils pourront être examinés gratuitement, c'est-à-dire, les mardis, mercredi, jeudi et vendredi, commençant cette semaine, en s'adressant au docteur A. Ménard, 5800 avenue du Parc.

Longueuil admit dans le circuit

Le club Longueuil a été admis dans la Ligue Intermédiaire de la Cité et du District à une réunion tenue hier soir à l'Hôtel Queens ce qui porte l'effectif de la ligue à 8 clubs.

La ligue fera ses débuts le 22 mai alors que trois joutes seront à l'affiche. Laprairie jouera à Caughnawaga, Longueuil sera opposé à Maisonneuve et Ville-Emard sera aux prises avec Saint-Paul.

BASEBALL au STADE

DEMAIN A 4 P.M.

Newark vs Royals

Journée des dames.

Rochester passe en avant des Royaux

Rochester, 12. — Les Ailes Rouges de Rochester ont enregistré une double victoire hier aux dépens des Chiefs de Syracuse par 5 à 4 et 7 à 6 et les locaux ont pu passer en cinquième position.

Estel Crabtree a frappé un coup de circuit qui a donné la victoire à Rochester dans la joute initiale dans laquelle le coup simple de Morehouse lorsque les buts étaient remplis a fait gagner les locaux à la huitième manche de la joute finale.

Résultat détaillé:

SYRACUSE	ab.	p.	c.	s.	r.	a.
McDaniel 2b	5	0	2	1	2	
Meyers 3b	5	1	1	1	2	
B'giovani cd	4	0	2	1	0	
Mack 1b	4	0	0	6	0	
Langacre cc	4	0	0	2	0	
Remor'ko cg	4	1	0	4	0	
Moore r	4	1	1	7	0	
Lang ac	3	0	1	1	1	
Mooty l	3	1	2	1	1	
zPorter	1	0	0	0	0	

Total 37 4 9 24 6

ROCHESTER

ab.	p.	c.	s.	r.	a.
Morehouse ac	3	1	0	0	1
Juelich 3b	5	1	1	2	5
Hopp cg	3	1	0	3	0
Marion ac	0	0	1	0	0
Vezielich cd	3	1	2	1	0
Scoffie cc-g	5	0	1	3	0
Stur 2b-1b	5	0	2	4	3
Crabtree 1b	4	0	1	3	1
Wilks l	3	0	1	0	0

Total 35 5 10 27 10

z-frappa pour Mooty à la 9e.

Résultat par manche:

Syracuse 001200100-4

Rochester 20201000x-5

Sommaire: erreurs, Mooty, Morehouse; points produits par Vezielich, Sturdy 2, Meyers, Mooty 2, Crabtree; deux-butts, Bongiovanni 2, McDaniel; circuit, Crabtree; sacrifice, Hopp; laissés sur les buts, Rochester 13; Syracuse 7; buts sur balles de Page 3; Makosky à la 9e, par Wilks 2; Mooty 3; arbitres, Swanson, Borski et Campbell; temps, 1 h. 53.

DEUXIEME PARTIE

Syracuse 11001300-6 8 2

Rochester 00013201-7 12 4

Gehrman, Cook, Thompson et Moore; Sherer, Lisenbee, Raffensberger, Bowman et Narron, Ogdowski.

Le Baseball

LIGUE NATIONALE

Hier. — New-York 5, Saint-Louis 3. Brooklyn 7, Chicago 0. Boston à Cincinnati, remise, pluie.

Philadelphie à Pittsburgh, remise, pluie.

LE CLASSEMENT

G.	P.	P.C.
New-York	18	3.857
Chicago	13	9.591
Pittsburgh	11	9.550
Cincinnati	11	11.500
Boston	7	9.438
Brooklyn	9	13.409
Saint-Louis	8	12.400
Philadelphie	4	15.211

Aujourd'hui. — New-York à Saint-Louis.

Brooklyn à Chicago.

Philadelphie à Pittsburgh.

Boston à Cincinnati.

LIGUE INTERNATIONALE

Hier. — New-York 8, Toronto 7.

Rochester 5, Syracuse 4.

Rochester 7, Syracuse 6.

Baltimore à Buffalo, remise froide.

Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT

G.	P.	P.C.
New-York	14	3.824
Buffalo	9	7.563
Baltimore	10	8.556
Jersey City	10	11.476
Rochester	9	11.450
Toronto	7	9.437
Montréal	9	12.429
Syracuse	4	11.267

Aujourd'hui. — New-York à Montréal (4 h. p. m.).

Syracuse à Buffalo.

Baltimore à Toronto.

Jersey City à Rochester.

LIGUE AMERICAINE

Hier. — New-York 4, Cleveland 1.

Détroit 4, Washington 1.

Boston 4, Chicago 2.

Saint-Louis 9, Philadelphie 5.

LE CLASSEMENT

G.	P.	P.C.
New-York	14	7.667
Washington	15	8.652
Cleveland	13	8.619
Boston	13	8.619
Détroit	8	11.421
Chicago	7	11.389
Philadelphie	6	13.316
Saint-Louis	6	16.273

Aujourd'hui. — Cleveland à New-York.

Détroit à Washington.

Chicago à Boston.

Saint-Louis à Philadelphie.

Ils se batront pour le titre

Londres, 12. — Le promoteur George Dingley a annoncé hier soir qu'il avait conclu les arrangements pour un combat de championnat entre Benny Lynch, champion poids-mouche de l'univers, et Jackie Jurich, de New-York, qui aura lieu à Paisley, Ecosse, le 13 juin prochain.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billetois émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361

Newark bat les Leafs à la neuvième

Toronto, 12. — Enregistrant cinq points après que deux joueurs eurent été retirés à la neuvième manche les Ours de Newark purent s'assurer la victoire par un résultat de 8 à 7 hier après-midi contre les Leafs de Toronto et conserver leur avance dans la course au championnat de la Ligue Internationale.

Les Leafs prirent une avance de 3 à 1 à la première manche pour ensuite mener 7 à 2 à la sixième mais dans les dernières reprises les visiteurs se rallièrent et réussirent à remporter les honneurs de la victoire.

Résultat détaillé de la joute:

NEWARK	ab.	p.	c.	s.	r.	a.
Schulte, 2b.	4	2	2	1	2	
Gleeson, c.g.	5	0	0	2	0	
Keller, c.d.	5	3	2	2	0	
Seeds, c.c.	5	1	2	3	0	
Scarsella, 1b.	5	1	3	11	0	
McCullough, r.	4	0	0	4	0	
Blair, a.c.	4	0	0	3	2	
May, 3b.	3	0	0	1	3	
Lindell, l.	0	0	0	0	0	
Page, i.	2	0	0	0	6	
xWitek.	1	0	0	0	0	
Makosky, l.	0	0	0	0	1	
xxChartak.	0	1	0	0	0	
Fallon, l.	0	0	0	0	0	

Totaux. 38 8 9 27 14

TORONTO

ab.	p.	c.	s.	r.	a.
M. Smith, c.c.	5	2	2	8	0
Gantenbein, 3b.	5	2	4	0	0
Burns, 1b.	3	2	2	2	0
Petoskey, c.g.	4	0	1	4	0
Urbanski, a.c.	5	0	0	3	0
Porter, c.d.	4	0	3	4	1
A. Smith, 2b.	5	0	1	1	2
Reiber, r.	3	0	1	5	0
Meola, l.	4	1	0	0	0
zSheerin.	1	0	0	0	0

Totaux. 39 7 14 27 3

x-Frappa pour Page à la 7e.

xx-Frappa pour Makosky à la 9e.

z-Frappa pour Meola à la 9e.

Newark 100001015-8

Toronto 310012000-7

Sommaire — Erreurs: Urbanski

2. Gantenbein, A. Smith, McCullough, Blair. Points produits par Seeds 2, Scarsella 3, McCullough, Gantenbein 2, Urbanski, Porter 2, Petoskey, Keller. Deux-butts: M. Smith, Gantenbein, Scarsella. But volé: Gantenbein. Sacrifice: Petoskey. Doubles-jeux: Porter à Burns; Page à Blair à Scarsella; Blair à Scarsella. Laissés sur les buts: Newark 7; Toronto 12. Buts sur balles de Page 3; Makosky 1; Meola 4, Fallon 2. Retirés au bâton, par Page 1; Makosky 1; Meola 3; Fallon 3. Coups sûrs, sur balles de Lindell, 4 en 2-3 manches; Page, 9 en 5 1-3 manches; Makosky, 1 en 2 manches; Fallon, 0 en 1 manche. Lanceur gagnant: Makosky. Arbitres: Ainsmith et Van Graflan. Temps 2:20.

Les parties dans les grandes lignes

NATIONALE

Brooklyn	011001310-7 16 0
Chicago	000000000-0 7 4
Mungo et Phelps; Logan, Kimball, Carleton, Garbar et O'Dea.	
New-York	110010002-5 16 1
St-Louis	011100000-3 10 2
Melton et Danning; Welland, Davis et Owen.	

INTERNATIONALE

Newark	100001015-8 9 2
Toronto	310012000-7 14 2
Fallon, Makosky, Page, Lindell et McCullough; Meola et Reiber.	
Syracuse	001200100-4 9 2
Rochester	20201000x-5 10 1
Mooty et Moore; Wilks et Ogdowski.	

AMERICAINE

Cleveland	000000010-1 9 2
New-York	210010000-4 10 1
Harder et Hemsley; Chandler et Dickey.	
Détroit	040000000-4 11 1
Washington	060000001-1 7 2
Kennedy et York; Kelley, Fiebus et R. Ferrell.	
Chicago	000001010-2 11 2
Boston	000011000-4 8 2
Gabler et Sewell; Grove et Desautels.	
St-Louis	140000100-9 8 1
Philadelphie	000100020-5 16 5
Knot, Newcom et Heath; Smith, Thomas et Brucker.	

Association américaine

Columbus	100040020-7 14 1
Minneapolis	000001000-1 7 1
Andrews et Grace; Henry, Tauscher et Camelli.	
Louisville	000000000-0 4 0
Milwaukee	30102000x-6 8 1
Willis, Shaffer, Boone et Ringhofer; Wyatt et Becker.	
Toledo	100001000-2 6 3
St-Paul	020100000-3 6 2
Marberry, McLaughlin et Linton; Phelps et Silvestri.	
Indianapolis	000000121-4 7 0
Kansas City	000101010-3 12 3
Johnson et French; Baker, Hammer, Branch et Broese.	

Association américaine

Columbus	100040020-7 14 1
Minneapolis	000001000-1 7 1
Andrews et Grace; Henry, Tauscher et Camelli.	
Louisville	000000000-0 4 0
Milwaukee	30102000x-6 8 1
Willis, Shaffer, Boone et Ringhofer; Wyatt et Becker.	
Toledo	100001000-2 6 3
St-Paul	020100000-3 6 2
Marberry, McLaughlin et Linton; Phelps et Silvestri.	
Indianapolis	000000121-4 7 0
Kansas City	000101010-3 12 3
Johnson et French; Baker, Hammer, Branch et Broese.	

Association américaine

Columbus	100040020-7 14 1
Minneapolis	000001000-1 7 1
Andrews et Grace; Henry, Tauscher et Camelli.	
Louisville	000000000-0 4 0
Milwaukee	30102000x-6 8 1
Willis, Shaffer, Boone et Ringhofer; Wyatt et Becker.	
Toledo	100001000-2 6 3
St-Paul	020100000-3 6 2
Marberry, McLaughlin et Linton; Phelps et Silvestri.	
Indianapolis	000000121-4 7 0
Kansas City	000101010-3 12 3
Johnson et French; Baker, Hammer, Branch et Broese.	

Association américaine

Columbus	100040020-7 14 1
Minneapolis	000001000-1 7 1
Andrews et Grace; Henry, Tauscher et Camelli.	
Louisville	000000000-0 4 0
Milwaukee	30102000x-6 8 1
Willis, Shaffer, Boone et Ringhofer; Wyatt et Becker.	
Toledo	100001000-2 6 3
St-Paul	020100000-

Le syllabus contre le racisme

Lettre de la Congrégation des Séminaires et Universités au cardinal Baudrillart

Paris, 12. (P.C. Havas). — Le texte intégral du syllabus contre le racisme vient de parvenir à l'Institut catholique de Paris. Il revêt la forme d'une lettre adressée au cardinal-recteur, Alf. Baudrillart, par la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités.

"L'année dernière, à la veille de la nativité de Notre-Seigneur, notre Auguste Pontife dans une allocution aux éminents cardinaux et prélats de la Curie romaine parvint à faire saisir, comme tout le monde sait, l'importance de la grave persécution qui sévit, comme tout le monde sait, contre l'Eglise catholique en Allemagne. Mais la principale affliction du Saint-Père vient de ce que, pour excuser une si grande injustice, on fait intervenir des colonies impudentes et on répand partout les doctrines les plus perverses, faussement colorées du nom de science dans le but de pervertir les esprits et d'en arracher la vraie religion. En face de cette situation, la Sacrée Congrégation enjoint les universités et les facultés catholiques d'appliquer tous leurs efforts et leur activité à défendre la vérité contre l'envahissement de l'erreur.

"Aussi, les maîtres devront-ils s'appliquer de tous leurs moyens à emprunter à la biologie, à l'histoire, à la philosophie, à l'apologétique, aux sciences juridiques et morales les armes pour réfuter avec solidité et compétence les assertions insoutenablement qui suivent: 1o les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes, que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute;

"2o Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang. Tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis;

"3o C'est du sang, siège des caractères de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale;

"4o Quant au but essentiel de l'éducation, c'est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême;

"5o La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée;

"6o La source première et la règle suprême de tout ordre juridique est l'instinct racial;

"7o Il n'existe que le kosmos ou l'univers de l'être vivant. Toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses s'appliquant au cours des âges de l'univers vivant;

"8o Chaque homme n'existe que par l'Etat et pour l'Etat, tout ce

qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'Etat.

Elections du club des publicitaires

M. R.-B. Perrault choisi président

Le Club des Publicitaires de Montréal (Advertising Club of Montréal) a élu hier M. R.-B. Perrault, vice-président de Cumming-Perrault Ltd., comme son président pour la prochaine année. Les autres officiers élus au cours de la 28ème assemblée annuelle tenue à l'hôtel Mont-Royal, sont: MM. A. B. Smith, directeur de la publicité des chemins de fer nationaux, président honoraire; R. B. White, assistant-gérant des annonces de la Gazette, 1er vice-président; K. J. McArdle, gérant de la rédaction de Canadian Business, 2ème vice-président; et Gustave Dutaud, C.R., conseiller juridique honoraire.

Les suivants ont déjà été élus directeurs mais ils demeureront en fonctions encore un an: MM. Edmund Little, président de la Walter M. Lowmyer Co., Ltd., S. A. Redwood, directeur de la publicité pour McFarlane Son and Hodgson Ltd., et L. H. Duclos, publiciste.

Les directeurs élus pour une période de deux ans sont: MM. D. E. Bankart, directeur de la publicité de la Northern Electric, Louis Beaumont, gérant des ventes de la Standard Paper Boxes, L.-H. Consedine, directeur de la publicité de la Cie de Papier Rolland, E. C. Leetham and Co., et W. C. Stannard, de J. Walter Thompson Co., Ltd.

Ont été élus directeurs pour un an seulement MM. H. E. McCormick, président de la Monitor Publishing Co., et L. B. Reynolds, du département de la publicité de Martin-Senour Co. Ltd.

M. R. Schurman a été élu vérificateur honoraire. Le rapport financier indiquait un surplus pour l'année écoulée.

L'assistance aux 41 réunions a été satisfaisante. Les membres ont écouté 27 conférences et assisté à 11 causeries illustrées.

Le revenu provenant des cotisations des membres a augmenté de façon substantielle et les cours de français et d'art oratoire ont été bien suivis.

Le premier four à charbon de bois

Pour alimenter les gazogènes — Sur la ferme de l'Orphelinat Saint-Dominique

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.) — Le premier four à charbon de bois, construit dans la province de Québec, pour alimenter les gazogènes, fonctionnera aujourd'hui sur la ferme de l'Orphelinat Saint-Dominique, où il a été construit sous la surveillance du ministère de la Colonisation, M. L.-G. Denis.

La mise en opération de ce four couronnera les premières applications des gazogènes pour lesquels M. H.-J. Alain, professeur de l'Ecole technique, a consacré tous ses loisirs depuis plusieurs années. Il marquera, en même temps, le début d'une nouvelle industrie trifluvienne qui alimentera de ce charbon de bois tous les gazogènes de la province et plus particulièrement des compagnies et des cantons de colonisation.

Le ministère de la Colonisation, dirigé par M. Henry-L. Auger, désire mettre à profit pour ses colonies et pour tous les campagnards la méthode de combustion des gazogènes dans les camions et dans les machineries agricoles. C'est pourquoi, à la suite d'une visite du ministre Auger à l'Ecole technique, le ministère a facilité les premières applications pratiques du nouveau combustible en prêtant quelques-uns de ses tracteurs et de ses camions à M. H.-J. Alain, qui y a soudé des réservoirs à gazogène. Une première expérience pratique a réussi cet hiver, devant les délégués du ministère de la Colonisation lorsqu'un tracteur, alimenté de gazogène, a circulé par nos rues.

M. Auger a voulu poursuivre plus loin les expériences de son département dans cette invention popularisée aux Trois-Rivières par M. Alain et par quelques aides de l'Ecole technique. C'est pourquoi il a fait construire ce four à charbon de bois qui fonctionnera pour la première fois aujourd'hui en présence de l'initiateur Alain et du technicien Denis.

Ce four a été construit suivant les plans brevetés par M. Cossette, technicien de Saint-Lambert. La capacité sera considérable dès les débuts.

Il produira du charbon de bois d'abord, mais, plus tard, avec les additions considérables que le ministère a l'intention d'y faire il sera devenu industrie considérable produisant non seulement le charbon de bois mais aussi des sous-produits, des pyrolyseurs, tels que le goudron, etc.

M. Auger veut faire des Trois-Rivières le centre de la production du charbon de bois pour les gazogènes. D'ici partiront les convois de charbon de bois qui alimenteront, d'abord, les machineries du ministère de la Colonisation, pour s'étendre ensuite, avec la publicité

Les Japonais occupent la ville et l'île d'Amoy

CHANGHAI, 12. (A.P.) — Les Japonais annoncent l'occupation complète de l'île d'Amoy y compris celle de la ville même d'Amoy, l'un des plus importants ports de mer de la Chine situé à 600 milles au sud de Changhaï. On dit que tous les étrangers de la région sont en parfaite sécurité dans l'île voisine de Kouloussou. Le flot des réfugiés qui viennent grossir la population normale de Kouloussou, qui est de 40,000 âmes, est tel cependant que l'on a jugé à propos d'envoyer à terre un détachement de fusiliers marins de la canonnière "Asheville" de la flotte des Etats-Unis pour assurer le maintien de l'ordre.

Les Japonais annoncent également de nouveaux gains sur le front du Chantong où une douzaine de colonnes avanceraient graduellement au nord et au sud en dépit d'une résistance acharnée. Les Japonais auraient occupé Langtzeou, au sud de Tancheng et à 3 milles seulement du chemin de fer de Longhaï et presque anéanti deux divisions chinoises à Mataochen. Les Chinois assurent qu'ils tiennent leur bout dans la province de Chantong tandis que les Japonais considèrent que la résistance chinoise est à la veille de s'effondrer à la suite du bombardement de leurs principales bases militaires.

A Genève

L'Ethiopie

Le plaidoyer de Sélassié

Genève, 12. (A.P.) — L'empereur Haïlé Sélassié a demandé aujourd'hui que la question de la reconnaissance de l'Ethiopie soit référée à l'Assemblée de la Société des Nations. Si l'on se rend à la demande de l'ancien négus, il y aura retard dans l'exécution des projets anglo-français relatifs à la reconnaissance du roi d'Italie comme empereur d'Ethiopie. Le porte-parole de Sélassié a déclaré au cours de son allocution que toutes les procédures utilisables par la Société des Nations avaient été employées dans le but de rejeter l'Ethiopie en dehors de l'Assemblée. Il a ajouté que l'Ethiopie possède non seulement des droits légaux mais des droits de fait à l'indépendance et que l'Italie n'a pas encore réellement conquis le pays.

"Depuis qu'une sorte de contagion d'agression s'est répandue à travers le monde, les Etats ont permis que la morale internationale ne soit plus qu'un mythe", de dire encore le porte-parole du négus.

M. Georges Bonnet, ministre français des affaires étrangères, parla ensuite et exprima des regrets, en disant, que tout avait été tenté pour sauver l'ancien statut de l'Ethiopie.

L'empereur Haïlé Sélassié s'est excusé de ne pouvoir parler lui-même en raison de son état de santé; il affirme dans le discours qu'il a fait lire qu'il s'est rendu à Genève pour défendre son peuple.

Outremont repousse l'intervention de la Comm. métropolitaine

M. le maire Beaubien dit à cet organe de se mêler de ses affaires — M. Biggar a offert à Outremont de faire reviser son système de comptabilité par les auditeurs de la Commission

La maire d'Outremont a déclaré hier que cette ville ne tolérera pas que la Commission métropolitaine tente de réviser son système de comptabilité. Il a fait cette déclaration au cours d'une séance de la commission. Cet incident a été provoqué par l'échevin Tailon, peu après l'ouverture de la réunion. L'échevin de Préfontaine a dit qu'il avait entendu parler de l'envoi de vérificateurs pour examiner les livres d'Outremont et modifier son système de comptabilité et il a demandé si cela était vrai.

M. Biggar, président de la Commission, a répondu qu'il avait écrit une lettre au maire le 21 avril, mais n'avait pas encore reçu de réponse. Le maire Beaubien a répondu: Et vous allez attendre longtemps. Il a ajouté qu'Outremont et Westmount ont des systèmes de comptabilité qui leur sont propres, qui diffèrent de ceux des autres municipalités de la commission, et qui conviennent à ces deux villes.

M. le maire Jenkins, de Westmount, a appuyé M. Beaubien. C'est notre affaire, a-t-il dit. Dois-je comprendre, a demandé alors M. Tailon, que vous êtes opposé à ce qu'Outremont ait un système que vous avez recommandé pour les autres municipalités de la commission? M. Beaubien a répondu que la situation financière d'Outremont n'est pas la même que celle de ces autres municipalités. Le bilan d'Outremont parle par lui-même et parler de nous envoyer des auditeurs c'est de l'enfantillage. Si les membres de la commission pensent que cette ville est dans une situation financière dangereuse ils peuvent la mettre en faillite, ce qui est leur droit. Mais nous ne permettrons à personne de mettre son nez dans les affaires d'Outremont, et toute tentative de le faire recevra la même réponse que celle que ferait Westmount; ce n'est pas de vos affaires et mêlez-vous de vos affaires.

M. Biggar a dit là-dessus: Le maire de Westmount est ici et je ne pense pas que vous deviez parler pour lui. Il peut le faire lui-même. Et pour ce qui est de mettre son nez quelque part, Outremont l'a fait envers la commission. M. Biggar faisait alors allusion à l'approbation par le conseil d'Outremont, de la démission de M. Sampson, son greffier, du poste de secrétaire-trésorier de la commission. La question est alors tombée, mais il semble bien qu'elle reviendra plus tard. M. Biggar va faire distribuer à la prochaine assemblée des copies de la lettre qu'il a envoyée à Outremont, et dans laquelle il disait que si les vérificateurs de la commission étaient invités à aller réviser le système de comptabilité de cette ville, les contribuables pourraient réaliser une économie de 15 cents par \$100 d'évaluation.

La commission a approuvé l'achat de \$83,000 de débentures de Ville St-Michel portant intérêt à 6 pour cent, au prix de 95, pour rapporter 6 1-2 pour cent. La commission achète ces débentures de la Royal Securities Ltd., pour son fonds d'amortissement.

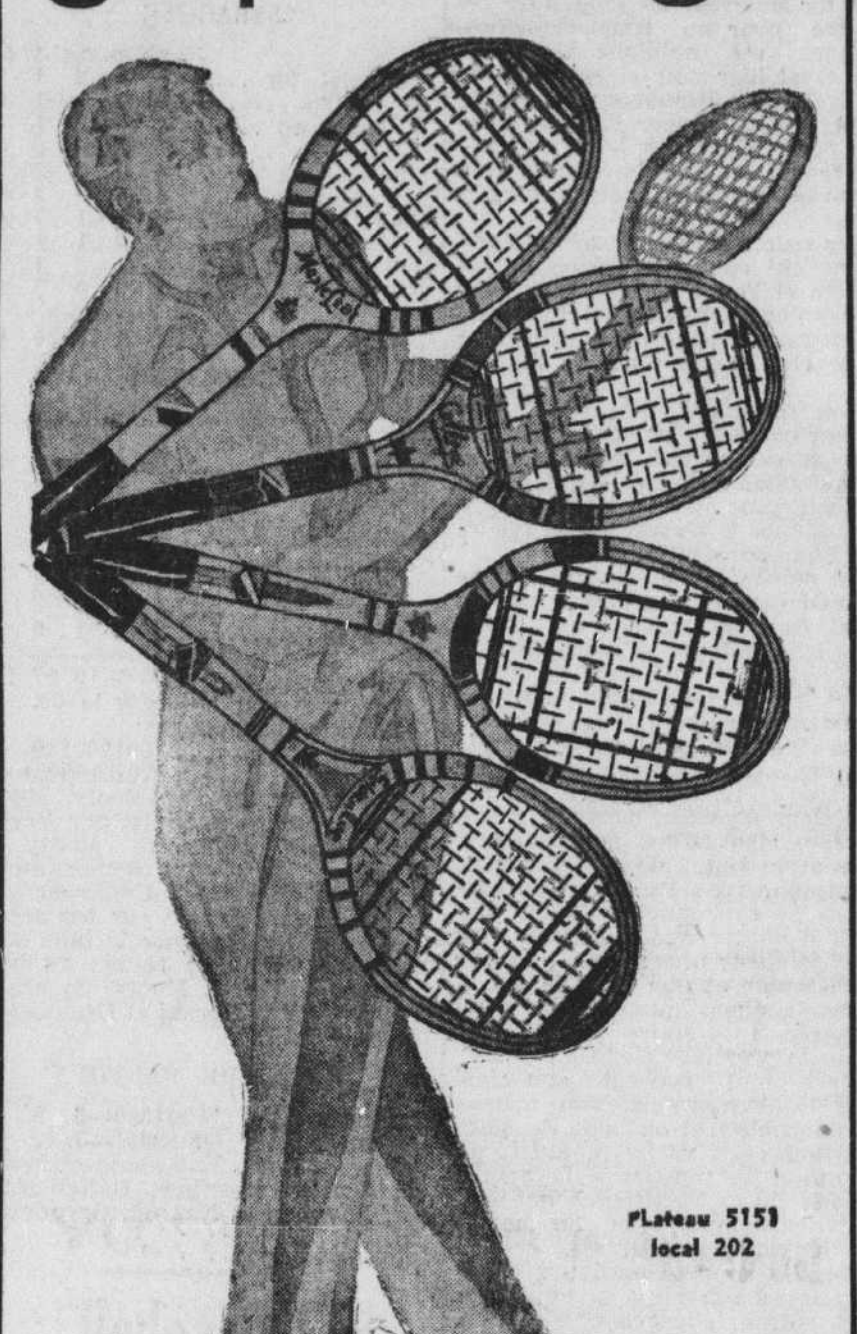
On a référé au comité de finan-

DEPUIS 70 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

Offres exceptionnelles pour les amateurs de TENNIS

Balles de tennis 1938 DUPREX, MELTON, 32 onces, modèle approuvé par l'association du TENNIS.

3 pour 1.00 — LA DOUZAIN 3.59



RAQUETTES A PRIX REDUITS	
1er groupe — raquettes REX, PRO et EXPORT, fabrication SALADINO, prix ord. 3.00 à 3.95, au choix, chac.	1.98
2e groupe — fabrication D. & R., BEVERLEY et WRIGHT & DITSON, prix ord. 5.50 à 7.00, au choix, chac.	3.95
3e groupe — fabrication D. & R. et BEVERLEY, prix ord. 8.00 à 10.00, au choix, chacune	5.95
4e groupe — fabrication BOULTON et D. & R., prix ord. de .10 à .15, au choix, chacune	7.95

ACCESSOIRES pour le TENNIS

FILETS 4.95, 5.95, 7.95
PRESSE-RAQUETTES .59, 1.00
GALONS-MARQUEURS 5.95, 7.95
CRAMPONS, la boîte de 100, .35
SACS-FILETS pour balles, ch. .15
VISIERS pour protéger du soleil .29, .75

DUPUIS — sport (sous-sol)
Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.,
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

ce le rapport soumis par M. Biggar à Québec à la conférence où on a discuté le projet de boulevard métropolitain dans l'ouest de l'île.

L'opinion française

La presse française a réservé le meilleur accueil à l'ouvrage que vient de publier M. Louvigny de Montigny. La Revanche de Maria Chapdelaine (1). On sait que l'héroïne de Louis Hémon compte toujours, là-bas, un nombre incalculable d'admirateurs. Aussi, tous ceux qui savent en parler avec intelligence et émotion, comme M. de Montigny, sont-ils assurés de trouver un public sympathique.

M. Gaillard de Champris, professeur honoraire à l'Université de Québec, consacre au volume de M. de Montigny un long article dans la livraison du 17 avril du Journal des Débats, de Paris. En voici les passages essentiels: "La Revanche de Maria Chapdelaine". Mots étranges, en vérité, et qui semblent d'abord plus provocants qu'intelligibles. Ce livre n'a-t-il pas connu un exceptionnel succès de librairie? N'a-t-il pas, du jour au lendemain, rendu célèbre un auteur inconnu? "Oui, tout cela est vrai. Et cependant, dans le pays même qu'a si magnifiquement chanté notre compatriote, son oeuvre restait un objet de contradiction. Beaucoup de Canadiens refusaient de se reconnaître, eux et leur pays, dans cette famille de défricheurs à l'âme simple, dans ces vastes solitudes forestières et neigeuses où la vie est, tout ensemble, si monotone et si dure. Pour un peu, certains se seraient jugés difformes... Bref, le succès d'un pareil livre inquiétait leur amour-propre national; ils concevaient mal que, l'ayant lu, nous eussions pour leur pays une estime plus pro-

fonde et plus vive amitié.

Bref, entre Français et Canadiens, Maria Chapdelaine constituait un sujet de conversation dangereux.

Tout cela, nous nous garderions de le rappeler, si — et voilà justement la revanche annoncée — un Canadien ne venait de clore le débat et de dissiper le malentendu. Fonctionnaire important au Sénat d'Ottawa, M. Louvigny de Montigny est, depuis de longues années, le représentant de notre Société des Gens de Lettres et de notre Société des Auteurs dramatiques. Littérateur, il jouit dans son pays d'une autorité exceptionnelle. Or, voilà que, non content d'entreprendre contre ce qui était presque un préjugé national, une audacieuse réaction, il a voulu faire sanctionner par les plus hautes autorités universitaires la réhabilitation de l'oeuvre méconnue. C'est pour quoi, sollicitant le titre de docteur ès lettres, il a proposé à l'Université de Montréal une thèse sur Maria Chapdelaine, dont il ne cache pas, pour ainsi dire, l'intention apologétique. De fait, prenant, une à une, les objections formulées autour de lui, il les réfute avec une maîtrise toujours pertinente et une courtoisie fermée. Bref, autant que d'excellente critique littéraire, son livre est un modèle de courageuse équité.

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00.

M. Laurent Gagnon

Québec, 12. (D.N.C.) — M. Laurent Gagnon, fils de M. Henri Gagnon, président et gérant-général du Devoir, est entré il y a quelque temps au service de la ville. M. Gagnon remplit les fonctions de secrétaire du recorder DesRivières et de M. Robert Cimon, qui s'occupe de l'Assistance publique.



1. La cigarette GRADS est plus douce pour la gorge, même fumée abondamment, parce qu'elle est exempte d'essence artificielle. 2. La cigarette GRADS est toujours pure, parce que tous les corps étrangers sont extraits du tabac par un procédé du succion. 3. La cigarette GRADS est plus savoureuse parce qu'elle est faite des feuilles les plus fines et les plus coûteuses de la tige.

Avec ou sans bout de liège.

GRADS la cigarette de l'heure

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE, UNE ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE